
Orientations stratégiques de l'INED

Années 2011-2015

Adoptées à l'unanimité par le conseil d'administration du 10 décembre 2010



I. BILAN DES ORIENTATIONS 2006-2009

Le dernier contrat quadriennal (2007-2010) avait passé en revue les points faibles et les points forts de l'établissement en 2006. Parmi les marges de progression que l'INED avait alors identifiées, plusieurs ont fait depuis l'objet d'efforts qui ont été payants. On peut citer notamment une première évolution du système d'information, les succès aux appels d'offres européens, une meilleure connaissance de la production scientifique de rang international, le recrutement de jeunes chercheurs dans des domaines prioritaires comme la démographie économique ou l'analyse des migrations internationales, le resserrement de la programmation sur un nombre plus restreint de projets-phares. Sur le plan scientifique, l'INED a développé le programme d'enquêtes longitudinales qu'il s'était engagé à soutenir.

Depuis l'élaboration des orientations stratégiques 2006-2009, l'INED a été l'objet de plusieurs audits. Le premier rapport, signé de la Cour des comptes dans le cadre de ses visites périodiques et rendu en mai 2009, présente la particularité de s'être penché sur la gouvernance de l'établissement. Le second, commandé par une réunion interministérielle tenue en mai 2008 mais réalisé seulement au printemps 2009, a porté sur l'ensemble de la recherche et de l'enseignement de la démographie en France, tout en restant centré sur l'INED. Par ailleurs, l'INED a reçu les 17 et 18 décembre 2009 le comité de visite mandaté par la section des unités de l'AERES, et du 10 au 12 février celui mandaté par la section des établissements.

L'ensemble de ces audits ont largement convergé sur une vision très positive de l'activité scientifique et de l'organisation de l'INED, comme de son positionnement dans le

champ de la recherche démographique en France et à l'étranger, « *comme un écosystème particulier : il est le plus petit des EPST français mais le plus gros institut de démographie en Europe* »¹. En témoigne la note A+ attribuée aux unités de recherche, déclinée à l'identique sur tous les critères d'évaluation retenus par le comité. En témoigne également la synthèse générale du rapport d'évaluation de l'établissement :

« Le plus petit des EPST donne une image claire de ses missions. Doté d'une direction entreprenante et réformatrice, il a su faire un bon usage des moyens qui lui étaient alloués et de l'autonomie dont il dispose. De 2004 à 2008, sa progression est nette sur plusieurs fronts : internationalisation des partenariats de recherche et d'enseignement, organisation de grandes enquêtes innovantes par leurs thèmes et leurs méthodes, impact croissant des publications scientifiques spécialisées, réactivité face à des demandes d'expertises, contributions étayées et plurielles au débat public sur des politiques de population et sur de nombreuses questions de société, activité de diffusion d'informations scientifiques en direction du public profane. Sur tous ces points des marges de manœuvre subsistent cependant et cette évolution doit se poursuivre. Il n'en demeure pas moins qu'avec le Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute et le Max Planck Institute for Demographic Research, l'INED tient bien son rang au sein de l'élite de la démographie européenne. »

¹ Rapport d'évaluation de l'INED, AERES, mars 2010.

II. LES ATOUTS DE L'INED

Au vu de son bilan d'activités depuis cinq ans, il est indéniable que l'INED a su tirer parti de l'autonomie que lui procure son statut d'EPST en la couplant à une organisation très originale par sa flexibilité.

S'appuyant sur des services mutualisés qui soutiennent fortement les initiatives des chercheurs, l'INED n'a cessé de développer sa vocation interdisciplinaire et internationale, tout en maintenant un lien privilégié avec les médias et le grand public.

UN STATUT ET UNE TAILLE QUI PERMETTENT A L'INED DE REMPLIR SES MISSIONS

Telles qu'inscrites dans ses statuts et mises en œuvre dans sa pratique de recherche au fil des années, les principales missions de l'INED sont au nombre de cinq :

- mener des recherches de rang international, appréciables par le volume et la qualité des publications, par l'engagement dans les consortiums européens, par les partenariats avec le Nord et le Sud ;
- observer l'évolution des comportements démographiques en gardant un lien solide avec la statistique publique (INSEE et services statistiques de ministères) pour produire ou coproduire des enquêtes nationales ayant la capacité d'innovation que l'INSEE ne peut avoir, notamment sur les sujets sensibles ;
- informer en toute indépendance les autorités sur les évolutions démographiques de la France et des pays étrangers, sans interférer pour autant dans la définition des politiques, si ce n'est dans une

démarche d'évaluation spécifiée par contrat ;

- diffuser une information de qualité auprès du grand public ;
- participer à l'enseignement universitaire et à la formation doctorale en essayant de combler le fossé qui sépare les organismes de recherche de l'Université.

La taille et le statut de l'INED lui permettent sans conteste de remplir ces missions. Bien qu'il compte seulement 200 équivalents temps-plein travaillés, l'organisme est doté, depuis 1986, du même statut d'établissement scientifique à caractère scientifique et technologique que le CNRS, l'INRA, l'INSERM ou l'IRD.

Un tel statut présente plusieurs avantages pour l'établissement :

- avantage juridique : la personnalité morale permet de contracter au niveau national et européen avec toute la réactivité nécessaire, ce qui explique en partie les nombreux succès de l'INED aux appels d'offre des 6^e et 7^e PCRD en tant que coordinateur ;
- avantage politique : l'INED est reconnu par la Commission européenne (aussi bien la DG Emploi que la DG Recherche) comme une référence dans la recherche et l'expertise européennes en démographie, en particulier sur les questions de politique familiale ou de mesure de la diversité et des phénomènes de discrimination (participation à de nombreux groupes de travail, contribution aux enquêtes européennes sur les « secondes générations », réponse à des appels d'offre restreints pour effectuer des revues de questions, etc.) ;

- notoriété dans le grand public : une enquête d'image faite en 2008 sur les organismes de recherche a montré que la notoriété de l'INED allait bien au-delà de sa taille, ce qu'on peut expliquer à la fois par l'intérêt du public pour les grandes questions démographiques et l'écho important des publications de l'organisme dans les médias ;
- capacité à mobiliser des services d'appui propres, dont un service des éditions et un service d'enquêtes, sans lesquels l'INED ne pourrait remplir ses missions. C'est ainsi que l'article 4 des statuts mentionne expressément que l'INED, outre la création d'unités de recherche et le recrutement de personnels de recherche, « peut mettre en œuvre des programmes de recherche, seul ou avec le concours d'organismes publics ou privés, notamment au moyen d'enquêtes par sondage ». De fait, le service des enquêtes de l'INED n'a pas d'équivalent dans les laboratoires universitaires ou les autres organismes de recherche en sciences sociales.

Les deux tutelles de l'INED (Recherche et Affaires sociales) interviennent dans la définition des orientations stratégiques et relayent la « demande des pouvoirs publics » mentionnée dans les statuts. Mais les directions successives de l'institut ont toujours veillé à ce qu'il soit répondu à cette demande en préservant l'indépendance scientifique de l'institut quand « il tient le gouvernement et les pouvoirs publics informés ». Quand l'INED définit ses programmes et ses travaux, y compris sur les thèmes les plus sensibles, comme l'immigration, c'est en fonction de questions de recherche qui ont une pertinence scientifique et sociale tout à la fois.

Le statut de l'INED lui permet aussi de traiter directement avec l'INSEE, malgré la disproportion des effectifs (les effectifs de l'INSEE sont vingt fois supérieurs à ceux de

l'INED). Les deux organismes échangent de longue date des spécialistes de haut niveau, de façon à associer au mieux l'expertise des statisticiens et la science des démographes.

La petite taille de l'INED facilite le travail collectif et la flexibilité propices à une recherche pluridisciplinaire et appliquée. Si les chercheurs n'ont pas d'obligations d'enseignement, nombre d'entre eux s'impliquent à titre personnel dans les enseignements de masters. De plus, l'institut a pris l'initiative de se rapprocher de l'Université en entrant dans le projet de campus Condorcet, qui devrait sortir de terre d'ici cinq ans environ. L'AERES souligne à juste titre la qualité du climat au sein de l'établissement, le consensus et la solide culture d'entreprise qui y règne.

À l'échelle internationale, le statut de l'INED est comparable à celui des principaux instituts étrangers de démographie par son degré d'autonomie. Pas plus qu'eux, il n'est un institut national de statistique ou un établissement universitaire. En dépit de sa taille, l'INED dispose d'une masse critique comparable à celle de ses équivalents européens et même légèrement supérieure, qui lui permettent de nouer aisément des coopérations internationales de haut niveau.

UNE GOUVERNANCE CLAIREMENT ORGANISEE

Du fait d'un partage des rôles bien défini dans les statuts et clairement rétabli dans la pratique à partir de 1999, tout risque de bicéphalisme a été écarté à la tête de l'INED. Il n'y a jamais eu le moindre conflit de compétences entre le directeur et le président du Conseil d'administration : le directeur dirige, le président préside le CA. N'exerçant aucune fonction exécutive, ne disposant sur place d'aucun bureau, le président jouit d'une autorité morale incontestée pour peu qu'il soit à l'écoute de toutes les parties : direction,

administration, syndicats, tutelles ou utilisateurs des travaux.

La Cour des comptes, dans son rapport de mai 2009, s'est félicitée de cette clarté dans la gouvernance.

UNE ORGANISATION STRUCTUREE ET FLEXIBLE DES UNITES DE RECHERCHE

La structuration des unités de recherche et des services mise en place à l'INED depuis dix ans est plutôt originale au regard des dispositifs habituels dans le monde de la recherche. Tout en cherchant à clarifier la division des tâches, elle préserve un maximum de souplesse.

Les recherches de l'INED sont aujourd'hui structurées en une dizaine d'unités de recherche spécialisées, auxquelles s'ajoutent trois unités mixtes. À l'exception des UMR, les UR ne sont pas dirigées par un « directeur » mais animées par un « responsable », le directeur de l'INED étant l'unique ordonnateur des dépenses.

Tout chercheur ou doctorant est autorisé à s'affilier à deux unités à la fois, sans distinction entre une affiliation principale et une affiliation secondaire. Cette possibilité de double appartenance est utilisée par la moitié des chercheurs. Elle contribue puissamment à décloisonner les unités de recherche et les spécialités en favorisant l'organisation par projets. Elle ne soulève pas de difficulté insurmontable dans la gestion. C'est un des acquis les plus précieux de la décennie passée.

L'essentiel des recherches (environ 80 % des crédits, à la suite d'une politique délibérée de la direction) est concentré sur une trentaine de projets-phares évalués par le Conseil scientifique.

Cette évaluation permet à la direction de moduler très fortement l'attribution des crédits, qui peut aller de l'invitation à renoncer ou à reporter un projet jusqu'à l'attribution de la totalité des crédits demandés. Chaque projet-phare fait l'objet d'un suivi annuel qui confronte les objectifs et les résultats, y compris dans le domaine des publications. Certains de ces projets correspondent à des projets européens ou à de grandes enquêtes. Au total, le budget de l'INED est structuré en fonction des projets.

L'AERES a ainsi pu conclure à la « grande réussite » du pilotage de la recherche à l'INED.

UNE ADMINISTRATION EN PLEINE MUTATION

Les services généraux se sont professionnalisés grâce à des recrutements de spécialistes extérieurs. Le service juridique, créé depuis 2001, a étoffé ses missions et ses personnels, traduisant l'engagement durable de l'INED à respecter le droit (procédures, Informatique et libertés) et à faire respecter ses droits (notamment sa propriété intellectuelle). Un service Patrimoine-logistique-prévention a été créé. Par ailleurs, l'Agence comptable a repris une partie des fonctions du service financier pour éviter les doubles emplois (mais dans le respect des prérogatives de l'ordonnateur, confirmé par une convention spéciale).

Depuis 2007, le secrétariat général a inscrit son action dans le cadre de trois grandes orientations, communes aux services généraux, et cohérentes avec celles du service comptable et financier (SCF). Ces orientations ont pour ambition de faire de l'INED, à son échelle, un acteur reconnu plutôt qu'un spectateur des réformes en cours, tout en fixant comme objectif principal d'apporter les meilleures réponses possibles aux nombreuses demandes.

Les orientations retenues ont permis de progresser dans les domaines suivants :

- l'amélioration de la qualité de l'offre de service du secrétariat général en direction de nos « usagers » internes (chercheurs, autres services) ou externes (tutelles, contrôle général, corps de contrôle, d'inspection ou d'évaluation), notamment par le renforcement de la transparence des procédures administratives, de la délivrance d'informations rapides et fiables et la fourniture d'un appui professionnel ;
- l'optimisation de la gestion des moyens alloués à l'institut : elle passe, d'une part, par l'amélioration de la connaissance des besoins et des marges disponibles dans le cadre d'un dispositif de suivi/actualisation de la prévision, et, d'autre part, par le maintien d'un haut niveau de souplesse et de réactivité en gestion ;
- l'identification et maîtrise renforcée des risques de toute nature, qu'il s'agisse des risques ayant trait à la sécurité des biens, des données et des personnes ou des risques juridiques (maîtrise de nos engagements vis à vis des tiers, risque d'image, etc.).

DES SERVICES PROFESSIONNALISES ET MUTUALISES

Trait original pour un EPST, les services d'appui à la recherche, qui, selon l'AERES, « constituent à juste titre une bonne partie de la force de l'institut », sont entièrement mutualisés : à l'exception des fonctions de secrétariat, les ITA ne sont pas affectés aux unités de recherche ; ils relèvent de services transversaux.

Les trois services d'appui à la recherche (éditions, documentation et bibliothèque, informatique) étaient déjà fortement professionnalisés mais cette tendance s'est accentuée avec la création de nouveaux

produits (intranet documentaire, revue de presse et des colloques...) et de cellules spécialisées (traductions, affaires européennes, comité d'archivage, cellule web, comité Bibliographie-bibliométrie). S'ajoutent à cela deux services directement rattachés à l'agrégat A du budget, c'est-à-dire à la fonction recherche : le service des enquêtes et le service des méthodes statistiques, ce dernier de création récente (2007).

UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Même si la démographie est la discipline centrale de l'INED et doit le rester, il est important qu'elle sache mobiliser autour d'elle un large éventail de disciplines : sociologie, économie, statistique, santé publique, épidémiologie, géographie, histoire, science politique, anthropologie, philosophie. Cette ouverture se retrouve tant dans les profils des chercheurs recrutés que dans la composition des équipes de projet. En cela, l'INED suit une évolution vers l'ouverture disciplinaire de la démographie que l'on peut observer dans les principaux instituts de démographie en Europe et aux États-Unis.

UNE RECHERCHE QUI DEPASSE LE DILEMME DU FONDAMENTAL ET DE L'APPLIQUE

L'INED bénéficie aussi d'un avantage inhérent à la démographie : c'est une discipline où le dilemme entre recherche fondamentale et recherche appliquée, qui polarise les sciences dures et les sciences du vivant, n'a guère de sens. Par nature, la démographie est une science sociale au service du public. Elle fait progresser nos connaissances de fond sur la dynamique des populations sans cesser d'aborder les questions agitées dans le débat public : reproduction des générations, vieillissement, longévité, migrations internationales. Le démographe a beau faire, il ne peut se replier dans une tour d'ivoire. On le

vérifie même dans les recherches en apparence les plus abstraites ou s'intéressant à un passé révolu. Par exemple :

- la démographie mathématique, pour être hautement formalisée, n'en est pas moins directement applicable (à la viabilité des systèmes de retraite, à la génétique des populations, au renouvellement des hypothèses de projection, etc.) ;
- l'histoire des savoirs démographiques a beau remonter au XVII^e siècle et se garder de tout anachronisme, elle souligne l'étonnante actualité des controverses du passé. Nos prédécesseurs, pas moins scientifiques que nous dans leur démarche, ont été conduits à renouveler les outils d'analyse pour traiter des problèmes de société qui retiennent encore l'intérêt aujourd'hui : mortalité précoce, longévité maximale, reconnaissance des maladies professionnelles, inégalités de santé, variations du sex-ratio à la naissance, mobilisation pro- ou anti-IVG. Cette actualité se vérifie *a fortiori* pour les travaux sur la première moitié du XX^e siècle, qui sont en plein essor à l'INED.

UNE SPECIALISATION FORTE : LES ENQUETES REPRESENTATIVES SUR DES SITUATIONS SOCIALES COMPLEXES OU SENSIBLES

Outre l'analyse secondaire des données de l'INSEE, l'INED produit des données originales par voie d'enquête. C'est le seul EPST qui entretient en sciences sociales un service d'enquêtes spécialisé. Ce service est capable de traiter des thèmes sensibles sur des populations en situation difficile (sans abri, illettrés, handicapés, prisonniers, habitants de quartiers en grande difficulté, candidats à la procréation médicalement assistée...) ou très spécifiques (adoptants et adoptés, cohortes de femmes dont on suit les grossesses et les avortements, femmes victimes d'excision,

villages africains enquêtés à intervalles réguliers, etc.). Autant de sujets que l'INSEE pourrait difficilement traiter et qui exigent à chaque fois des dispositifs d'enquête innovants. L'INED a également, sur la période récente, renforcé encore sa compétence sur la collecte de données longitudinales : à l'expérience des collectes de données biographiques rétrospectives s'est ajouté le lancement et le suivi de plusieurs panels et cohortes. Enfin, l'institut a expérimenté des types de collecte innovants (Internet et multimodes).

De ce fait, le service d'enquêtes de l'INED ne ressemble aucunement à l'unité qui gère le réseau d'enquêteurs de l'INSEE ou à un institut de sondage. De la même façon, les chercheurs qui conçoivent, organisent et exploitent des enquêtes représentatives ne sont aucunement détournés d'un vrai travail de recherche : ils sont au cœur de la recherche.

Un service de méthodes statistiques a succédé à la cellule statistique du service informatique, et aborde les problèmes d'exploitation des données. Il est devenu autonome en janvier 2007, sous le nom de « service des méthodes statistiques ».

UNE ATTENTION PARTICULIERE A L'ETHIQUE

Les thématiques et les méthodes développées à l'INED nécessitent d'être particulièrement attentif à la déontologie de recherche : respect de la vie privée des populations étudiées, articulation avec les politiques, information du public, plagiat ...

L'AERES a sur ce plan considéré que l'institut, avec son comité de déontologie, qui pourrait se prolonger par la rédaction d'une charte, avec le support de son service juridique et l'appui de son correspondant de la Commission informatique et libertés,

« témoigne à cet égard d'une éthique sans faille ».

UNE VOCATION INTERNATIONALE QUI VA DE L'OUEST A L'EST, DU NORD AU SUD

L'INED se distingue d'un institut national de statistique ou d'un service d'études ministériel, mais également de certains instituts de démographie étrangers, par sa capacité à mener des recherches qui débordent largement le cadre de la France pour couvrir l'Europe et une large partie du monde. Notre pays, en effet, réunit moins de 1 % de la population mondiale (63 millions sur près de 7 milliards d'habitants). Plus que jamais, il faut s'intéresser aux 99 % restants.

Si l'INED n'a pas vocation à tout aborder partout, il multiplie néanmoins les recherches sur les questions brûlantes de la démographie mondiale, comme le vieillissement des populations européennes, les comportements démographiques au sud du Sahara (nuptialité, fécondité, contraception, émigration), le cours chaotique de la transition sanitaire en Europe de l'Est, en Asie centrale et en Afrique de l'ouest, les mutations de la famille autour de la Méditerranée ou au Moyen Orient, l'avortement sélectif des filles en Chine et en Inde, la prévention du sida au Mexique ou en Thaïlande...

Pour ce faire, l'INED met sur pied des bases de données systématiques, des observations prolongées ou des enquêtes *in situ*. Il mobilise directement ses unités de recherche ou œuvre de concert avec ses partenaires de l'UMR-CEPED (Centre Population et développement) que sont l'IRD et l'Université Paris Descartes. Par ses recherches sur les pays du Sud, l'INED contribue au rayonnement de la démographie française dans la communauté scientifique internationale.

DES ACTIVITES DE RECHERCHE TOUJOURS PLUS INTERNATIONALES

Indépendamment des pays couverts, la direction et les chercheurs ont conjugué leurs efforts pour affirmer la présence de l'INED sur la scène internationale :

- participation active de l'INED à de nombreux projets européens en tant que coordonnateur ou partenaire. L'INED est également membre actif du consortium lancé par l'ONU pour mettre en œuvre le vaste programme d'enquêtes comparatives *Generations and Gender* qui concerne déjà une quinzaine de pays ; il est aussi partie prenante de la *Human Mortality Database* avec l'Institut Max-Planck et l'Université de Berkeley;
- participation régulière aux principales rencontres internationales de démographes, qui permettent notamment aux jeunes chercheurs de se mesurer à la recherche étrangère de haut niveau : séminaires de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), Conférence européenne de la population (EAPS), rencontre annuelle de la Population Association of America (PAA), colloque de la Société Européenne des économistes de la population (ESPE), colloques de l'AIDELF... ;
- accueil régulier de chercheurs étrangers dans le cadre de collaborations de recherche et possibilité de prise en charge financière de cet accueil par l'INED ;
- développement d'une politique de publication multilingue par la création d'une version anglaise intégrale de la revue *Population*², la traduction

² Soutenu par un réseau international de lecteurs, le comité de rédaction est en mesure de juger tout projet d'article rédigé dans l'une des deux langues. Si le texte est retenu, il est traduit dans l'autre langue, le comité de rédaction

anglaise du bulletin *Population & Sociétés* consultable en ligne, la publication d'un traité de démographie en français et en anglais (*Démographie : analyse et synthèse*), la version anglaise du site Web ;

- rayonnement accru des chercheurs de l'INED, de plus en plus souvent invités à l'étranger pour des activités d'enseignement et de recherche allant du semestre sabbatique à un détachement de plusieurs années : Institut universitaire européen (Florence), Centre d'études et de recherches sur le monde arabe contemporain (Affaires étrangères, Beyrouth), Délégation du FNUAP pour le Pacifique (Fidji), programme d'essais cliniques conduit en Thaïlande par Harvard, l'IRD et l'Université de Chiang-Mai, observatoire urbain de Ouagadougou financé par le Welcome Trust, départements de démographie ou d'économie de grandes universités (Montréal, Berkeley, Canberra, La Sapienza à Rome) ;
- participation active de l'INED à l'école doctorale européenne de démographie qu'il a accueillie dans ses locaux pendant deux ans ;
- diffusion de l'information en anglais lors du dernier concours de recrutement de chercheurs.

La position institutionnelle de l'institut est ainsi bien affirmée dans le paysage européen et international.

UN ACCUEIL DOCTORAL DE QUALITE

L'investissement de l'INED dans l'école doctorale européenne de démographie a été fortement souligné par l'AERES, de même que la qualité de son accueil doctoral et l'excellent devenir des doctorants formés, dont une partie peut bénéficier d'une allocation

prélevée sur le budget de l'institut pour préparer leur thèse. Une vingtaine de doctorants sont ainsi accueillis en permanence, en provenance de diverses écoles doctorales. Ils sont tous dotés d'un tuteur à l'INED, d'un bureau et de moyens dans les mêmes conditions que les chercheurs permanents. Ils bénéficient d'un créneau mensuel du séminaire interne et de formations transversales. Un chercheur coordonne l'ensemble de l'accueil doctoral au sein de l'institut. . Trois chercheurs animent un groupe de travail mensuel.

DES SOURCES DE FINANCEMENT DIVERSIFIEES

L'INED a diversifié ses sources de financement. Elles comprennent désormais :

- les agences de moyens : Agence nationale de la recherche (ANR), Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), Institut de recherche en santé publique (IRES) ;
- un large éventail de ministères : Travail et relations sociales, Santé, Logement, Culture, Fonction publique, Intérieur... ;
- la Commission européenne, à travers les 6^e et 7^e PCRD mais aussi les DG Emploi, Développement et Region ; l'association INTAS (créée pour soutenir la recherche dans les ex-républiques soviétiques et réintégrée au sein du PCRD depuis 2008), la Fondation européenne de la Science ;
- les collectivités locales, principalement la région Île-de-France ;
- les Caisses du système de protection sociale : CNAV, CNAF ;
- diverses instances : le Conseil d'orientation des retraites, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) ;

et le service des éditions veillant à assurer une même qualité de révision éditoriale pour les deux versions.

- des associations œuvrant dans le domaine du handicap (mucoviscidose, tétraplégie).

DES RECHERCHES DUMENT EVALUEES, UNE PRODUCTION SCIENTIFIQUE ABONDANTE ET DE QUALITE

Le conseil scientifique joue le rôle que lui assignent les statuts de l'établissement (« évaluer les travaux ») en évaluant annuellement les projets-phares, principalement les projets en phase de lancement et les projets en fin de parcours.

La Commission d'évaluation, renouvelée tous les 4 ans, évalue la totalité des chercheurs sur un rythme biennal. Elle a également pu réaliser un cycle d'évaluation des unités de recherche jusqu'à ce que ce rôle soit dévolu à la 2^e section de l'AERES.

Le comité d'évaluation de l'AERES a très positivement apprécié le volume et la qualité de la production scientifique de l'ensemble des unités de recherche, ainsi que le rayonnement des chercheurs.

UNE OUVERTURE ACCRUE VERS LE GRAND PUBLIC

Chargé statutairement d'une mission d'information du public, l'INED a diversifié ses publics au cours des dernières années :

- l'audience du bulletin *Population & Sociétés* s'est accrue par la mise en ligne immédiate et par la mise à disposition simultanée d'une version anglaise, déchargeable en ligne ;
- les consultations à distance du site de l'INED n'ont cessé de progresser et devraient poursuivre leur essor après la rénovation du site en mai 2006 ;
- le service de la documentation et de la bibliothèque s'est appuyé sur les nouvelles technologies pour répondre au mieux aux demandes d'information du public ;
- la présence active de l'INED à la Fête annuelle de la Science rencontre un vif succès, au point d'avoir été primée à plusieurs reprises par le ministère de la Recherche à la suite d'une enquête de satisfaction ;
- des séances de formation sont organisées régulièrement auprès des associations de professeurs du secondaire de diverses disciplines (histoire et géographie, sciences économiques et sociales, sciences de la vie et de la terre), ainsi qu'auprès de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJS).

III. LES DEFIS A RELEVER

APPROFONDIR OU RENOUVELER LES PROBLEMATIQUES SANS SE DISPERSER

Les grandes orientations scientifiques des prochaines années ont été présentées dans leurs grandes lignes lors de l'évaluation des unités de recherche par l'AERES, et ont reçu une approbation générale, assortie de quelques remarques et suggestions. Ce sont l'ensemble de ces éléments qui seront repris dans la partie 4 du présent document.

Il n'y a pas matière à profondément transformer les fondamentaux des thématiques de recherche pour les quatre années à venir. Ceux-ci s'inscrivent toujours dans le cadre de référence présenté dans les orientations 2006-2009, celui de l'approche intégrée des parcours de vie et de leurs contextes.

Il s'agira plutôt d'en approfondir certains aspects et de savoir renouveler certaines thématiques, tout en évitant la dispersion et sans négliger les missions de base de l'INED. En la matière, un des enjeux sera de davantage mobiliser les avis du conseil scientifique et de clarifier les priorités. Il s'agira également de poursuivre l'investissement sur le travail conceptuel et sur les méthodes d'analyse, toujours en direction d'une recherche démographique innovante et plus explicative, s'appuyant sur une maîtrise plus affirmée des modèles statistiques, mais aussi en articulant encore davantage méthodes quantitatives et qualitatives, dans la perspective pluridisciplinaire que permet la composition de l'institut et qui s'est révélée très fructueuse sur la durée.

Les cinq années à venir seront ainsi le moment, pour les chercheurs impliqués dans les travaux sur la famille, la reproduction,

l'habitat, les populations vulnérables, de se constituer de nouvelles sources de données permettant de questionner toujours plus avant les nouvelles formes de structures familiales et au-delà, de questionner l'entourage, les territoires dans lesquels s'inscrivent les trajectoires des personnes, ainsi que les politiques publiques qui organisent le contexte de leurs vies.

Pour d'autres thématiques et notamment en matière de migrations internationales, l'enjeu des prochaines années sera de valoriser les grandes enquêtes qui ont été conduites dans la période précédente, en s'appuyant sur de larges collaborations préfigurées par les comités d'exploitation déjà organisés.

La question se pose en d'autres termes pour la thématique du vieillissement et de la dépendance, sur laquelle l'INED est déjà présent et dispose de bonnes bases dans plusieurs unités de recherche, Mortalité-Santé bien sûr, mais aussi Comparaisons internationales, Genre et Démographie économique, toutes attentives aux inégalités sociales de santé ou aux inégalités de genre face au vieillissement. Il s'agit d'une thématique d'avenir où l'INED devrait valoriser davantage ses travaux, tant à l'échelle nationale qu'internationale, en tirant le meilleur parti du caractère interdisciplinaire des travaux menés.

Dans tous ces domaines, les politiques publiques doivent être davantage questionnées et leur impact évalué, à travers un outillage multiple qui va de l'analyse de l'histoire récente à celle des perceptions des populations et à l'analyse économétrique poussée.

L'analyse comparative est essentielle à la mise en perspective et à la compréhension des

enjeux démographiques nationaux. Le maintien et même le développement des projets européens ou internationaux au delà de l'Europe est une nécessité. Mais les pays du Sud hébergent aujourd'hui plus de 80% de la population mondiale et concentrent l'essentiel de la croissance démographique (98% de l'augmentation de population attendue d'ici 2050). C'est dire leur importance dans l'équilibre géopolitique de la planète des 50 prochaines années. L'adoption d'orientations scientifiques sur les problématiques des pays du Sud est donc un impératif pour la définition d'une politique scientifique ouverte sur le monde. Il faudra aussi poursuivre la réflexion sur la couverture géographique des travaux de l'INED, en confirmant l'importance des études africaines et en s'interrogeant sur le développement possible des recherches en Asie. Enfin, sur le territoire français, au-delà de la métropole, les profonds changements à l'œuvre dans les DOM, jusqu'alors peu analysés, doivent et peuvent être questionnés.

MENER A BIEN DE GRANDS PROJETS D'ENQUETE EN POURSUIVANT L'INVESTISSEMENT SUR LA METHODOLOGIE

L'INED s'est engagé depuis quelques années dans des projets de longue haleine, particulièrement prometteurs. Il convient de poursuivre cette orientation en s'assurant de la soutenabilité des projets en matière de financement et de capacité de production du service des enquêtes, mais aussi en vérifiant qu'ils sont dotés d'un plan de publications équilibré, c'est-à-dire orienté aussi bien vers les publications scientifiques de rang international — articles et ouvrages — que vers l'information des administrations et du public au niveau national.

La question de la capacité de production du service des enquêtes devient d'autant plus

cruciale que l'INSEE, maître d'ouvrage habituel de nombreux projets par le passé, recentre maintenant ses activités sur son « cœur de métier », les grandes opérations de production statistique publique, et se voit contraint de se désengager des collaborations sur des opérations de recherche, hormis la nouvelle possibilité de fournir des échantillons « à façon » issus de la base de sondage des recensements de population. Il faudra donc que l'INED soit capable de coordonner directement les futures opérations de collecte, plus souvent longitudinales, parfois associées à des micro-données administratives, et dont le coût sera renchéri par la nécessité de recourir systématiquement à une sous-traitance privée. Ces nouvelles orientations accroîtront potentiellement la charge des services.

Cette nouvelle configuration, jointe aux difficultés accrues pour toutes les enquêtes en population générale de lutter contre la baisse tendancielle des taux de réponse, favorise le recours croissant à des outils de collecte tels que l'Internet, les Smartphones et autres appareils mobiles. Pour toutes ces raisons, l'Ined et plus particulièrement le Service des Enquêtes, fort de son expérience dans ce domaine (enquêtes EFE, ELVIRE, Fin de Vie), poursuivant sa mission de veille méthodologique, participera activement aux travaux menés par les universités et organismes de recherches français et étrangers, sur l'efficacité de ces nouveaux outils et la qualité des données produites, notamment en matière de représentativité et de « qualité » des données recueillies.

Il s'agira également de renforcer la compétence de l'INED en matière d'échantillonnages complexes, de suivi longitudinal d'échantillons, d'expérimentation de modes de collectes variés, d'appariements sécurisés, et d'évaluation de la qualité de l'ensemble de ces opérations, tout en

accentuant la réflexion sur la place des enquêtés dans les dispositifs de recherche (information, participation, restitution de résultats,...).

Les travaux prévus sont notamment :

- La réalisation en 2011 de la 3^e et dernière vague de l'enquête longitudinale sur les *Relations familiales et intergénérationnelles* (ERFI), qui forme le volet français du programme international d'enquêtes *Generations and Gender*. Outre le défi pratique d'une collecte dont le financement n'est pas encore garanti, il s'agira de développer les études longitudinales dans une perspective comparative, en liaison avec nos partenaires étrangers. Le lancement d'un nouveau projet prolongeant ce programme international, qui aurait vocation à s'inscrire parmi les grandes infrastructures de recherche européennes, est maintenant à l'agenda des partenaires.
- Le lancement de la prochaine enquête *Famille et Logement* associée au recensement de la population, prévue en 2011, qui étudiera pour la première fois le lien entre familles complexes et résidences multiples. Le financement de la collecte est maintenant acquis grâce à une mobilisation efficace de nos partenaires institutionnels par les chercheurs impliqués. Un défi majeur est d'obtenir que l'enquête Famille, associée au recensement depuis 1954, soit au bout du compte perçue par l'INSEE et par les communes comme une partie intégrante des enquêtes annuelles de recensement, conformément aux recommandations du CNIS.
- Le lancement de la prochaine enquête *Couples*, dont le financement reste à trouver ;
- La conduite d'enquêtes renouvelées sur la fécondité, la contraception et la procréation médicalement assistée, à

travers les projets FECOND et INFECOND, menées en partenariat avec l'INSERM ;

- Le lancement d'une nouvelle enquête sur les violences de genre, étendue aux hommes, plus de 10 ans après l'enquête nationale sur les violences envers les femmes, qui constituera un nouveau défi méthodologique, technique et éthique ;
- Enfin, *last but not least*, le projet de Cohorte d'enfants ELFE (Enquête longitudinale française sur l'enfance) par l'UMR que l'INED a maintenant constitué avec l'INSERM et son comité de partenaires institutionnels. Le terrain débutera en 2011 ; il est prévu que le suivi de la cohorte se poursuive sur 20 ans. Il s'agit pour l'INED d'un défi organisationnel, financier et scientifique :
 - un premier enjeu est de démontrer la fécondité d'une stratégie consistant à réunir des approches aussi diverses que les études de population, les sciences sociales, les sciences biomédicales, l'épidémiologie, les sciences de l'environnement pour faire progresser substantiellement nos connaissances sur les facteurs de développement de l'enfant ;
 - un second enjeu est de gérer des opérations d'enquête à une échelle inhabituelle, du fait notamment de la répétition d'opérations de collecte et de la logistique nécessaire pour prélever et stocker les informations biomédicales. Il s'agit de faire en sorte qu'une plateforme de recherche comme ELFE, qui n'a de sens qu'en étant au service d'une vaste communauté de chercheurs de tous horizons, constitue effectivement une « grande infrastructure de recherche » largement utilisée, au même titre que certains équipements des sciences de la vie ou de la matière ;

- la dernière partie du défi d'ELFE est de surmonter les problèmes éthiques que soulève nécessairement la combinaison d'un questionnaire de sciences sociales avec des prélèvements biologiques. Un travail considérable a déjà été mené avec les instances de contrôles compétentes. Mais le projet ELFE devra aussi aller de pair avec une communication loyale et pédagogique qui expose clairement les bienfaits attendus d'une telle enquête pour la collectivité.

Reste néanmoins à s'interroger sur le poids des enquêtes dans l'activité scientifique de l'INED en général. Nul ne conteste le rôle central d'une observation représentative des comportements dans les études de population, tant il est vrai que la complexité croissante des comportements nécessitera toujours plus l'interrogation directe des personnes concernées, seules détentrices de l'information pertinente. Il n'est pas davantage question de considérer qu'un chercheur se détourne de la « vraie recherche » s'il prend en charge la direction d'une enquête : rien n'est plus formateur que de produire soi-même des données d'observation pour en apprécier au mieux la portée et les limites.

En revanche, on peut s'interroger, pour les enquêtes, sur la meilleure façon d'équilibrer les tâches d'organisation et les activités de publication. On peut par exemple envisager que les chercheurs engagés dans de gros projets bénéficient systématiquement de l'aide d'un « *project manager* », qui assurerait à la fois des tâches de coordination et de gestion mais aussi des tâches d'appui à la production d'enquête. Cela supposerait un renforcement de l'appui du service des enquêtes et donc des moyens supplémentaires pour celui-ci. Il est sans doute nécessaire d'assurer une claire reconnaissance institutionnelle aux chercheurs engagés dans

la production de données, d'autant plus forte que les données sont rapidement mises à disposition. L'évaluation d'un chercheur pourrait s'appuyer certes sur l'examen de ses propres publications ou communications, mais tenir également compte de la liste des publications ou communications issues du projet qu'il pilote même s'il n'en est pas auteur (ce serait une mesure de l'effort produit pour servir la communauté scientifique).

Enfin, la politique de diffusion des données d'enquêtes devrait être raffinée. La réflexion doit aussi être poursuivie sur la diffusion de données potentiellement sensibles ou indirectement nominatives, y compris en diffusion interne.

ALLEGER LES TENSIONS QUI PESENT SUR LES SERVICES

Cette question ne se pose pas seulement pour les chercheurs. Elle se pose avec acuité pour les services impliqués dans les activités d'enquête, mais aussi ceux qui ont à gérer les contrats de recherche, notamment les contrats européens : service financier, service juridique, direction des relations internationales... Ces services sont à la fois confrontés à une croissance des demandes qui leur sont adressées, à une nécessité de spécialisation et de professionnalisation, mais aussi à une nécessité de maintenir la polyvalence nécessaire pour ne pas mettre en danger certains pans d'activité dans un établissement de taille modeste.

La montée des projets européens et la progression spectaculaire des ressources propres dans le budget de l'INED sont à mettre à l'actif des chercheurs et du personnel administratif, qui n'ont jamais autant œuvré pour assurer le rayonnement international de l'INED. Mais on voit difficilement comment la charge pourrait continuer de progresser dans

les années à venir, comme le préconise l'AERES, sans une évolution de l'organisation des services administratifs et de support à la recherche et de leur articulation avec le travail des chercheurs. Une réflexion de fond s'impose à ce sujet pour les années à venir. Il est essentiel qu'elle soit menée en concertation avec les tutelles et toutes les composantes de l'INED.

AMELIORER LE SUIVI DES ACTIVITES DE RECHERCHE

La nécessité de développer une comptabilité analytique plus complète a été mise en avant par l'AERES. C'est également une nécessité pour garantir à nos financeurs, nationaux ou internationaux, la transparence qui leur est due, et pour améliorer encore le suivi budgétaire. L'INED dispose déjà de solides bases en la matière avec le suivi analytique des coûts directs des projets. Le défi est de compléter ces éléments en intégrant l'ensemble des coûts.

L'INED devra ainsi rechercher à établir des budgets-temps *a posteriori* et non plus seulement en prévisionnel, et mettre en place des indicateurs de suivi budgétaire de l'activité de recherche.

INTEGRER LE SYSTEME D'INFORMATION

De manière plus générale, l'INED doit encore améliorer son système d'information administratif et scientifique, qui reste éclaté entre un nombre excessif de bases de données, dont certaines sont trop artisanales. La réforme de l'Intranet, menée après une recension collective des besoins et le recours à un prestataire extérieur, répond à la nécessité de disposer d'un portail unique et innovant d'accès aux données de toutes sortes. Une première et importante étape a été réalisée avec la mise en ligne de plus de 300 pages

d'informations sur les activités et l'offre de service de tous les acteurs de l'INED, d'espaces collaboratifs de travail et d'agendas partagés ainsi que d'un système de réservation des salles de réunion. Cet outil simplifie les procédures de traitement et favorisent une meilleure communication interne.

Mais il reste nécessaire de simplifier et d'unifier la collecte primaire des informations qui alimentent le portail. L'objectif des prochaines années sera de mettre en place en amont, et pas seulement en aval, un système d'information intégré qui réponde aux besoins de tous, puisse alimenter d'office le secrétariat général, la direction, la direction des relations internationales, la commission d'évaluation et l'ensemble des responsables d'UR et de service et faire en sorte que les informations utiles soient mobilisables sans délai sous une forme standardisée.

Le travail collectif d'élaboration d'un nouveau système d'information est déjà en cours d'élaboration. Sa mise en œuvre devra s'organiser dans le temps, en intégrant les nouvelles configurations prévues lors de l'intégration physique au Campus Condorcet, dans laquelle certaines fonctions techniques support, notamment les réseaux, devraient être mutualisées.

ENCOURAGER LA MOBILITE INTERNATIONALE DES CHERCHEURS ET DES DOCTORANTS

Les recrutements des dix dernières années ont permis de combler des lacunes importantes dans les unités de recherche, que ce soit dans l'étude des migrations internationales, en démographie économique, en histoire, dans l'analyse des inégalités de santé, dans l'étude de la fécondité et de la fertilité.

Un équilibre a prévalu ces dernières années entre les besoins des unités de recherche et

les exigences de qualité, grâce à la technique consistant à définir deux à trois fois plus de profils que de postes. Le bilan dressé au terme de son mandat par la Commission d'évaluation se félicite de cette procédure de profils non exclusifs qui jouent le rôle de « signaux d'appel », et invite à privilégier des recrutements sur les compétences et les motivations. Le jury d'admission à son tour inclut également la politique scientifique de l'Institut à moyen et long terme dans le choix des candidats. La question va de pair avec deux questions connexes : le passage à un recrutement plus international, pour l'instant très limité malgré des efforts importants de publicité des postes à l'adresse des laboratoires étrangers et à un usage plus intensif de l'anglais dans la pratique ordinaire de la recherche, un secteur où l'INED a déjà progressé, puisque un certain nombre de séminaires au sein de l'établissement s'effectuent en anglais.

Le bilan d'activités atteste que la production scientifique de l'INED a progressé en qualité, que ce soit par le rang des revues ou le prestige des collections d'ouvrage, l'ampleur des cosignatures avec des chercheurs étrangers ou le recours accru à l'anglais. L'objectif est évidemment de poursuivre dans cette voie. Le passage à un recrutement d'envergure européenne constitue certainement un moyen privilégié d'y parvenir.

Au-delà des séjours de courte durée des chercheurs de l'INED dans le cadre des collaborations établies, se pose la question de l'organisation de séjours plus longs pour la mise en place de nouvelles collaborations. Par ailleurs, il est nécessaire de poursuivre le soutien au multilinguisme, et notamment à l'usage de l'anglais, dans la pratique et la production de recherche ; il faut enfin organiser une plus grande mobilité internationale des chercheurs de l'institut, en incitant certains d'entre eux à passer une

période suffisamment longue dans un laboratoire étranger.

REUSSIR LE CAMPUS CONDORCET

L'INED a pris l'initiative d'entrer dans le projet de campus Condorcet aux côtés de l'EHESS, de l'EPHE, de l'École des chartes, des Universités de Paris 1, Paris 8 et Paris 13, sans oublier le CNRS. La Fondation Maison des sciences de l'Homme a récemment décidé de rejoindre les huit partenaires fondateurs. Les décisions à prendre à chaque étape de la réalisation de ce projet feront l'objet d'une concertation au sein de l'établissement, tant les enjeux sont importants.

Cette préparation à une insertion dans le campus Condorcet doit se faire en préservant l'identité de l'INED, de la même façon que les autres partenaires de la fondation entendent garder la leur. Les quatre années à venir seront celles de la construction scientifique et physique du Campus. L'INED, malgré sa petite taille et donc le nombre limité de personnes mobilisables pour contribuer aux réflexions collectives des fondateurs du campus, est déjà fortement impliqué dans l'ensemble des groupes de travail ; il devra cependant encore renforcer cette participation. L'enjeu de l'intégration de la bibliothèque de l'INED, dotée d'une double mission de bibliothèque de recherche et de bibliothèque ouverte au public, est notamment essentiel. Au niveau scientifique, certaines thématiques portées par l'INED pourraient trouver dans le Campus Condorcet matière à structuration élargie de la recherche et de l'enseignement, notamment autour des recherches sur le vieillissement ou sur le genre.

CONTRIBUER A UN RENFORCEMENT DES ENSEIGNEMENTS EN DEMOGRAPHIE ET EN SCIENCE DE LA POPULATION

L'INED doit se rapprocher davantage du monde universitaire et apporter un soutien aux formations de démographie et plus largement de science de la population. L'institut doit accroître ses efforts pour une meilleure diffusion de la culture démographique et un développement des approches quantitatives de la population au sein de la recherche universitaire.

Au-delà du campus Condorcet, la transformation du paysage de la recherche, notamment la constitution des PRES, ainsi que la nécessité de développer la formation à la recherche en démographie, faiblement développée en France, justifie un engagement renforcé de l'INED dans des collaborations plus formalisées. Les deux comités de l'AERES ont incité, l'un à augmenter le nombre de doctorants accueillis à l'INED, l'autre à les internationaliser davantage. Le défi porte tout autant sur la capacité de l'institut à mobiliser les financements nécessaires au soutien d'un plus grand nombre de doctorants, à développer les capacités d'encadrement en interne et notamment à renforcer le nombre de chercheurs habilités à diriger des recherches, que sur celle de convaincre nos partenaires potentiels de l'utilité collective d'une telle évolution institutionnelle.

RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES ECONOMISTES

Les liens de l'INED avec les économistes ont subi ces dernières années le contrecoup des flottements de l'École d'économie de Paris, qui s'est provisoirement éloignée d'un modèle « *London School of Economics* » combinant sciences économiques et sciences sociales pour s'orienter vers un renforcement de la

discipline économique en soi. Par ailleurs, l'opposition des chercheurs de l'École au projet de campus Condorcet, à laquelle l'INED a au contraire accordé une pleine adhésion, a contribué à creuser la distance entre les deux entités.

La participation de l'INED à la mention Démographie du master ETE de l'École d'économie de Paris constitue néanmoins un facteur de rapprochement. Mais il faut réfléchir aux moyens d'aller au-delà, car la démographie et l'économie ont nécessairement partie liée pour expliquer les mécanismes du comportement, comme le démontre les travaux de l'unité *Démographie économique* et comme l'atteste la vitalité de la *European Society for Population Economics*. L'évolution du projet de l'EEP vers une plus grande ouverture aux sciences sociales est actuellement relancée et représente une nouvelle opportunité de rapprochement. L'unité démographie économique de l'INED sera ainsi partenaire du projet de laboratoire d'excellence OSE (Ouvrir la science économique) déposé dans le cadre des appels à projet du grand emprunt.

Au-delà, se pose la question du développement des collaborations scientifiques avec des laboratoires de micro économétrie, notamment dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques ou de l'économie des migrations.

DEVELOPPER ET PROFESSIONNALISER LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

L'AERES a souligné la nécessité pour l'INED de développer la stratégie de valorisation, en l'appuyant sur un certain nombre d'acquis positifs : développement des ressources propres, des activités d'expertise, de vulgarisation et de mise à disposition des données. Or, contrairement à d'autres

disciplines où la recherche est potentiellement à l'origine d'innovations technologiques, la valorisation en sciences humaines et sociales ne repose pas ou qu'exceptionnellement sur le développement de brevets. La recherche de ressources externes, complémentaires à celles du financement public, doit plutôt se faire en amont, sur la base de l'intérêt collectif des travaux en sciences de la population, en cohérence avec l'objectif d'une recherche davantage orientée vers l'éclairage de la décision publique. Ce développement souhaité pose des questions de fond touchant en particulier la capacité des services à assumer les charges juridiques et de gestion qui en découleraient et le respect de l'indépendance scientifique dans la conduite de la recherche.

Elle pose aussi des questions pratiques. A une période où les partenaires publics traditionnels de l'INED pourraient avoir davantage de difficultés à dégager les crédits nécessaires au financement des travaux et notamment des opérations de collecte de données renchériées par le désengagement de l'INSEE, il n'est plus envisageable que les recherches de fonds nationaux, hors réponse aux appels à projets de type ANR, reposent sur la seule énergie des chercheurs. Développer la stratégie de valorisation auprès de nouveaux partenaires privés, notamment le mécénat, suppose une professionnalisation au moins partielle du *fundraising* et de la contractualisation associée, soit à travers un recrutement spécifique, soit à travers une sous-traitance. Dans les deux cas des moyens budgétaires supplémentaires doivent pouvoir être dégagés à cet effet.

DONNER PLUS DE COHERENCE A LA COMMUNICATION EXTERNE

Les travaux de l'INED ont un grand retentissement dans les médias et les activités de vulgarisation scientifique rencontrent un

écho favorable. Mais cet écho peut être plus grand encore compte tenu des enjeux sociaux que font naître certains changements démographiques ; certains travaux de qualité pourraient d'autre part être mieux connus. Par ailleurs, la diffusion des recherches doit se porter au-delà du monde scientifique, notamment auprès des élus et à l'international pourrait être améliorée. De plus, la communication externe est relativement éclatée entre les diverses unités qui en ont la charge (éditions et relations presse, site Internet, service de documentation).

Il serait donc utile d'introduire plus de cohérence au sein des multiples opérations de communication de l'INED et de développer les actions de communication auprès des différents publics potentiellement intéressés par les questions démographiques.

FORMALISER LES REGLES D'ETHIQUE

Pour faire face au défi de la valorisation, tout comme à celui du renforcement de l'expertise ou de la communication externe, il importe de clarifier une pratique de recherche dont le spectre est large, s'étendant de l'expertise à la recherche fondamentale. Une réflexion pratique s'impose concernant la transformation en questions de recherche de questions issues du débat public et la diffusion de manière adaptée des résultats de la recherche (*policy briefs*, tables rondes,...).

Le comité AERES a souligné l'éthique sans faille des chercheurs de l'INED. Il est vrai que l'investissement de recherche mené sur des sujets ou informations sensibles (comportements sexuels, violences, mutilations sexuelles, pratiques médicales de fin de vie, prélèvements biologiques, mesure de la discrimination,...) ou sur des populations difficiles à joindre (sans domicile, enfants placés), a conduit l'institut à développer sa

réflexion sur l'éthique de sa pratique scientifique, en l'analysant à l'aune des pratiques des collègues d'autres institutions en France ou à l'étranger. Ces éléments pourraient maintenant être capitalisés et formalisés dans un ou plusieurs textes de

référence, en tenant compte de l'expérience acquise de longue date à l'INED par les chercheurs impliqués sur des questions sensibles.

IV. ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES

A. Une approche intégrée des parcours de vie et de leurs contextes

Le cadre défini pour les précédentes orientations stratégiques reste la référence de base, permettant de servir d'inspiration commune au plus grand nombre possible de projets : il s'agit de mener une approche intégrée des parcours de vie et de leurs contextes. Ce cadre reflète le tournant pris par l'INED au cours de ces dernières années en faveur d'une approche longitudinale, prospective ou rétrospective, pour laquelle son expertise est reconnue.

PARCOURS DE VIES ET TRAJECTOIRES

Le principe énoncé dans le document de 2006 est simple : il s'agit de suivre pas à pas la même personne dans son « parcours de vie » (*life course*), en recueillant l'ensemble de l'information permettant de décrire sa destinée et, si possible, de la comprendre. Le fait de partir de l'individu comme unité d'observation ne signifie pas qu'on néglige les groupes familiaux, les groupes sociaux, les réseaux ou les institutions. Au contraire, l'idée est d'identifier, au long du parcours, la série des interférences qui infléchissent son destin.

Ce principe a été mis en œuvre dans nombre de travaux de recherche développés ces dernières années, par l'INED ou par ses principaux partenaires internationaux. Les progrès ont consisté en un enrichissement des données recueillies ainsi qu'en un perfectionnement des méthodes d'analyse, notamment avec le développement des modèles multiniveaux.

Cet intérêt particulier porté à l'analyse conjointe du contexte des parcours de vie et des caractéristiques propres aux personnes

doit être maintenu. En matière de contexte, les mises en perspective internationale jouent un rôle central. Cette analyse permet en outre de mettre plus spécifiquement l'accent sur le rôle des politiques publiques dans l'infléchissement des trajectoires individuelles.

Pour progresser dans l'analyse de la situation démographique de la France dans le contexte international, il est donc nécessaire de poursuivre les recherches engagées dans le cadre des précédentes orientations, reposant à la fois sur le recours à des données individuelles de type longitudinal qui permettent de débrouiller le sens des causalités ; sur la combinaison rigoureuse de données individuelles et de données contextuelles dans le cadre d'une analyse multiniveau ainsi que sur la mise en place de comparaisons internationales aussi harmonisées que possible, dans la construction des données comme dans leur exploitation.

UN RÔLE CENTRAL DES MISES EN PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Traitant d'états ou de mouvements de population, de situations ou de dynamiques sociales, les travaux de l'INED ont toujours fait une place privilégiée aux études comparatives internationales. Les sources statistiques traditionnelles (recensements et état civil) ont longtemps été les supports principaux de ces recherches. Des efforts importants d'harmonisation ont été accomplis dès le XIX^e siècle dans ces domaines (à l'occasion des congrès internationaux de statistique) ; ils ont été relayés après la première puis la seconde guerres mondiales par les organismes

internationaux, sur un mode parfois plus bureaucratique (SdN, ONU, OMS, Eurostat, etc.), mais un travail a continué de se faire au sein même de la profession, par exemple à la Conférence européenne des statisticiens, à l'UIESP, ou dans divers instituts de recherche, dont l'INED. En témoignent par exemple l'activité de l'ODE ou le constant maintien, sous diverses formes, d'une rubrique « Conjoncture démographique des pays industriels » dans *Population*.

La situation est plus complexe aujourd'hui qu'hier, en raison d'une plus grande diversité des sources démographiques, avec en particulier un poids important des données tirées d'enquêtes spécifiques. Celles-ci ne traitent pas seulement de faits, de dates ou de statuts, mais aussi de pratiques, d'intentions, d'opinions, d'attitudes ou de valeurs. La difficulté se trouve ainsi doublement déplacée. Vers l'amont de la collecte, les tentatives d'harmonisation interviennent dès la confection des questionnaires et des plans de collecte. Mais les efforts sont réalisés au coup par coup, à l'occasion d'opérations qui, malgré leur ampleur, restent ponctuelles (*Fertility and Family Surveys, Generations and Gender Programme*, etc.). Vers l'aval, l'objectif est moins de produire des tableaux agrégés que de soumettre des enregistrements individuels à un traitement statistique adapté. L'objectif et les méthodes de la comparaison internationale sont le plus souvent décentralisés ; ils deviennent l'apanage des chercheurs individuels et se trouvent indéfiniment démultipliés.

Dans le même temps, le besoin d'analyses comparatives et d'études prospectives internationales n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui, qu'il s'agisse d'apprécier la convergence des comportements en Europe, du Sud vers le Nord, de l'Est vers l'Ouest ou de la périphérie vers le centre, ou la disparité des accroissements démographiques entre

l'Afrique subsaharienne et le reste du continent ou le monde en développement dans son ensemble. Ce besoin a été renforcé par le recours fréquent à des indicateurs démographiques, pour évaluer l'efficacité des programmes d'action des grandes conférences organisées par le Système des Nations Unies. Les financements internationaux vont ainsi en priorité à des recherches comparatives.

De nombreux travaux à l'INED adoptent une perspective comparatiste en cherchant soit à rapprocher les données produites par différents pays, soit à harmoniser les concepts et méthodes de traitement de l'information démographique. Les travaux empiriques abordent les thèmes de la famille et la fécondité, de la santé et la mortalité, des migrations internes et internationales, des conséquences d'une transition démographique rapide ou lente, du vieillissement des populations, etc. La réflexion porte sur les principes d'analyse comme sur les modes de collecte, sur les nomenclatures comme sur les outils statistiques. Cette perspective doit rester centrale dans les années à venir.

ANALYSER ET EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le contexte institutionnel dans lequel vivent les personnes dont on étudie les parcours tient largement aux politiques publiques et au système de protection sociale. En la matière, la politique familiale, la politique d'égalité des droits entre hommes et femmes, les réformes du système scolaire, la politique du crédit pour l'accès à la propriété, les politiques d'immigration, la lutte contre les discriminations, les politiques fiscales, les réformes du système de retraite, les politiques de santé, sont autant de domaines sur lesquels l'expertise de l'INED est régulièrement requise.

Pour pouvoir légitimement s'exprimer, les chercheurs doivent pouvoir s'appuyer sur de solides travaux de recherche. La demande d'expertise peut, par ailleurs, contribuer au développement de la recherche en favorisant l'émergence de nouvelles questions de recherche.

C'est pourquoi l'analyse et l'évaluation des politiques publiques, notamment au regard de l'évolution des comportements et de parcours de vie, en s'appuyant lorsque cela est possible sur des analyses comparatives internationales, doivent constituer un des axes transversaux de la stratégie de recherche de l'INED.

B. Conforter les opérations longitudinales, l'investissement dans les concepts et les méthodes innovantes

Les travaux quantitatifs développés à l'INED et dans les autres grands instituts de démographie requièrent les infrastructures de recherche spécifiques que sont les grandes enquêtes en population, parfois doublées ou complétées par l'utilisation de données d'origine administrative.

COHORTE ELFE : PASSER DE L'EXPERIMENTATION A LA PRODUCTION

Les prochaines années seront notamment marquées à l'INED par le lancement du projet ELFE, porteur de forts enjeux scientifiques aussi bien qu'organisationnels pour l'Institut. Le projet ELFE nécessite à la fois la collecte de données pluridisciplinaires, la mise en place d'un système d'informations sécurisé, la mise en place d'un système d'accès aux données conforme aux règles de confidentialité et d'anonymat. De plus, son ampleur tant au plan organisationnel que financier nécessite la mise au point d'outils et de procédures pour en assurer le suivi avec toute la transparence requise. Dans le cadre de la convention de création de l'unité mixte INED-INSERM, l'institut dispose en effet d'une délégation globale de gestion de l'activité de la plateforme ; il est responsable de la mise en place de la cohorte et de la collecte des données — hors données associées aux éléments biologiques-. Il a enfin la responsabilité de l'hébergement de la plateforme de développement du système d'information.

Une grande expérience a été accumulée au cours de la phase pilote du projet. Il faut maintenant passer à la phase de production pour finalement créer et développer une base

de données pluridisciplinaire sécurisée d'un haut niveau de qualité, afin de répondre aux objectifs stratégiques du projet : permettre, d'une part, différents types d'analyses statistiques sur des données anonymisées et, d'autre part, la mise à disposition de fichiers aux chercheurs, enseignants ou étudiants dans le cadre de leurs activités scientifiques.

Atteindre ces objectifs nécessite d'abord de faciliter et sécuriser en amont le processus de collecte des données démographiques, socio-économiques, épidémiologiques et environnementales. Ces données seront issues d'enquêtes périodiques ou spécifiques auprès des familles de la cohorte, mais aussi de prélèvements biologiques effectués à différentes époques auprès de ces familles, ou bien d'appariements avec des données issues de sources administratives. Il est essentiel que le processus de collecte garantisse le respect des droits des personnes enquêtées, ainsi que de manière générale l'ensemble des règles éthiques et déontologiques.

Afin de faciliter la structuration, l'anonymisation et la qualification de l'information collectée, il faut notamment maîtriser de concert :

- le processus d'anonymisation des données sensibles collectées ;
- le processus de préparation, de qualification et de traçabilité des données collectées, la gestion des différentes versions de structure de données dans le temps (données livrées au moment du recueil, données après correction ou enrichissement de la base avec des données agrégées...)

Il faut enfin se doter d'outils permettant de produire et de diffuser des indicateurs, des résultats agrégés ou des fichiers de données aux chercheurs dans le cadre de leurs activités, sous forme agrégée en libre accès par connexion sur le site du projet, ou bien au niveau détaillé, sous réserve d'une procédure spécifique de validation de la demande.

Une forte synergie nécessaire avec les services de l'INED

Les responsabilités et tâches liées à la délégation globale de gestion, ainsi que l'ambition scientifique du projet, généreront un volume d'activité important, pas seulement pour les personnels affectés ou recrutés sur le projet, mais également pour l'ensemble des « services support » de l'institut sur lesquels le projet s'appuiera fortement.

Pour assurer la synergie nécessaire, sera organisée à différents niveaux une mutualisation de compétences entre l'équipe ELFE et les différents services d'appui à la recherche (service des enquêtes, service informatique, services du secrétariat général) afin de répondre à l'augmentation de la charge de travail. Cela se traduira par une embauche de personnels spécialisés et affectés au sein des services pour traiter les besoins spécifiques, en faisant bénéficier l'unité mixte des compétences déjà acquises au sein de l'institut.

Le projet ELFE contribuera aussi à l'évolution des outils techniques aussi bien que de gestion administrative et financière de l'institut. Il doit en effet disposer de solutions permettant notamment :

- la gestion des activités de création et de suivi de la cohorte (gestion des enquêtes...);

- la gestion et le suivi des opérations de collecte des données scientifiques (enquêtes, tests épidémiologiques...);
- la gestion, le suivi, l'analyse et le traitement des demandes de mise à disposition de données collectées auprès de la communauté scientifique ;
- la mise en place d'un système de pilotage permettant de contrôler la réalisation de ses engagements de résultats (coûts / délais / qualité), et de fournir des éléments qualitatifs et quantitatifs aux autorités scientifiques et aux organismes financeurs.

Au plan budgétaire et comptable, une approche analytique fine permettra un suivi et une restitution régulière aux financeurs de l'usage des fonds. A la demande du contrôle financier, l'élaboration de documents de suivi pluriannuels de l'opération, comme sur son état d'avancement ont déjà été réalisés. Il s'ensuivra le développement de procédures budgétaires et financières facilitant la collaboration entre les équipes de recherches et les services administratifs et financiers de l'Institut dans un objectif de simplification, harmonisation, transparence et facilité d'accès.

Le schéma directeur de ELFE, tel qu'il est envisagé, devrait également contribuer à la réflexion actuellement en cours sur la définition de la nouvelle politique des systèmes d'information à l'INED, sur certains aspects tels que l'élaboration des solutions d'enquêtes capitalisables et réutilisables au sein des différents programmes de recherche ou le développement de l'utilisation du progiciel de documentation NESSTAR pour la diffusion des résultats de recherche auprès de la communauté scientifique, y compris hors du champ des sciences sociales.

L'engagement dans une démarche qualité

ELFE s'engagera dans la mise en place progressive d'une démarche qualité avec certification, dans un premier temps, sur la sécurité du système d'information, mais s'étendant progressivement à l'ensemble de la chaîne de production et valorisation des données. Le dispositif qualité doit être opérationnel, transparent et « irréprochable » vis-à-vis des différents publics (acteurs du projet, cohorte, grand public, communautés scientifiques, financeurs du projet).

Faire vivre le comité d'éthique

S'investir dans un projet comme ELFE implique de trouver des solutions satisfaisantes et consensuelles aux questions éthiques que soulève la combinaison d'une approche de sciences sociales et de sciences biomédicales avec des prélèvements biologiques. La population suivie (nouveaux nés recrutés avec l'accord de leurs parents), la sensibilité des thématiques de santé, le caractère potentiellement invasif de certains prélèvements, ainsi que la durée indispensable de participation des sujets de la cohorte pour une mesure pertinente des effets retardés de certains facteurs sur le développement des enfants, incitent nécessairement à mener une réflexion pour pouvoir offrir de réelles garanties de sécurité aux participants. Un comité d'éthique a été mis en place afin de définir et d'encadrer les règles déontologiques mises en œuvre dans le projet, comme c'est déjà le cas dans un certain nombre d'autres EPST (IRD, INSERM). Ce comité devra être mobilisé régulièrement pour être force de proposition.

ACHEVER LA PREMIERE PHASE DU PROGRAMME GENERATIONS ET GENRE (GGP) ET LE PERENNISER

Le programme GGP (*Generations and Gender Programme*) a été initié en 2000 par la Commission européenne de l'ONU pour l'Europe (UNECE), à travers son unité spécialisée, la Population Activities Unit (PAU). Les principaux instituts européens de démographie et plusieurs offices statistiques ont alors répondu à l'appel de l'UNECE-PAU en faveur d'un programme international d'enquêtes longitudinales, dit GGP. Un consortium s'est formé pour toute la durée du projet. Il comprend l'INED, le Netherlands Inter-disciplinary Demographic Institute (NIDI), l'Institut Max Planck pour la recherche démographique (MPIDR), l'Institut de recherche démographique de l'Office hongrois de statistique (DRI-HCSO, Budapest) et Statistique-Norvège (Oslo).

L'objectif du *Generations and Gender Programme* est de mieux comprendre la dynamique démographique et sociale des pays européens, en mettant l'accent sur les relations parents-enfants et les relations entre conjoints. Le programme s'intéresse aux déterminants de ces relations et aux phases décisives des trajectoires, qui correspondent aux principaux événements démographiques : naissances, formation des couples, ruptures, départ de chez les parents, retraite, vieillissement, modifications de l'état de santé, en les situant dans le contexte des politiques sociales et familiales de chaque pays.

Le programme repose sur deux piliers. Le premier est la collecte d'une enquête longitudinale, *Generations and Gender Survey (GGS)*, comprenant trois vagues séparées de trois ans, soit une durée totale de neuf années sur la base d'échantillons représentatifs à l'échelle nationale de la population des

hommes et des femmes de 18 à 79 ans vivant en ménage ordinaire (hors institution) et suffisamment fournis pour compenser l'érosion prévisible du nombre de répondants d'une vague à l'autre.

Deux vagues d'enquêtes ont déjà été réalisées en France ; la troisième sera collectée en 2011. Quinze pays sont impliqués à ce jour. Des données harmonisées pour la première vague sont disponibles sur le site du projet ; elles figurent déjà parmi les grandes sources utilisées dans les colloques européens de démographie.

Mais le programme ne se limite pas à prendre en compte les caractéristiques individuelles liées aux comportements démographiques. Il intègre aussi la diversité des contextes socio-culturels. Aussi, son second pilier est constitué d'une base de données contextuelles qui réunit, à l'échelle de chaque pays, voire de chaque région, une somme d'informations sur les dispositifs économiques et juridiques en vigueur, qu'il sera possible de coupler avec les fichiers individuels. La base est maintenant en partie constituée et accessible en ligne, et sera développée en plusieurs temps.

Ce premier projet s'est déjà révélé très fécond. Mais il montrera bien plus largement son intérêt pour nourrir la recherche lorsque les données longitudinales, qui commencent seulement à être exploitées pays par pays, pourront être diffusées sous une version harmonisée. Au delà, il est nécessaire de s'engager dans la pérennisation d'un outil d'enquête longitudinal et international portant à la fois sur les relations intra et inter-générationnelles, et qui a vocation à prendre sa place parmi les grandes infrastructures de la recherche en sciences de la population. L'INED doit rester un des partenaires moteurs dans la suite de ce projet au cours des prochaines années

POUR SUIVRE L'INVESTISSEMENT SUR LA METHODOLOGIE D'ENQUETE

La production de données d'enquêtes innovantes, marquée par un grand souci de qualité méthodologique, est depuis de longues années un des points forts de l'INED. Pour ce faire, le service des enquêtes constitue un point d'appui indispensable aux chercheurs.

Le service des enquêtes aide à concevoir les protocoles d'enquête (outils et méthodes de questionnement) et leur échantillonnage, à tester les questionnaires, les outils et dispositifs de collecte, à conduire l'enquête en grandeur réelle, à réaliser les redressements et calculs de pondérations (y compris sur les enquêtes complexes, notamment couplées, longitudinales) ; il documente et met à disposition de la communauté des chercheurs les données produites ; il réalise, pour certaines enquêtes, des études de qualité.

Ce travail de fond doit être poursuivi et approfondi, le cas échéant en développant des collaborations avec le service des méthodes statistiques de l'institut ainsi que des laboratoires universitaires. Etant donné le développement d'opérations d'enquêtes longitudinales à l'INED, le service continuera d'approfondir les techniques de redressement et de traitement de ces types d'enquêtes. D'autres domaines de la théorie des sondages seront également approfondies, notamment les nouvelles techniques d'échantillonnage équilibré, d'imputations de données manquantes et de mesure de variance dans les enquêtes complexes (*bootstrap* et techniques apparentées). L'acquisition par le service des enquêtes de nouvelles compétences dans ces domaines permettraient de contribuer à optimiser la qualité des sondages en amont et de documenter la qualité des bases de données en aval.

Le travail d'innovation en méthodes, outils et supports de collecte (papier, téléphone, web, image...) mais aussi de contact avec les enquêtés doit aussi être poursuivi, en investiguant les approches les plus à même d'améliorer la qualité des enquêtes en terme de questionnement (conception des questionnaires, formulations...), de formation d'enquêteurs, de couverture et de participation des populations ciblées.

La réflexion sur la recherche qualitative, et ses articulations avec les recherches quantitatives sera également poursuivie.

Développer la méthodologie et les techniques d'enquête

Le service des enquêtes de l'INED possède une expertise reconnue et sollicitée par les partenaires institutionnels (INSEE, INSERM, InVS, OFDT) dans les enquêtes auprès des personnes difficiles à joindre et sur les sujets sensibles, ainsi que sur les enquêtes biographiques. Il a également développé la mise en place d'enquêtes proposant différents modes de réponses : Internet et papier (ELVIRE, Fin de Vie), d'enquêtes couplées associant différents points de vue sur une question (salariés et employeurs dans EFE, ménages et migrants dans MAFE, chercheurs et laboratoires de recherche dans ELVIRE). Il a contribué à soutenir les pré et post-enquêtes qualitatives, les enquêtes multiculturelles, en investissant notamment dans les questions de traduction et de formation des personnes recrutées localement pour assurer l'interprétariat. Il a assuré l'articulation entre aspects méthodologiques, juridiques et éthiques dans les dispositifs de collecte. La participation aux opérations de restitution des résultats aux enquêtés, dans le cadre du suivi de population au Mali comme auprès de jeunes placés à l'ASE en France (ELAP), conduit à développer et à enrichir la réflexion actuelle sur les conséquences des choix et modes de

retours aux enquêtés et à l'adapter à d'autres projets.

Ce rôle de veille méthodologique et d'expertise doit être poursuivi et approfondi en collaboration avec les différents partenaires et en amont des projets. Au cours des années à venir, cette expertise sera notamment exercée en partenariat avec l'INSEE, pour l'enquête sans domicile 2012. Des projets d'enquête complémentaire seront élaborés, ainsi que la méthodologie nécessaire pour étendre la couverture de l'enquête, notamment dans les agglomérations rurales de moins de 20.000 habitants, ainsi que pour développer l'interrogation des non franco-phones et des personnes sans abri peu ou mal couvertes par cette enquête (campements,...) Les techniques de boule de neige probabilistes (*respondent-driven sampling*), encore très peu utilisées en France, pourraient également être explorées.

Un des objectifs du service des enquêtes, au cours des prochaines années, sera de renforcer une activité d'expérimentation méthodologique sur les techniques et modes de collecte, en lien avec les unités de recherche de l'INED ou en tant qu'activité propre. L'idée serait de pouvoir, sous réserve de la disponibilité des forces nécessaires, tester des hypothèses formulées à la suite des enquêtes précédentes sur l'impact des techniques et modes de collecte sur les taux de non réponse totale et partielle, les biais éventuels et les coûts. Pour cela, diverses approches seront développées dont des essais randomisés visant à comparer divers protocoles ou modes de collecte durant les phases pilotes de certaines enquêtes. Le service pourra par ailleurs explorer l'utilisation de données annexes (*paradata*) pour les redressements et les études de qualité de données.

Accroître la visibilité des travaux méthodologiques

Le service des enquêtes participe de longue date à divers réseaux de recherche méthodologique et thématique nationaux et internationaux. Il est nouvellement membre d'un groupe de travail sur les techniques d'enquête multimodes autour de l'Internet, avec l'INSEE, le CREDOC, l'INPES. Pour ce qui concerne les travaux méthodologiques plus statistiques, des collaborations seront recherchées en interne mais aussi avec des laboratoires universitaires, ou le laboratoire du Groupe national des écoles de statistiques. L'activité de présentation dans des colloques sera maintenue et la part des publications scientifiques sera si possible renforcée. En interne, la base de données méthodologique sera alimentée en assurant de manière plus continue la veille sur des revues et des actes de colloques et en intégrant des compte rendus synthétiques de collecte et de description des bases de données obtenues à l'issue des diverses enquêtes produites.

Mutualiser certains supports d'enquête en population générale...

Deux aspects méritent d'être mentionnés. D'abord, la possibilité offerte de mutualisation de certains moyens pour des expérimentations d'intérêt collectif dans le cadre du groupe de réflexion sur les enquêtes en ligne et plus généralement avec les partenaires de l'INED. Ensuite, la potentielle réalisation d'équipements collectifs d'enquêtes de grande envergure. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projets sur les équipements d'excellence, l'INED s'est associé à Sciences Po et au CREST sur le projet DIME-SHS (Données, infrastructures et méthodes d'enquêtes en sciences humaines et sociales), visant notamment à constituer un panel de ménages auxquels seraient offerts des Smartphones et des abonnements téléphoniques en échange d'un engagement de participation à certaines

enquêtes de recherche. Cette mutualisation, qui pourrait être complétée par un centre d'appel téléphonique, permettrait de réduire les coûts de collecte de certaines enquêtes tout en contrôlant la qualité des données produites et en développant l'expertise sur la méthodologie. Plus largement, le recours à des panels Internet existants pourrait également permettre de faciliter certains tests d'hypothèses, de valider des instruments de repérage, et d'effectuer quelques investigations préalables à la mise en œuvre d'enquêtes représentatives en grandeur réelle.

... tout en maintenant la diversité des populations enquêtées et des dispositifs de collecte

Reste que l'objectif est bien de fournir aux chercheurs les moyens techniques et méthodologiques appropriés à la réalisation des enquêtes de la plus haute qualité et si nécessaire auprès de populations spécifiques. Il s'agira donc toujours de proposer les méthodes les plus adaptées parmi l'arsenal de moyens et de méthodes classiques (face à face, téléphone, papier, etc.) et récents (panels, Internet, etc.) sans en privilégier aucune *a priori*.

Mieux organiser l'informatique d'enquête

De nombreuses applications de gestion et de suivi de collecte ont été réalisées au cas par cas par le service des enquêtes, dans le cadre de son activité de soutien aux projets de recherche.

Cette activité doit être restructurée afin de réaliser le plus d'économies d'échelles possibles entre les projets et de mieux anticiper les besoins. Une collaboration avec l'équipe ELFE, également confrontée à ce type de problématique, pourrait ainsi être organisée. L'offre en matière d'informatique

d'enquête (saisie classique, saisie web, saisie optique, numérisation, outils de suivi ou un combiné des ces méthodes) devra ainsi être clarifiée et promue auprès des chercheurs par un document mis à disposition sur l'intranet. Une démarche projet permettant une meilleure planification du déroulement des enquêtes et principalement des phases informatiques sera mise en place.

Les outils de numérisation et d'indexation des questionnaires d'enquête, permettant un archivage et une conservation des documents dans de bonnes conditions ainsi que de possibles retours aux informations d'origine en cas de nécessité, seront développés.

Documenter la qualité des enquêtes

Dans le cadre de la documentation des enquêtes publiée en partenariat avec les chercheurs responsables des projets, le service des enquêtes s'engagera plus précisément dans une réflexion pour définir des indicateurs de « qualité » (échantillonnage, conditions de collecte, distribution des non réponses, biais, etc.). Une réflexion sera également menée afin de standardiser la documentation de l'échantillonnage et des travaux de pondération. A terme, il s'agit, pour chaque enquête coproduite par le service, de réaliser un document de format court standard, consignait ces indicateurs de qualité et alimentant un catalogue de littérature grise méthodologique. Ce travail ne se substituera pas aux actuels bilans de collecte, mais viendra les compléter.

Mette les données à la disposition de la communauté des chercheurs

Il est essentiel que les enquêtes soient largement mises à disposition du monde de la recherche. Cela a été le cas au cours de dernières années, notamment dans le cadre d'une collaboration étroite avec le réseau Quetelet : 28 nouvelles enquêtes sur la période 2006-2009, et le début du passage du

catalogue des enquêtes INED sous le logiciel dédié NESSTAR.

Ce travail doit être poursuivi, avec l'achèvement de la description formelle des procédures de mise à disposition des bases de données : délais, type de traitements sur les données et métadonnées, anonymisation, droits d'accès. Les méthodes d'archivage (interrogation dynamique des bases de données sur un thème, par exemple), ainsi que l'éventuelle mise à disposition de matériaux qualitatifs seront approfondies, dans la cadre du Gis Quetelet d'une part, du projet d'équipement d'excellence DIME-SHS de l'autre.

Valoriser la recherche publique et la place des enquêtés

A la croisée d'enjeux méthodologiques, juridiques et déontologiques, la réflexion sur la place des enquêtés dans les dispositifs de recherche doit être renforcée afin d'optimiser et de pérenniser la qualité des recherches menées. Information et supports d'information, consentement (écrit ou oral), présentation des enquêtes et de leurs objectifs, publication des résultats mais aussi restitution aux personnes enquêtés, sont autant d'étapes à penser de façon plus systématique et innovante afin d'intégrer au mieux les populations enquêtées et valoriser leur participation aux enquêtes de recherche.

POUR SUIVRE L'INVESTISSEMENT DES METHODES STATISTIQUES

Le service *Méthodes Statistiques* a été créé en janvier 2007 à la suite des préconisations des précédentes orientations stratégiques, afin d'offrir aux chercheurs un appui méthodologique aux techniques statistiques, en regroupant des ressources spécialisées en termes de méthodologie statistique au sein d'un service indépendant travaillant en étroite collaboration avec les équipes de recherche.

Depuis cette date, le service assure à la fois des actions de conseil auprès des responsables de projets, des actions de formation des chercheurs, dans des formats divers (assistance ponctuelle, mise en œuvre de formations adaptées en interne, notamment destinées aux doctorants, ou en externe, aide à la préparation d'articles, assistance suivie dans le cadre de projets phares) et la veille méthodologique. Les membres du service sont aujourd'hui particulièrement impliqués dans des projets de recherche lourds, notamment ceux financés par l'ANR ou l'Union Européenne.

Les méthodes d'analyse statistique développées sur cette période couvrent notamment l'analyse exploratoire multivariée, l'analyse de trajectoires, la modélisation (régressions Logistique, modèles multiniveaux, modèles de durée), mais aussi la micro-simulation ou la statistique textuelle.

Un séminaire de statistiques appliquées, ouvert sur l'extérieur, a été créé dans un format, trimestriel, sur une demi-journée ; il a connu un vif succès. Il est maintenant co-organisé périodiquement avec la Société française de statistique.

Ces efforts doivent être poursuivis et renforcés afin que l'ensemble des chercheurs puissent être en mesure d'utiliser les techniques de modélisation statistique qui sont la norme dans la recherche internationale.

Anticiper les besoins

Le dialogue entre le service des méthodes statistiques et les unités de recherche doit être intensifié pour une bonne anticipation des besoins. Ce rapprochement doit notamment être opéré avec les unités spécialisées dans le domaine épidémiologique d'une part, de la démographie économique d'autre part. L'étendue des méthodes à

investir devra naturellement tenir compte de la nature des grands projets planifiés sur la période ; il sera notamment nécessaire pour investir plus encore dans les méthodes longitudinales et analyses de cohortes, mais aussi, par exemple, sur les méthodologies d'évaluation des politiques publiques.

L'assistance sur projets de recherche, pour être réellement efficace (et efficiente), doit être apportée, non pas à la demande des chercheurs au moment de l'expression des besoins, mais dans un partenariat plus étroit, précoce et continu avec les responsables de nouveaux projets et les groupes d'exploitation des enquêtes, en y intégrant systématiquement un membre du service des méthodes, de manière à anticiper les besoins et à prévoir les investissements puis les collaborations ou formations nécessaires.

La veille bibliographique devra continuer à porter sur un ensemble plus large de méthodologies innovantes ou encore mal couvertes actuellement.

La constitution d'une base de connaissances et de références bibliographiques doit être aujourd'hui accélérée ; l'outil intégré dans le nouvel intranet devrait permettre de finaliser rapidement cet objectif.

Une activité plus partenariale

Les effectifs du service SMS étant peu nombreux, l'une des pistes pour élargir ce panorama de formations sera de multiplier les partenariats avec d'autres organismes (CNRS, INSERM...), afin de leur donner accès aux formations INED, et permettre aux personnels INED de pouvoir en retour suivre des formations dans ces institutions dans des conditions similaires. Certaines formations spécifiques devront, comme certaines ont commencé à l'être par le passé, être données par d'autres partenaires extérieurs, spécia-

listes du domaine, dans la cadre de véritables partenariats scientifiques sur les projets.

La collaboration exemplaire initiée entre l'INED et l'EHESS sur l'analyse des données relationnelles a initialement pris la forme d'un Pole Méthodologique autonome, associant l'EHESS et l'INED via une convention. Par voie d'avenant, elle a été intégrée dans les activités du Service au début 2008, et s'exerce sous la responsabilité d'un ingénieur de l'EHESS associé à l'INED, sur un mode similaire à celui des unités de recherche avec les chercheurs associés. Cette organisation a permis de faire du service un centre expert reconnu en la matière ; elle prélude à des collaborations encore approfondies dans le cadre du campus Condorcet. Elle a permis d'expérimenter le fonctionnement d'un service d'appui à la recherche avec un ingénieur associé. Cette expérience positive sera développée sur d'autres thématiques.

Formation aux méthodes : nouveau public, nouveaux outils

Les formations et expertises dispensées par les membres du service ont déjà pris de nombreuses formes : formations thématiques, enseignement dans des filières supérieures (université Paris 1, formations doctorales), interventions au sein d'instances de formation (Société Française de Statistique, CEPE), encadrement de groupes de projet (ENSAI).

La participation de membres du service au projet MAFE a permis de faire émerger un nouveau type de formation, qui se révèle d'un grand intérêt. Par une association précoce aux projets de recherche, au delà des formations thématiques sur l'application d'une méthodologie particulière, il est possible de proposer, sur plusieurs jours, des cycles de formations adaptées aux besoins identifiés, ces formations s'adressant à l'ensemble du groupe de chercheurs impliqués dans un

projet, notamment les groupes d'exploitation d'une nouvelle enquête. Ce cadre organisationnel devrait permettre aux chercheurs et analystes de développer des compétences sur un spectre plus large, et permettre une homogénéité des compétences de l'équipe de chercheurs, sur une problématique commune. Cela nécessite une collaboration étroite et précoce avec les responsables du projet et l'investissement d'une équipe élargie.

Au-delà de ce volet formations, il convient de réfléchir aux multiples supports de valorisation des méthodologies d'analyse statistique : en plus du séminaire de statistiques appliquées mentionnées par ailleurs, le service a participé, en collaboration avec des chercheurs, à l'écriture d'ouvrages dédiés (*Manuel d'analyse textuelle* sous presse aux éditions du CEPED, *Manuel d'analyse multiniveau* en préparation). Ce type de support doit être développé, avec un objectif de mises en œuvre explicites des méthodologies présentées.

Enfin, il faudra réfléchir à d'autres formes de techniques de formation. Ainsi, les formations par Internet pourraient permettre dans certains contextes de délocaliser l'activité de formation, en temps et en lieu. L'INED ne possède pas à ce jour de technicité, ni d'expérience dans ce domaine, mais une réflexion sera menée sur l'utilisation de ces nouveaux médias qui pourraient ainsi permettre de donner accès à des partenaires du Sud qui ne disposent pas toujours des ressources méthodologiques sur place. Si ces techniques ne peuvent entièrement se substituer à la formation traditionnelle, elles peuvent dans certains cas fournir un support complémentaire. Certains groupes de travail, tel que le groupe Enseignement de la Société française de statistiques, seront contactés pour un partage d'expérience.

C. Systématiser les approches « Genre »

La question de l'élévation du statut des femmes et de l'amélioration de leurs conditions de vie n'est devenue un réel enjeu politique au niveau mondial qu'à partir du milieu des années 90 (conférences du Caire et de Pékin), et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), promulgués en 2000, sont venus renforcer ces directives. Si ces diverses mesures visent en premier lieu les pays du Sud, dans lesquels les conditions de vie des femmes sont généralement beaucoup moins bonnes que celles des hommes, les pays du Nord sont également concernés. Qu'il s'agisse de la représentation politique, de l'emploi, des arbitrages entre vie professionnelle et vie familiale, de la santé et du handicap, de la sexualité, de la conjugalité ou des violences domestiques, du vieillissement et de la retraite, les pays du Nord, dont la France, sont encore loin de garantir les conditions d'une réelle égalité entre hommes et femmes, même si les avancées sont indéniables.

L'INED reste aujourd'hui l'un des rares instituts de recherche français hébergeant une unité sur le genre. L'unité Démographie, genre et sociétés joue un rôle central d'une part dans la production de données innovantes sur les questions de genre, dans un domaine où les chercheurs-e-s intéressé-e-s à l'étude des inégalités femmes/hommes se tiennent souvent ou sont tenus à l'écart des enquêtes et méthodologies quantitatives. Elle a développé d'autre part des méthodologies et des outils innovants permettant de mesurer les inégalités entre hommes et femmes et d'analyser la manière dont elles se transforment. La quantification de ces inégalités est ce qui permet à la fois de mesurer les évolutions dans le temps et de procéder à des comparaisons nationales et internationales.

L'enquête Familles et employeurs menée en 2005-2006, en collaboration entre l'unité Genre et l'unité Démographie économique, est emblématique de cette capacité d'innovation. Elle s'est saisie de la question cruciale de l'articulation des temps sociaux et des tensions entre travail et vie privée. L'approche de genre a par ailleurs permis de renouveler l'étude quantitative de la sexualité. L'enquête « Contexte de la sexualité en France » en est un bon exemple. Elle envisage la sexualité dans un sens large, incluant des relations, des actes et des représentations.

LE GENRE : UNE PLACE TOUJOURS PLUS GRANDE DANS LES ETUDES DEMOGRAPHIQUES

La démographie, qui a toujours considéré le sexe comme une de ses variables de base, s'attache par ailleurs à décrire des différences entre hommes et femmes dans de nombreux aspects de la vie humaine (migration, comportements matrimoniaux, mortalité, etc.). Mais ce n'est que depuis quelques années qu'elle prend en compte, dans ses analyses, les rapports sociaux de sexe – autrement dit le genre – et les effets de pouvoir qu'ils impliquent. Comparer terme à terme les femmes et les hommes comme des entités indépendantes n'est en effet pas suffisant. Il est nécessaire de mener une analyse relationnelle et structurelle, qui tienne compte de tout ce que leurs comportements et représentations doivent aux négociations, hiérarchies, conflits et contraintes liés à des rapports de pouvoir asymétriques et aux inégalités de position sociale entre les femmes et les hommes.

Thématique transversale par essence, la question du genre est de ce fait fortement fédératrice. L'approche de genre est ainsi commune à la plupart des recherches menées

à l'INED : genre et vieillissement, genre et migrations, genre et santé, genre et emploi, genre et relations familiales, etc. Mais le genre s'impose aussi comme une problématique de recherche à part entière.

Dans les prochaines années, deux axes de recherche seront privilégiés : le genre au fil de la vie et les liens entre les violences interpersonnelles et le genre.

UNE QUESTION DE RECHERCHE : LE GENRE AU FIL DE LA VIE

Dans ce cadre, le genre, c'est-à-dire le sexe des individus et les rapports sociaux qu'il sous-tend, sera pris en compte non pas comme une simple variable explicative mais comme un facteur structurant et structuré par les moments « clés » de la vie humaine (entrée en vie sexuelle, mise en union, accidents de santé, épisodes de chômage, séparation, remise en couple, retraite, etc.), qui peuvent constituer des « transitions critiques », pour l'analyse desquelles la prise en compte des rapports sociaux de sexe est fondamentale. Si l'âge chronologique est une variable fixe et objective, l'âge social est en revanche construit par les déroulements de vie et la politique des âges. On peut considérer que les expériences très différenciées de l'âge et du déroulement de la vie qu'ont les femmes et les hommes sont un indicateur puissant de la persistance et de l'intériorisation des inégalités sociales de genre.

Adolescence et jeunesse : les nouvelles voies d'acquisition de formation d'une asymétrie de genre

Adolescence et jeunesse sont le grand moment de fabrication et de fixation de définitions de soi différenciées selon le sexe. L'itinéraire adolescent se vit au sein des deux grandes institutions encadrant le passage à l'âge adulte que sont l'institution scolaire et l'institution familiale. Or les structures

familiales ont profondément changé depuis les années 1990. Le rôle de la parenté dans la construction des identités sexuées et dans l'asymétrie de genre mériterait d'être revisité au vu de ces changements. En vue d'une future enquête sur la jeunesse qui intégrera la question de l'âge subjectif et de la construction de la maturité, une réflexion sera menée autour des représentations des modèles de genre (ce que veut dire devenir une femme adulte, ou un homme adulte) ; les rôles (et notamment l'adhésion au rôle parental) ; et les effets des diverses pratiques de socialisation juvéniles sur la perception subjective de l'âge : la scolarisation, les fréquentations amoureuses, les loisirs et les interactions avec les parents. On accordera également beaucoup d'importance au rôle des médias, d'Internet, des livres, des jeux et des pairs à l'école dans la construction d'une maturité différenciée. Être mûr, est-ce avoir acquis des attributs adultes ou se conformer aux comportements valorisés par le groupe des pairs ? On se demandera si la tendance au brouillage des seuils qui séparent la jeunesse et l'âge adulte se manifeste de la même façon pour les femmes et pour les hommes.

Deux étapes décisives de la vie familiale : conjugalité et parentalité

La famille et la vie privée connaissent des transformations majeures dans les sociétés du Nord comme dans celles du Sud. En s'intéressant aux comportements qui relèvent du début de la vie adulte (entrée dans la sexualité, premières unions, premières grossesses) ou des étapes plus avancées de la vie conjugale (ruptures d'union, remises en union, partenariat multiple, formes de coresidence), on peut cerner comment ces transformations récentes de la vie privée questionnent le genre, et inversement dans quelle mesure le genre continue de façonner ces situations conjugales et relations familiales. Il s'agit d'étudier à la fois les

transformations des formes dominantes de conjugalités et de parentalités (évolutions du statut du mariage et de ses formes de ritualisation, la prise en charge des enfants), et celles qui expriment une mise à distance des normes conjugales (pacte civil de solidarité, couples de même sexe, unions informelles) ou parentales (maternités solitaires, transmission du double nom en France). La confrontation des objets de recherche et la comparaison des contextes démographiques, socio-économiques et institutionnels différents permet de mieux rendre visible ce qui relève des asymétries et différences de genre. En définitive, ces recherches montreront dans quelle mesure les diverses formes d'éloignement ou de redéfinition de normes familiales et conjugales traduisent une atténuation des asymétries dans les rapports sociaux de sexe ou en produisent de nouvelles.

Puberté et ménopause : deux âges critiques ?

Les facteurs de la longévité et du vieillissement font débat, avec la confrontation de thèses biologiques et d'interprétations en termes sociaux et culturels des inégalités sexuées. Les interprétations différentielles des facteurs du vieillissement chez les hommes et chez les femmes semblent également prévaloir dans le domaine médical et perdurer jusqu'à nos jours. Ainsi en dépit des observations démographiques, la puberté et la ménopause restent à bien des égards pensées comme des âges critiques, plus dangereux pour les jeunes filles que pour les jeunes hommes dans le cas du premier, et spécifique à la femme, dans le cas du second. Une histoire longue des représentations de ces « symptômes physiologiques » de l'âge, croisant savoirs médicaux et d'autres corpus savants et littéraires apporterait un nouvel éclairage sur la perception de la croissance et du

vieillesse au féminin et au masculin et leur évolution dans le temps.

Genre et santé au fil de la vie :

L'épidémiologie sociale montre depuis une dizaine d'années que la santé, physique comme mentale, se construit et se dégrade au fil des trajectoires et expériences marquantes, positivement ou négativement. Les conditions de vie dès l'enfance, les comportements et expositions dans le milieu de vie et au travail, le soutien social et les épreuves participent aux risques de mauvaise santé ; ils conditionnent également les ressources pour se prendre en charge, se remettre ou faire face à un événement de santé. Les analyses de genre montrent que les trajectoires de vie et les événements clés qui les jalonnent se déclinent très différemment pour les hommes et les femmes. Ce qui relève de la santé n'est pas conçu de façon identique par les deux sexes, n'incluent pas les mêmes pratiques ni les mêmes comportements pour les unes et les autres. Au-delà, leur socialisation différentielle façonne des « structures de l'intériorité » distinctes entre sexes qui aboutissent à l'expression spécifique des tensions mentales, non seulement par des pathologies, mais aussi par des prévalences fortement inégales entre femmes et hommes.

UNE GRANDE OPERATION DE COLLECTE : UNE NOUVELLE ENQUETE NATIONALE SUR LES VIOLENCES DE GENRE

Les violences de genre sont le produit des inégalités structurelles entre les sexes en même temps qu'un instrument de la domination masculine. Objet d'étude incontournable pour l'analyse des rapports sociaux de sexe, elles sont devenues un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics. La politique de lutte contre les violences faites aux femmes a pris corps dans les instances

internationales, sous la pression des ONG féministes, en 1985, lors de la 3ème Conférence mondiale sur les femmes de Nairobi. Depuis, les grands organismes internationaux et les institutions européennes ont formulé des recommandations et mis en place des plans d'action pour cerner le phénomène et tenter de l'éradiquer. Dès 1995, la plate-forme d'action de la Conférence mondiale de Pékin sur les femmes enjoint les états de promouvoir la recherche et de constituer des statistiques sur les différentes formes de violence à l'encontre des femmes, en particulier la violence domestique, les violences dans l'espace public et sur le lieu de travail. En France comme ailleurs, les démographes ont été au cœur du processus de production des données statistiques sur le sujet. L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) réalisée en 2000 par l'IDUP (Université de Paris 1) et à laquelle l'INED a participé, est la première enquête de référence en la matière. Les violences de genre sont ainsi devenues un objet d'étude pour la démographie, comme en témoigne l'importance de ce sujet dans les congrès internationaux, où l'on s'emploie à explorer les liens entre les violences et la santé, la violence et la famille, la violence et la sexualité.

Quinze ans après la réalisation de l'ENVEFF, on se propose, en partenariat avec l'IDUP, d'actualiser les données en lançant une nouvelle enquête qui répondra aux nouvelles questions scientifiques soulevées sur le sujet tout en étant attentive aux attentes de la société civile et des pouvoirs publics. Cette enquête est planifiée pour 2013.

Dans le sillage de l'ENVEFF, d'autres enquêtes, n'étudiant pas spécifiquement les violences sexistes, se sont saisies de cette question : les enquêtes sur la sexualité ou la santé, qui identifient et mesurent des violences sexuelles ; les enquêtes de victimisation, qui

replacent les violences faites aux femmes dans le phénomène plus large des violences interpersonnelles et des nuisances subies dans le cadre de vie. D'autres travaux s'appuyant sur des données administratives ont, par ailleurs, permis de dénombrer les homicides conjugaux. La nouvelle enquête sera conçue de manière à tenir compte des apports de ces nouvelles sources de données, en les complétant. Ces travaux ont en effet fait avancer la connaissance des violences faites aux femmes, mais ne permettent pas d'en avoir une vue d'ensemble :

- Certains domaines, comme l'effet des violences subies dans un cadre scolaire ou professionnel, restent inexploités.
- Les campagnes de prévention menées depuis l'année 2000 ont profondément changé le rapport des individus aux violences sexistes en les rendant plus dicibles. Il a ainsi été constaté, dans les enquêtes sur la sexualité, que les violences sexuelles déclarées ont sensiblement augmenté. Si la dynamique est la même pour des autres formes de violence, il devient important d'évaluer l'ampleur de ces changements.
- Il est nécessaire d'explorer le rapport des hommes à la violence, qu'ils en soient auteur ou victime, en examinant la place de la violence dans la construction sociale de la masculinité et en étudiant aussi les violences subies par les hommes dans une perspective de genre.
- La situation sociale de certains groupes de personnes les expose potentiellement à plus de violences ; c'est le cas des personnes migrantes ou issues de l'immigration et tout particulièrement des femmes migrantes ou de leurs descendantes exposées à des formes de violence spécifiques (excision, mariages forcés), de même que des personnes homosexuelles ou des personnes âgées.

La Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences

faites aux femmes de l'Assemblée nationale a publié récemment un rapport d'information dont les propositions témoignent de l'importance accordée par les pouvoirs publics

à la mesure statistique des violences faites aux femmes et de leur volonté de soutenir une nouvelle enquête nationale sur la question.

D. Approfondir encore le champ de la démographie économique, soutenir la perspective historique

Au cours des dernières années, la place, à l'INED, des recherches relevant de la démographie économique s'est fortement accrue. Il importe de poursuivre les efforts entrepris de manière à accroître la visibilité de l'INED dans les débats scientifiques et dans le débat public. Par ailleurs la perspective historique doit être maintenue de manière à inscrire l'évolution des techniques et des paradigmes de la science de la population dans le temps long.

COMPORTEMENTS ET POLITIQUES SOCIALES

Les précédentes orientations stratégiques avaient mis en avant la recherche sur les interrelations entre la vie familiale et la vie professionnelle à travers l'exploitation des données de l'enquête familles et employeurs réalisée en 2004-2005. Cette enquête a été largement diffusée et exploitée par les partenaires financiers (DARES, INSEE, DREES, CNAF, DGAFP, SESSI), et de nombreuses équipes de chercheurs (Centre d'étude et de l'emploi, laboratoires Maurice-Halbwachs, MATISSE, université de Lille, université de Brest, etc.). Un groupe d'exploitation a réuni ces équipes pendant deux ans. Ses résultats ont donné lieu à des articles de vulgarisation et à un ouvrage collectif. L'enquête continue aujourd'hui à être exploitée, en creusant en particulier les liens de causalité entre comportements des employeurs et des salariés, et comportements des deux conjoints.

L'enquête Familles et Employeurs a tout d'abord permis d'établir un bilan de l'articulation famille-travail en France du point

de vue des salariés, mais aussi de manière plus inédite du point de vue des employeurs. L'enquête a aussi confirmé que les arrangements entre famille et travail continuent à concerner majoritairement les femmes, que les naissances sont un moment charnière pour les carrières pour les femmes d'autant plus que le rang de l'enfant augmente. Les politiques d'aides à la conciliation élaborée en France et dans les autres pays de l'OCDE ont été analysées de façon détaillée. Des travaux approfondis ont été également menés sur les inégalités hommes/femmes en matière de retraite et le rôle des avantages familiaux dans la réduction de ces inégalités.

Parmi les thématiques déjà en cours, les analyses sur les décisions au sein des couples et l'insertion économique des migrants seront développées et approfondies. Ces thématiques bénéficieront pour ce faire de l'exploitation de nouvelles données, comme l'enquête « Emploi du temps 2009-2010 » de l'INSEE et son module complémentaire « décision au sein des couples », ou l'enquête TeO, qui permettront de tester des modèles de comportements plus complexes. Deux thématiques totalement nouvelles seront abordées lors des prochaines années : l'effet de la crise sur les inégalités économiques et sociales, et l'évaluation de l'effet des politiques sociales sur les comportements démographiques. La recherche s'organisera autour de trois grands axes : les prises de décision au sein des familles, les disparités de genre et d'origine au sein du marché du travail et l'effet des politiques sociales sur les comportements des ménages.

LA FAMILLE AU COURS DU CYCLE DE VIE : DECIDER ENSEMBLE ET PARTAGER

Les événements démographiques modèlent la vie des individus et influencent leurs comportements. Ainsi, départ du domicile parental et autonomie financière, constitution du couple, arrivée et éducation des enfants, divorce ou séparation, veuvage, sont autant d'événements susceptibles d'affecter et de remettre en cause l'organisation des couples et des familles au cours du cycle de vie. Il sera traité des transferts, essentiellement en temps et en argent, entre membres d'une famille ou d'un couple, mais aussi des comportements familiaux variables au cours du cycle de vie. Il ne s'agit pas seulement d'étudier le comportement des individus, mais aussi les interactions entre membres d'un même ménage ou famille, en tenant compte de leurs ressources, aspirations et relations de pouvoir. Ce projet englobe des travaux à caractère théorique, et/ou appliqué, portant sur la genèse des décisions et comportements familiaux au cours du cycle de vie et les conséquences qui en résultent pour les individus.

Choix familiaux envers les enfants selon la taille et les caractéristiques de la fratrie

Un angle d'approche intéressant qui sera développé dans les années à venir est celui des choix familiaux envers les enfants selon la taille et les caractéristiques de la fratrie. En général, être issu d'une famille nombreuse réduit le niveau d'éducation d'un enfant. La taille de la famille et la faible éducation des enfants sont-ils deux phénomènes conjoints caractérisant certains types de ménages ou existe-t-il une relation de causalité entre le nombre et le niveau d'éducation des enfants? S'il existe un lien de causalité, une politique démographique nataliste aurait des consé-

quences négatives sur le niveau scolaire de la génération. Par ailleurs, l'éducation n'est-elle sacrifiée que pour certains enfants dans les familles nombreuses? Si tel est le cas, les politiques publiques devraient concentrer leur aide vers l'école plutôt que vers la famille pour éviter les inégalités intrafamiliales.

Décisions au sein du couple

Un autre angle d'approche est celui des décisions au sein du couple et du partage du travail rémunéré et du travail domestique entre membres du couple. Plus théorique, ce champ est en plein essor en économie de la famille depuis le développement des modèles collectifs. Les recherches qui concernent la prise de décision des conjoints et aussi de l'enfant et du jeune adulte dans le ménage sont essentielles pour cibler les aides aux familles.

Enfin, la spécialisation des conjoints est dynamique au cours du cycle de vie, mais fortement imprégnée des normes sociales qui la régissent. L'objectif est d'expliquer comment l'inégalité dans la répartition des tâches au sein du ménage se forme, s'amplifie ou se réduit au cours du cycle de vie.

DISPARITES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Depuis les années 1950, le marché du travail français a connu des transformations majeures avec la montée de la participation des femmes et un afflux d'immigrés, notamment d'Europe du sud et d'Afrique. Ce projet étudie les disparités sur le marché du travail entre sous-populations. Il s'intéresse plus particulièrement à la mesure des disparités de genre et d'origine (immigrés et descendants), et à l'effet des comportements familiaux (naissances, séparations) sur les inégalités d'accès à l'emploi et de salaire.

Un des axes se focalise sur les difficultés d'intégration économique des immigrés et de leurs descendants en France et en Europe. Il s'intéressera aux inégalités d'accès à certains types d'emploi selon l'origine. En particulier, les femmes immigrées peuvent cumuler des problèmes d'accès liés à l'origine et au genre. Un accent particulier sera mis sur l'accès aux emplois dans la fonction publique. Une quantification de la durée nécessaire à l'intégration sera finalement effectuée. Deux doctorants travaillent sur cette thématique.

Un autre axe examine l'évolution des disparités économiques en temps de crise. Il précise dans quelle mesure certaines catégories de la population sont écartées de l'emploi lorsque la conjoncture est mauvaise. Il analyse comment une crise économique influence le processus de recherche d'emploi et le niveau de vie des ménages. Les études seront menées sur les crises passées mais doivent préparer une analyse de la dernière crise économique de 2008. Ces travaux font partie d'un projet financé par l'ANR.

POLITIQUES SOCIALES ET COMPORTEMENTS DES MENAGES

L'objectif de ce projet est d'analyser les relations entre les évolutions démographiques et les politiques sociales. Ceci amène à s'interroger sur les objectifs de l'action publique, sur le moment auquel l'Etat doit intervenir, et sur les formes de cette intervention et leur adéquation aux évolutions démographiques et sociales. On souhaite aussi identifier les effets directs et indirects de ces politiques, qu'ils se situent aux niveaux micro ou macro.

Deux grands types de politiques sociales seront étudiés prioritairement :

- les politiques d'aides aux familles, visant à améliorer leur bien-être matériel et à favoriser la conciliation entre travail et vie familiale. Par

exemple, nous analyserons l'effet des changements de système institutionnel, de politiques (en particulier, concernant le congé parental) sur la fécondité des couples et la carrière des femmes, et les variations de tendance dans les pays de l'OCDE.

- les politiques de retraite, en lien avec les comportements d'épargne et d'accumulation patrimoniale. Comment les gens anticipent-ils le passage à la retraite ? Quelle connaissance ont-ils du système et comment anticipent-ils leur fin de vie et d'éventuelles périodes de dépendance ? Les questions d'anticipation et de prévoyance, au niveau individuel ou ménage, sont des thèmes intéressants à développer dans une perspective de long terme, en lien avec les réformes de retraite, les modifications de structure familiale et l'allongement de la durée de vie. A court terme, ces thèmes pourraient être abordés en utilisant l'enquête HID. A long terme, le thème de la prévoyance pourrait être développé en collaboration avec d'autres unités.

DES TRAVAUX D'HISTOIRE LONGUE

Les travaux historiques figurent parmi les axes prioritaires mis en avant au cours des dernières orientations stratégiques. En effet les recherches conduites dans ce domaine depuis plusieurs décennies à l'INED sont une des façons d'arrimer la démographie aux autres sciences sociales, y compris d'une manière contemporaine.

Ces travaux historiques cherchent à explorer systématiquement l'apport de l'hybridation entre l'histoire des connaissances anciennes et l'histoire des phénomènes démographiques et économiques eux-mêmes. Ainsi par exemple, il n'est plus question aujourd'hui pour un historien des faits économiques et sociaux d'entreprendre un travail statistique sur une époque ancienne, ou de mener une

enquête sur un phénomène particulier, sans prendre en considération l'état des connaissances effectivement attestées à l'époque, les arrières plans institutionnels, politiques et juridiques des matériaux d'archive mobilisés, ou encore les débats élaborés parmi les spécialistes anciens. Inversement, les spécialistes de l'histoire des connaissances démographiques et économiques peuvent aujourd'hui travailler en prenant en considération l'incidence de ces savoirs sur les phénomènes eux-mêmes, ou encore l'importance des transformations historiques connues sur la formation des théories qui leur étaient contemporaines.

En quelques décennies, l'histoire des savoirs et l'histoire des phénomènes – longtemps tenues à l'écart l'une de l'autre tant il était difficile de disposer d'une acuité suffisante des deux côtés et tant on manquait d'expérience dans leur combinaison – se sont ainsi conjuguées dans des travaux de l'Unité Histoire et Populations.

Les travaux menés portent des dynamiques pluriannuelles : enquêtes de longue durée, parfois fondées sur la reprise d'anciennes enquêtes (enquête TRA) et projets éditoriaux souvent de long terme (Quesnay, Lambert, Halbwachs).

L'ensemble de ces travaux vise la restitution des formes prises par la connaissance des phénomènes démographiques, des plus anciennes aux plus contemporaines, l'analyse selon des méthodes actuelles de ces phénomènes pour des époques révolues, l'exploration de l'incidence de leur appréhension ancienne sur leur transformation d'alors, et enfin la confrontation de la restitution actuelle des savoirs passés avec des reconstitutions systématiques des populations anciennes.

Les relations déjà effectives avec d'autres partenaires (EHESS, CNRS, Campus Condorcet, Sciences Po, Universités) devraient se développer dans les prochaines années. L'évolution des cadres institutionnels en cours dans l'enseignement supérieur et la recherche conduiront sans doute à établir plus fermement ces partenariats jusqu'ici fondés sur des logiques strictement scientifiques.

Entretenir les fondamentaux : l'érudition de référence

Ces travaux reposent sur la combinaison des exigences de l'érudition et des méthodes de l'histoire intellectuelle, de l'épistémologie, de la philosophie des sciences, de la sociologie historique, ou encore de l'histoire culturelle, afin d'intégrer contextualisation des textes étudiés et analyse de leur portée théorique, conceptuelle ou technique. Ils se situent à l'interface de plusieurs disciplines (sociologie et historiographie, démographie ou sociologie et anthropologie, histoire et économie, historiographie et histoire sociale, etc.).

Parallèlement à la consolidation des efforts visant à faire connaître les états anciens des connaissances sur la population (XVIIe-XVIIIe siècle), les travaux portant sur les XIXe et XXe siècles continueront à être encouragés. Seront en particulier pris en considération les clivages entre les disciplines formées à l'époque contemporaine qui ont conduit à séparer les approches démographiques, économiques, sociologiques et anthropologiques des phénomènes de population, et les effets d'aveuglement qui en ont résulté.

Développer le secteur paléodémographique

Les travaux de paléodémographie sont fondés sur des données anthropologiques, environnementales, archéologiques et historiques et étayés par des recherches concomitantes en démographie historique (qui s'appuient, elles,

sur des sources écrites). Ils se poursuivront en étendant objets et méthodes. Les thématiques en lien avec la mortalité dans des contextes exceptionnels (crises frumentaires, épidémies, catastrophes naturelles, mais aussi périodes d'insécurité politique ou économique) seront approfondies en recourant aux méthodes d'estimation et aux outils de modélisation récemment développés. Un autre axe important concernera l'approche des phénomènes migratoires sur la base du matériel archéologique (migrations saisonnières, déplacements de populations, mise en valeur de nouveaux territoires).

Orienter les travaux d'histoire des populations vers le lien entre protection sociale et comportements démographiques

Les travaux historiques menés jusqu'à présent ont permis de jeter les bases d'une histoire « globale » des populations. Il s'agit, dans ce cadre, d'observer la montée en puissance depuis le XIXe siècle des politiques sociales et ses incidences sur l'approche démographique des populations. Au moyen d'une perspective historique de longue période seront saisis les usages et les mutations des grandes variables de la démographie (fécondité, migrations et autres formes de mobilité, mortalité et morbidité). Ainsi un des projets porte sur les inégalités entre générations et bénéficie d'un financement ANR.

E. Questionner la stabilité de la fécondité, explorer la diversité croissante des situations familiales et de l'habitat

Depuis une dizaine d'année, la fécondité se maintient à un niveau relativement élevé en France, après la baisse du début des années 1990. Ce niveau est à la fois supérieur à celui de nos voisins européens et suffisant pour assurer le remplacement des générations, si l'on tient compte d'un solde migratoire positif mais faible par rapport aux autres pays d'Europe. Il en résulte dans le débat public une vision nouvelle des comportements de fécondité et de famille, positive, centrée sur la réussite du « modèle français ».

L'INED a renouvelé ses approches de la fécondité en étudiant davantage le rôle des politiques et en participant à des projets de comparaisons internationales. Ces recherches ont montré que la spécificité française s'explique à la fois par sa solide politique familiale et sociale, en incluant les politiques d'éducation et de logement, et par des intentions de fécondité élevées des couples français. Les logiques concurrentes sous-jacentes aux comportements ont été mises en évidence ainsi que le rôle des contraintes institutionnelles, les différences sociales.

QUESTIONNER LA STABILITE DE LA FECONDITE

Mettre en perspectives intentions de fécondité et fécondité effective

L'INED, à travers l'Unité Fécondité, famille, sexualité et l'unité mixte Epidémiologie, démographie et sciences sociales, poursuivra ses travaux sur la fécondité des hommes et des femmes. L'arrêt depuis 15 ans de la baisse de la fécondité avant 25 ans, tandis que la hausse après 30 ans se poursuit, pose des questions spécifiques sur les naissances selon l'âge et le rang, dans les différents groupes

sociaux : choix de fécondité aux âges tardifs, fécondité des secondes unions. La confrontation entre intentions et fécondité effective et l'étude de l'évolution des réponses sur les intentions, d'une vague à l'autre de l'enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles, sera enrichie par des comparaisons internationales d'une part, des entretiens qualitatifs d'autre part.

Santé sexuelle et reproductive : une approche globale incluant hommes, femmes et médecins

Le champ de la santé sexuelle et reproductive connaît des évolutions considérables qui s'inscrivent dans un mouvement de médicalisation de la sexualité qui procède à la fois d'une modification des attentes sociales et du développement important de l'offre de soins. Dans le même temps, le contexte dans lequel les individus vivent leurs expériences sexuelles s'est sensiblement modifié, ceci en raison notamment d'une diversification des trajectoires affectives et conjugales, ainsi que de l'irruption de l'épidémie de VIH qui a bouleversé les représentations des risques liés à la sexualité et a significativement modifié les pratiques préventives.

Dans ce contexte rapidement évolutif, les enjeux de la santé sexuelle et reproductive renvoient à la fois à des questions non résolues (300 000 grossesses non prévues chaque année, 15% de couples confrontés à des périodes d'infertilité, augmentation des IST dans certains sous groupes de la population) et à des problématiques émergentes telles que la gestion simultanée des risques contraceptifs et préventifs (IST, VIH), l'implication et la prise en charge des

hommes, ou encore la prise en charge médicale des dysfonctions sexuelles qui restent peu explorées.

Dans la lignée des enquêtes sur la contraception conduite par l'INED en 1978, 1988 et 1994, et de l'enquête COCON INSERM-INED (2000-2004), le projet FECOND, conduit par une équipe pluridisciplinaire INSERM-INED (sociologues, épidémiologistes démographes et cliniciens), vise à étudier les évolutions des pratiques contraceptives et abortives en France tout en étendant les problématiques de recherche à d'autres questions de santé sexuelle et reproductive (infertilité, dysfonctions sexuelles, IST). Le caractère novateur de ce projet consiste à proposer une approche globale de l'analyse des enjeux contemporains en santé sexuelle et reproductive en resituant les différents événements étudiés au sein du parcours de vie des individus et en les étudiant du point de vue des différents acteurs impliqués (les femmes, les hommes et les professionnels de santé). Dans cette perspective, le projet se structure autour de deux enquêtes : un volet population générale et un volet médecins, réalisées en 2010. Une seconde enquête population générale sur Internet est prévue en 2011.

La recherche explorera plus précisément les échecs de contraception, la gestion simultanée des enjeux contraceptifs et préventifs (IST, VIH), jusqu'alors analysés séparément, la prise en charge de l'infertilité et des dysfonctions sexuelles.

En parallèle des analyses sur les données rétrospectives recueillies dans le cadre de l'étude FECOND, le projet pluridisciplinaire OBSEFF (Observatoire de la Fertilité en France) a pour objectif la mesure de la fertilité en France à travers des indicateurs tels que le délai nécessaire pour concevoir, en développant une approche de cohorte

prévalente suivie sur une période de 2 ans. L'étude portera sur les facteurs environnementaux associés à la fertilité ainsi que sur les parcours de soins des couples qui éprouvent des difficultés à concevoir.

L'enquête KABP dans les Départements d'outre-mer, incluse dans l'enquête MFV, intègre un volet « contraception et grossesses non prévues ». Conçue en collaboration avec l'ORS Ile de France et l'INPES, elle permettra de compléter les données des enquêtes FECOND et KABP réalisées en France métropolitaine. Des études comparatives seront réalisées sur les pratiques contraceptives et la gestion simultanée des risques infectieux et reproductifs chez les jeunes, dans un contexte d'incidence élevée des IST et des grossesses adolescentes.

Etudier les différentes facettes de l'infécondité

Avec 1,9 enfants par femme, la population française est caractérisée par un des niveaux de fécondité les plus élevés en Europe, légèrement inférieur au seuil de remplacement des générations de 2,1 enfants par femme. Le modèle de la famille à deux enfants est le plus répandu et très peu de femmes, et a fortiori de couples (3 à 4%), choisissent de rester sans enfant. On peut ainsi parler pour la France d'une « norme parentale » particulièrement forte, contrairement à d'autres pays de l'Union Européenne (en Allemagne par exemple, plus de 20% des femmes restent sans enfant). Avec la médicalisation de la vie reproductive (contraception, IVG, assistance médicale à la procréation), les délais dans la réalisation du projet d'enfant (l'infécondité) semblent de plus en plus mal vécus et se traduisent par un recours important à l'aide médicale (5% des naissances françaises sont obtenues suite à un traitement médical).

Dans ce contexte, il est nécessaire d'explorer la question de l'infécondité en France sous ses différentes facettes :

- infécondité involontaire (délai pour obtenir une grossesse),
- infécondité médicalisée à travers les traitements médicaux (en particulier les inducteurs de l'ovulation et les fécondations in vitro),
- infécondité volontaire ou socialement subie.

La recherche sur cette thématique s'appuiera sur des approches pluridisciplinaires relevant à la fois de l'épidémiologie, de la sociologie, de la psycho-sociologie et de la démographie. Les outils mis en œuvre seront tout aussi variés : suivi d'une cohorte de couples en recherche de grossesse, modélisation mathématique des impacts des traitements sur la fertilité, mesure de la diffusion des traitements à travers les données de l'assurance maladie, analyses des opinions et attitudes devant l'aide médicale à la procréation sur la base de données d'enquêtes, suivi de couples durant et après un traitement de fécondation in vitro et suivi d'enfants issus de ces traitements, entretiens qualitatifs auprès de femmes en FIV, avec des femmes ou des couples recourant à l'AMP à l'étranger...

Développement d'une perspective de comparaisons internationales

Les enjeux en santé sexuelle et reproductive se structurent différemment selon les contextes sociaux et législatifs. C'est pourquoi il est nécessaire d'enrichir les problématiques de recherche en les inscrivant encore davantage dans une perspective de comparaisons internationales. C'est notamment le cas des projets CSF et FECOND qui intègrent des questionnements communs aux enquêtes américaines et britanniques en cours. En particulier, la question des

conditions de survenue des échecs de contraception, la mesure de l'efficacité pratique des méthodes contraceptives et l'implication des hommes dans les questions de santé sexuelle et reproductive sont au centre des préoccupations communes aux trois pays. Des collaborations sont d'ores et déjà nouées avec la London School of Hygiene and Tropical Medicine et l'Office of Population Research de Princeton, dans le cadre de séjours de chercheurs de l'équipe dans ces départements et de projets de recherche communs. D'autres collaborations sont envisagées avec Columbia University et l'Institut Alan Guttmacher à New York.

Au Sud, l'unité Santé sexuelle et reproductive coordonne une recherche multicentrique sur les difficultés contraceptives en Afrique : l'enquête ECAF (6ème PCRD, 2005-2012). La faible prévalence des pratiques de contraception médicalisée et l'importance du recours à l'avortement clandestin attestent de besoins non couverts en matière de contraception en Afrique. La recherche se propose cependant de dépasser cette notion de besoins non satisfaits pour explorer les difficultés contraceptives auxquelles sont confrontés les femmes et les hommes, la place de la contraception d'urgence pour réduire la fréquence des grossesses non prévues et la mortalité et la morbidité liées au recours à l'avortement illégal. Dans chaque capitale des quatre pays étudiés (Burkina-Faso, Sénégal, Maroc, Ghana), 50 femmes, 25 hommes et 15 prescripteurs ont été interviewés. Une analyse socio-institutionnelle des conditions d'accès à la contraception est également conduite ainsi qu'une analyse secondaire des enquêtes démographiques et de santé. La recherche a débuté en 2005 et les analyses se poursuivront. Elles appréhenderont les difficultés contraceptives comme s'inscrivant à l'articulation entre fonctionnement du système de santé et logiques sociales qui, dans un

contexte donné, relèvent des normes reproductives et sexuelles, des rapports de genre, des rapports avec les prescripteurs.

Participation au lancement d'une cohorte scientifique Internet

L'évolution des technologies de la communication et l'érosion des taux de participation aux enquêtes téléphoniques aléatoires « traditionnelles » conduit à repenser les méthodologies d'enquête en population générale. Dans la continuité des travaux développés dans le cadre du projet FECOND (comparaison enquête téléphonique et Internet), l'unité Santé sexuelle et reproductive participera activement à la réflexion, au développement, à la mise en place et à l'exploitation d'un panel Internet, inclus selon la méthode aléatoire et invité à répondre à une série d'enquêtes scientifiques (dont le questionnaire FECOND). Ce panel sera suivi dans le temps, ce qui permettra de développer la dimension longitudinale des recherches transversales existantes.

EXPLORER LA DIVERSIFICATION ACCRUE DES SITUATIONS FAMILIALES

La stabilité de la fécondité s'accompagne d'une diversification accrue des situations conjugales des adultes : développement du PACS comme nouvelle forme juridique d'union, visibilité accrue des couples de même sexe, unions non corésidentes ou partiellement corésidentes. Les histoires conjugales des adultes se complexifient également : unions successives, épisodes de vie monoparentale, remises en couple, notamment aux âges élevés, et recomposition des familles. Les situations et histoires familiales des enfants suivent cette évolution.

Formation des couples et histoires conjugales

Du côté des adultes, formation et dissolution des unions, effets des nouvelles technologies (Internet en particulier) sur la formation des couples, types de relations familiales et transformation du rôle de la parenté feront l'objet d'analyses privilégiées grâce à la prochaine enquête « couples ». La dichotomie entre couples mariés et non mariés recouvre souvent des étapes successives dans l'histoire des couples et apparaît aujourd'hui moins pertinente ; c'est pourquoi le degré d'institutionnalisation du couple sera appréhendé suivant des critères plus continus et plus divers. Les nouvelles formes d'engagement privé comme l'achat en commun de biens, le partage de la vie quotidienne, la gestion de l'éducation des enfants que chacun des conjoints peut avoir eu avant l'union, seront analysées en détail. La transformation des formes d'union (PACS, mariage, concubinage), tant dans leurs aspects juridiques que symboliques, nécessite de porter une attention particulière aux formes contemporaines de ritualisation de la conjugalité. Enfin, dans un contexte où les trajectoires biographiques se sont diversifiées et complexifiées, une telle enquête étudiera les multiples visages du célibat.

La famille vue du côté des enfants

Ces études seront enrichies par des recherches complémentaires adoptant le point de vue des enfants. Au-delà de la description des situations à partir des enquêtes de l'INSEE et de l'INED, la participation de l'unité « Fécondité, famille, sexualité » au projet ELFE (pour les données de cadrage et les indicateurs démographiques) s'accompagnera d'analyses de la dynamique des situations familiales des jeunes enfants et du niveau de vie des familles avec enfants (avec l'unité de Démographie économique).

D'autres études seront consacrées aux familles à quatre ou cinq générations et à la répartition géographique des familles.

Décrypter les situations de multi-résidences

Les situations de multi-résidence se multiplient, avec des explications très variées : contraintes professionnelles pour les adultes, transitions progressives pour les jeunes adultes (études, emplois instables, mises en couple ou ruptures progressives) et les personnes âgées (déménagements liés à la retraite ou au veuvage, remises en couple tardives, éloignement des partenaires), enfants partageant leur temps entre les domiciles de leurs parents séparés. La présence d'une information très riche dans la plupart des enquêtes de l'INSEE, et la réalisation avec l'unité Mobilité, logement et entourage de la prochaine enquête famille et logement, associée au recensement en 2011, permettront d'étudier précisément ces nouvelles situations.

Mobilités, parcours de vie et politiques publiques

Durant la période de vie active, le choix de la localisation résidentielle des couples découle d'un arbitrage dépendant des migrations alternantes des deux conjoints. Ce choix est aussi influencé par les conditions locales sur le marché du logement et par les aménités comme la présence d'espaces verts, de biens culturels ou d'une école attractive. Au moment de la retraite, les migrations alternantes n'interviennent plus dans les décisions des ménages. Les préférences par rapport aux lieux deviennent alors un facteur prédominant dans la décision de mobilité. On tentera de déterminer avec précision comment les choix de localisation s'effectuent au sein des couples.

Parmi les mesures mises en place pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers pauvres, les Zones Franches Urbaines (ZFU) instituées en 1997 avaient pour objectif d'attirer des entreprises et de faciliter l'accès à l'emploi des populations locales. Les ZFU ont fait l'objet de plusieurs rapports gouvernementaux, mais de peu d'analyses plus poussées. On se propose d'évaluer l'effet des ZFU sur la sortie du chômage des populations habitant les communes bénéficiaires. La méthodologie consiste à comparer l'évolution du retour à l'emploi entre ces communes et d'autres suffisamment éloignées pour lesquelles il ne peut pas exister d'effets d'externalités (l'effet pouvant s'étendre aux zones proches). Les données utilisées sont celles du Fichier Historique Exhaustif de l'ANPE (1993-2003) pour la région Île-de-France. Ce fichier contient des informations socio-économiques sur tous les épisodes de chômage des individus inscrits, dont leur commune de résidence. Il permet donc d'estimer l'effet de chaque commune d'Île-de-France sur la sortie du chômage avant et après la mise en place des ZFU.

Un perspective comparative

L'ensemble de ces thèmes seront traités dans une perspective de comparaison entre hommes et femmes, d'analyse des stratifications sociales à l'œuvre dans les comportements familiaux et féconds, et de comparaison internationale. L'analyse des relations entre spécificités sociales des territoires et comportements de fécondité et de nuptialité différentielles sera conduite à partir de l'enquête famille et logement, du recensement de la population et de l'état civil.

Par ailleurs, la coopération internationale sur l'analyse de l'évolution des politiques familiales sera renforcée. Nous comparerons, en particulier, la perception du rôle de ces

politiques face à la diversification des objectifs qui leur sont assignés. L'effet de la crise économique sur leur déploiement ou leur retrait sera en outre pris en compte. Enfin, des travaux seront entrepris pour mieux évaluer leur effet sur la fécondité, l'équilibre entre travail et vie familiale, et à terme, sur le développement de l'enfant.

Trois enquêtes de grande ampleur

Pour mener à bien ces objectifs, les trois enquêtes de grande ampleur, décrites précédemment, seront réalisées au cours de la période :

- l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI, troisième vague fin 2011) ;
- l'enquête Famille et logements (EFL) ;
- l'enquête Couples.

HISTOIRE DU PEUPEMENT : VALORISER LE PATRIMOINE DES DONNEES SUR LA MOBILITE

Perspective historique sur la mobilité résidentielle et histoire du peuplement en France

Si l'étude des migrations a suivi les évolutions récentes de la démographie, elle reste le parent pauvre de l'analyse historique, autant par manque de sources que du fait de limites méthodologiques. Ainsi pour mesurer les transformations sur le long terme de la mobilité, l'objectif est de mettre bout à bout les grandes enquêtes de démographie historique réalisées en France (dans lesquelles l'INED a toujours joué un rôle primordial) et les enquêtes contemporaines sur la mobilité qui fournissent des informations sur les migrations de plusieurs générations successives de Français. Pour la démographie historique, l'enjeu est d'unifier des parties éparses de la discipline autour d'une

thématique centrale, les migrations. Ainsi, en amont, une première phase de ce projet vise à mettre en relation l'enquête Louis Henry, qui porte sur un échantillon de ménages entre 1670 et 1829 avec l'enquête 3 000 familles qui, elle, étudie un échantillon d'individus observés entre 1800 et 1940. Une recension des données disponibles dans les enquêtes réalisées à l'INED a été initiée afin de pouvoir regrouper les enquêtes et les comparer.

Histoire résidentielle des Franciliens de 1900 à 2000

Les transformations urbaines qui se sont opérées en Région Île-de-France depuis 50 ans ont été essentiellement appréhendées à partir des recensements, très rarement à partir des trajectoires individuelles et des récits de vie. Pourtant l'INED dispose de trois enquêtes réalisées en Région parisienne (enquête *Peuplement de Paris*, enquête *Peuplement et dépeuplement de Paris* et enquête *Biographies et entourage*), qu'il est possible de mobiliser pour analyser les parcours résidentiels et familiaux des générations de Parisiens nés entre 1900 et 1950. Les deux dernières enquêtes ont été complétées par près de 200 entretiens semi-directifs. L'objectif était d'enrichir l'analyse quantitative des parcours-logements en étudiant à l'aide d'entretiens non directifs la question des choix résidentiels effectués par les ménages au cours de leur existence : partir en banlieue et devenir propriétaire d'une maison individuelle, vivre à Paris quitte à rester locataire, etc. Tous ces choix seront éclairés par la trajectoire résidentielle des individus et de leur entourage. Il s'agira de donner une autre lecture des changements urbains, celle des habitants, qu'ils aient été des pionniers de la périurbanisation ou de la gentrification, des enracinés ou des mobiles.

La mise en relation de toutes ces enquêtes pose en elle-même des difficultés

méthodologiques. Il s'agit de développer des indicateurs de mobilité comparables à partir des différents corpus de données élaborés selon des modalités très différentes. Le chevauchement des enquêtes permet cependant de tester les indicateurs ainsi constitués. A plus long terme, il s'agit d'assurer une continuité historique qui permette de mettre en perspective les résultats sur la migration. L'objectif sera de considérer simultanément le schéma de mobilité par âge — évolution des migrations au cours du parcours de vie — et ses transformations dans la très longue durée.

AU-DELA DE LA FAMILLE, L'ENTOURAGE

L'approche longitudinale de l'entourage

Au-delà de la reconstitution des événements factuels jalonnant les trajectoires familiale, résidentielle et professionnelle des enquêtés, l'enquête *Biographies et entourage* a non seulement été enrichie d'éléments biographiques relatifs aux parcours des membres de leur entourage, mais aussi par une synthèse plus personnelle de la biographie demandée à l'enquêté. Ces enrichissements permettent d'étendre l'analyse des parcours individuels à celle de l'évolution de l'entourage des personnes au cours de la vie et de la confronter à la perception que les individus en ont. Ainsi, le travail entamé sur les relations au sein de l'entourage sera poursuivi selon deux axes complémentaires : celui d'inclure les relations extra familiales dans la construction de l'entourage dépassant ainsi le cercle des liens familiaux et celui de prendre en compte la perception des périodes d'isolement ou de soutien au moment où l'entourage est plus réduit (ou plus fourni) : quelle perception les individus ont-ils de leur situation ?

Une révolution tranquille : la famille vue par les baby-boomers

Dans le cadre d'un ouvrage sur les baby-boomers et la famille dont la publication est prévue courant 2011, on analysera le rôle des générations nées après guerre dans les transformations de la famille. Les résultats de la recherche montrent que, contrairement à ce que l'on aurait pu penser dans les années 1970, ces générations ne se sont pas éloignées de leur famille d'origine. Il n'y a pas eu de « mort de la famille » mais plutôt une « révolution tranquille » où les baby-boomers adultes ont su établir d'autres rapports avec leurs parents en leur faisant admettre la fin d'un certain nombre de règles morales qui régissaient la famille, accepter – non sans difficultés parfois – d'autres façons de vivre leur couple sans passer forcément par le mariage, et d'autres manières d'être parents en dehors de la cellule nucléaire. Les femmes, qui sont entrées massivement sur le marché du travail, ont été les premières à devoir concilier vie familiale et vie professionnelle. Les baby-boomers connaissent donc une situation radicalement nouvelle, pouvant avoir deux générations à charge : en quelque sorte « contraints » à la solidarité familiale, contraints de reformer « une maisonnée » pour faire face aux difficultés.

Trajectoires et entourage

La poursuite de l'étude des différents fonctionnements au sein de l'entourage tels que les transmissions sur quatre générations des types de comportements familiaux et des lignées professionnelles permet d'analyser finement les modes de dynamiques et d'interactions relationnelles au sein de l'entourage. La question de l'individualisation des modes de vie familiaux peut être traitée ainsi que celle des différents types de familles, en poursuivant la réflexion et les travaux déjà menés sur les trajectoires de lignées et sur les

relations entre les grands-parents et leurs petits enfants.

Faisant suite à un ouvrage paru dans la Collection Grandes Enquêtes de l'INED qui rassemble une première somme de travaux faits à partir des données de l'enquête *Biographies et entourage*, les recherches se poursuivront par des comparaisons internationales en particulier avec une équipe québécoise sur le thème des relations intergénérationnelles, ainsi qu'avec les données de l'enquête *Migrations Famille et Vieillesse* portant sur les DOM.

HABITAT ET ENTOURAGE : LES POPULATIONS VULNERABLES

Sans domicile, mal logés : approfondir l'analyse

Les recherches sur les populations vulnérables s'orientent dans deux directions. Un premier axe est constituée par l'étude des conditions de vie et des trajectoires des personnes dépourvues de logement « ordinaire » (personnes sans domicile, personnes en situation précaire résidant en hôtel ou hébergées par un tiers, personnes utilisant des formes de logement de loisir — tentes, caravanes — de manière permanente) ou s'étant trouvées antérieurement dans cette situation. Le deuxième axe est méthodologique, il concerne les définitions, les modalités de recueil de données sur les sans domicile et, plus généralement, les populations difficiles à joindre. Ces recherches prolongeront les collaborations avec des chercheurs français et étrangers travaillant, d'une part, sur les sans domicile et les personnes mal logées, et, d'autre part, sur les recueils de données quantitatives ou qualitatives auprès de populations difficiles à joindre. Elles seront valorisées tant dans le milieu scientifique qu'auprès des associations et du grand public.

Le nouveau recrutement d'une chargée de recherche sur ces thématiques devrait permettre de réfléchir, à moyen terme, à la faisabilité d'un programme d'enquêtes comparatives sur les mal logés, plus généralement sur les inégalités en matière de logements et la demande de logements sociaux dans plusieurs grandes métropoles européennes, dans différents contextes de politiques de prise en charge. La préparation d'un travail exploratoire à Paris, s'appuyant en partie sur l'extension locale de l'enquête famille et logement pourrait être un premier élément de cette réflexion. Ce développement, outre la constitution de micro-données originales, s'orienterait ainsi dans deux directions : l'analyse comparative et celle du rôle et des effets des politiques publiques.

Vulnérabilités et entourage

Par ailleurs, la plupart des études sur le devenir des jeunes sortis de placement sont menées auprès de personnes ayant été placées mais sorties du système de protection ; les enquêtés sont retrouvés et interviewés sur leurs parcours plusieurs années après la fin de leur placement. Or, ce type d'approche rétrospective induit des biais importants : outre les problèmes de reconstruction des parcours, ces études tendent à sous-estimer à la fois les personnes les mieux insérées (qui souhaitent rompre avec leur passé institutionnel) et les moins bien insérées (en errance, ou dans d'autres situations de très grande vulnérabilité), beaucoup plus difficiles à retrouver. Pour véritablement comprendre les processus d'autonomisation des jeunes après leur placement, il est donc indispensable de construire un échantillon représentatif de tous les jeunes, de la diversité de leurs situations en fin de placement et de commencer à les suivre *avant* leur fin de prise en charge, ce qui est l'objectif de l'enquête ELAP2.

F. Mortalité, santé, vieilleses et vieillissements

L'étude approfondie de la mortalité, de ses causes, de ses disparités, fait partie des thèmes développés de longue date par l'Ined. Ce thème mérite de nouveaux approfondissements, notamment dans le contexte du vieillissement des populations.

La thématique du vieillissement était présente dans la moitié des projets phares de l'INED en 2009. De plus, dans le cadre du suivi de la conjoncture démographique, le vieillissement de la structure par âge de la population française fait l'objet d'analyses régulières. Au bout du compte, le vieillissement sous divers aspects a fait l'objet à l'INED, au cours du temps, de solides contributions à la recherche. Cependant, la variété des thématiques abordées, et le fait qu'aucune unité de recherche ne se soit spécifiquement constituée autour de ces questions, a en partie limité la visibilité du caractère transversal de ce thème pour l'établissement. Il s'agit d'une thématique d'avenir, sur laquelle les besoins tant en matière de recherche que d'expertise sont nombreux, où les politiques publiques sont questionnées, où l'INED devrait valoriser davantage ses travaux, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, en tirant le meilleur parti de l'interdisciplinarité de ses approches.

Les 4 axes de recherche privilégiés à l'INED abordent les défis majeurs posés par le vieillissement démographique sous des angles et avec des méthodologies variés : santé, mortalité, autonomie ; structure et relations familiales et intergénérationnelles ; retraite et situation économique ; vieilleses masculine et féminine. La plupart des projets, en cohérence avec le cadre de référence général, reposent sur des analyses de parcours de vie et privilégient les comparaisons internationales tant en Europe que dans les pays du Sud.

DISPARITES DE MORTALITE, LONGEVITE

La première tâche consiste à constituer ou à alimenter d'importantes bases de données, tant sur la mortalité que sur les causes de décès, ce qui ouvre la voie à l'analyse approfondie des tendances de la mortalité, premier volet de ce projet. L'évolution de la mortalité aux âges élevés d'une part et la crise sanitaire des pays de l'Europe centrale et orientale d'autre part y font l'objet d'une attention particulière.

Mieux connaître la mortalité aux grands âges : des supercentenaires aux semi-supercentenaires

Depuis plusieurs décennies déjà, l'augmentation de l'espérance de vie résulte principalement d'un recul de la mortalité aux âges élevés. Les individus ne décèdent plus que rarement de maladies infectieuses autrefois très meurtrières, notamment aux jeunes âges. Aujourd'hui, les décès se concentrent de plus en plus aux âges élevés (autour de 80 ans actuellement) et les gains d'espérance de vie à venir dépendent désormais presque exclusivement du recul de la mortalité aux grands âges. Or la forme même de la courbe de mortalité au-delà de 100 ans fait l'objet de nombreuses controverses. Les chercheurs de l'unité Mortalité, santé, épidémiologie participent à ce débat en développant des outils qui permettront d'apporter de nouvelles observations.

Les plus de 90 ans qui, en France, sont environ au nombre de 500 000 aujourd'hui devraient être près de 3 500 000 en 2050. Cependant, les prévisions les concernant sont doublement imprécises. D'une part, par les moyens classiques, on observe très mal la mortalité

aux âges très élevés, non seulement parce qu'au-delà de 90 ans et, plus encore, de 100 ans, les effectifs par année d'âge sont trop faibles pour suivre annuellement la mortalité sans se heurter à d'importantes fluctuations aléatoires, mais surtout parce que les théories actuelles sur la longévité humaine laissent sans réponse la question de savoir si elle se limite aux 122 ans de Jeanne Calment ou si elle est susceptible d'évoluer, conduisant à un accroissement du nombre de super-centenaires (personnes de plus de 110 ans). Compte tenu de l'importance des services médicaux ou sociaux très spécifiques qui doivent être offerts à cette population, il devient crucial d'améliorer les prévisions de personnes très âgées pour mieux anticiper les besoins. C'est pourquoi un projet de recherche international impliquant la plupart des pays de l'OCDE vise à fournir un point de référence mondial sur la mortalité à plus de 110 ans qui permettrait de mieux modéliser aux niveaux nationaux la courbe de survie entre 90 et 110 ans et son évolution annuelle au cours des dernières décennies, pour l'extrapoler aux décennies à venir.

Pour y parvenir, l'idée est de retrouver toutes les personnes réputées avoir atteint l'âge de 110 ans entre 1950 et aujourd'hui, dans le plus grand nombre de pays développés possible et de valider leurs dates exactes de naissance et de décès sur la base d'un protocole rigoureux afin de pouvoir calculer avec précision un taux de mortalité à 110 ans sur lequel pourraient se caler les différents travaux démographiques nationaux de projection des populations âgées. Le réseau international de recherche sur les super-centenaires a pris, en 2002, la forme plus officielle d'un consortium tripartite (MPIDR/INSERM/INED) assorti d'un Conseil scientifique (une quinzaine de chercheurs d'une dizaine de pays), dont la principale responsabilité est de veiller aux aspects de

confidentialité et de définir les normes de validation des âges.

Un séminaire régulier permet de faire le point sur l'avancement du projet dans les pays engagés et d'étendre la recherche à de nouveaux pays en invitant des chercheurs prêts à s'engager dans le projet. Ces rencontres ont permis d'encadrer et d'assurer la cohérence des travaux d'authentification des âges ainsi que d'orienter les premières analyses, puis d'aboutir à la publication d'une monographie internationale.

Pour la France, ont été réunies des données tirées de plusieurs sources imparfaites : statistique des décès de l'état civil, données du Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), liste nominative issue d'un dépouillement de coupures de presse sur les célébrations de très grands anniversaires. Ces trois sources de données ont été couplées cas par cas pour établir une liste aussi complète que possible de supposés super-centenaires. Chaque cas a ensuite été validé en détail.

Le paradoxe est que désormais, la mortalité après 110 ans commence à être mieux mesurée que la mortalité entre 105 et 110 ans (les semi-supercentenaires), pour laquelle les données courantes ne sont pas vraiment fiables. Cependant, entreprendre une vérification des âges cas par cas est une entreprise beaucoup plus coûteuse pour cette tranche d'âge beaucoup plus nombreuse. Lors de la dernière réunion du groupe "Supercentenaires" (Montréal, septembre 2008), il a été décidé de s'engager dans cette voie au moins sur la base d'un échantillon.

Evaluer la « force de mortalité »

Par ailleurs, l'hétérogénéité de la population aux grands âges sera explorée. La loi dite de Gompertz qui stipule que la force de mortalité croît de manière exponentielle avec l'âge ne

jouerait plus aux grands âges, d'après certains auteurs, en raison d'une décélération de ce taux de croissance. Déjà, à la fin des années 70, Jean Bourgeois-Pichat mettait en garde contre les risques d'erreur d'estimation de la force de mortalité après 90 ans si l'on considérait le quotient de mortalité et non le taux infinitésimal.

Aujourd'hui, rien n'a changé, si ce n'est que la mortalité ayant baissé, la proportion des survivants à un âge élevé ne fait qu'augmenter dans le temps et à des rythmes beaucoup plus rapides que celui de la baisse du taux de mortalité au même âge (effet de crête d'une vague).

La récente mise à disposition des données de l'enquête de la fondation IPSEN sur les centenaires français donne l'opportunité de tester l'ajustement de la loi de Gompertz aux très grands âges. Ce sont près de 800 centenaires qui ont accepté de subir un examen médical, condition indispensable pour entrer dans l'étude, et d'être régulièrement suivis jusqu'au décès. Outre une énumération des biais qui concourent à infléchir la force de mortalité aux très grands âges sur ce type de sources de données, une méthode d'estimation permettant d'estimer la force de mortalité sera expérimentée.

Les auteurs qui rejettent l'adéquation de la loi de Gompertz au delà de 85 ans, expliquent cette déviance par l'effet de l'hétérogénéité et par une adaptation de l'individu au stress de la vie. Il est certainement trop simple de dire que l'hétérogénéité expliquerait l'infléchissement de la courbe de la mortalité aux grands âges, dans la mesure où les effectifs à ces âges s'amenuisent entraînant une forte incertitude dans l'estimation de la mortalité et que des biais tels que ceux de l'enquête IPSEN existent. La contribution de l'hétérogénéité dans la durée de survie n'est pas claire. Son rôle dans la mesure de la mortalité aux grands

âges doit être précisé. Il s'agit donc de mener une réflexion sur ce sujet qui permettra de faire le lien entre les travaux effectués sur la mortalité des centenaires en France et les méthodes de calculs d'espérance de vie en santé développées, qui supposent que les personnes ne sont pas toutes exposées au même risque de décéder. En effet, les personnes en incapacité ont une mortalité plus forte que les personnes en bonne santé, mais la croissance de cette mortalité avec l'âge y est plus faible.

Approfondir l'analyse des causes de décès d'un pays à l'autre

Les différences d'évolution de la mortalité observées d'un pays à l'autre ne peuvent se comprendre sans recourir à l'analyse des causes médicales de décès. Pour ce faire, on peut utiliser les bases de données existantes, notamment celle de l'OMS. Cette dernière permet de prendre en compte un grand nombre de pays pour des analyses globales qui, cependant, ne peuvent être que sommaires du fait de l'absence de comparabilité dans le temps et dans l'espace des données mises à disposition. Pour aller plus loin, il faut constituer des ensembles internationaux de séries à long terme reposant sur des groupes de causes à définition constante et commune à tous les pays. Cet investissement essentiel sera poursuivi pour la France, les républiques de l'ex-URSS et un nombre croissant d'autres pays du monde.

Le plus souvent l'analyse de la mortalité par cause ne porte que sur la cause principale du décès. La compréhension des évolutions de mortalité gagnerait certainement à ce que soient aussi prises en compte les causes secondaires ou associées. L'exploitation des causes multiples pose toutefois de nombreux problèmes méthodologiques. Il faut continuer à en démêler l'écheveau.

L'intérêt international suscité par les travaux effectués a l'INED s'est manifesté récemment par l'extension aux causes de décès du vaste projet de *Human Mortality Database* (HMD) de l'Université de Californie à Berkeley auquel participe également le *Max Planck Institute for Demographic Research*. Le projet a été financé par le *National Institute of Health* pour la période 2005-2009. Son objectif général est de rassembler, pour le plus grand nombre possible de pays développés, un large éventail de séries statistiques sur la mortalité (décès par âge et par génération, populations de référence, taux, etc.) portant sur l'ensemble du XXe siècle. Un sous-projet mis en place en 2006 vise la construction de séries longues et homogènes de décès par sexe, âge et cause, pour les pays développés, reprenant en l'adaptant la méthodologie développée à l'INED. Pour des raisons d'accessibilité et de qualité des données, les pays sélectionnés dans un premier temps sont les suivants : la France depuis 1925, les États-Unis depuis 1959 et le Royaume Uni depuis 1901. D'autres viendront s'y ajouter par la suite, comme le Japon depuis 1951 et la Suède depuis 1911. Les données sont recueillies au niveau le plus fin possible (rubriques détaillées de la Classification internationale des maladies, groupes d'âge quinquennaux ou même données par années d'âge) mais elles sont généralement disponibles sous forme agrégée par année, sexe et groupe d'âge. À partir des méthodes développées pour la France, des séries homogènes de décès par cause pour chacun des pays de l'étude seront construites pour une centaine de grands groupes de causes de décès.

Si la plupart des travaux entrepris dans ce domaine portent principalement sur les pays les plus développés, le suivi des causes de décès est aussi un enjeu majeur pour l'étude des questions sanitaires dans le reste du monde. L'INED s'attache à la mesure des

principales causes de décès dans des populations peu favorisées, soit en mettant en place des méthodes de collecte très spécifiques (notamment en Afrique au sud du Sahara), soit en développant des méthodes de redressement de données courantes incomplètes (notamment dans les pays du Caucase).

Evolutions de la mortalité, systèmes de santé et politiques

À partir des années 1960, les évolutions d'espérance de vie à la naissance ont largement divergé dans les pays industriels. En Europe occidentale, en Amérique du Nord ou au Japon, le recul de la mortalité s'est poursuivi et l'espérance de vie à la naissance a continué de croître, dépassant désormais 80 ans dans les pays les plus avancés. En Europe centrale et orientale, en revanche, les progrès se sont arrêtés au milieu des années 1960. Ils ont certes repris dans la plupart des pays d'Europe centrale dans les années 1990, mais ce redressement se fait attendre dans les républiques issues de l'ex-URSS. Les ressorts de ces divergences ne peuvent être compris sans une analyse fine de l'évolution de la mortalité par âge et par cause. La connaissance précise de l'évolution des causes de décès est en effet un préalable indispensable à toute tentative d'explication aussi bien des évolutions de mortalité sur le long terme, que des crises de mortalité exceptionnelles. Elle requiert un travail rigoureux de reconstitution de séries homogènes de décès par cause pour surmonter les difficultés entraînées par les ruptures dues aux changements de nomenclature. La méthode de reconstruction mise au point à l'INED sur les données françaises, est progressivement appliquée à un nombre croissant de pays industriels. Les bases de données ainsi constituées permettent une analyse approfondie des tendances de la mortalité, premier volet de ce projet. Elles sont aussi systématiquement

mises à disposition des chercheurs et plus largement de tous ceux qui s'intéressent à la santé publique, qu'elles soient diffusées sur CD-Rom ou postées sur le serveur Web de l'INED.

Ces données forment en outre une base de départ pour une exploration méthodique des relations entre les politiques de santé et l'évolution de la mortalité, à travers celles des différentes pathologies qui la dominent. On commencera évidemment par engager une réflexion sur ce qu'il convient d'entendre ici par « politiques de santé ». Faut-il se limiter aux interventions médicales ? Faut-il au contraire avoir une vision très large englobant l'ensemble des interventions destinées à l'amélioration de la santé, de l'instauration d'un code de la route à la mise en place d'une couverture médicale gratuite pour l'ensemble de la population ? Faut-il enfin limiter la politique à la seule action des gouvernements ou prendre en compte les rôles joués par d'autres acteurs de la vie collective ?

Une fois l'objet d'études défini, les chercheurs s'attacheront à étudier de façon comparative les politiques de santé mises en place dans différents pays avant d'essayer de mettre en évidence l'existence de relations entre certaines politiques et certaines évolutions de mortalité. Des recherches en cours contribuent déjà à éclairer la relation mortalité-politiques de santé. Dans le cadre d'un panel de l'Académie des sciences des États-Unis ayant pour mission d'expliquer le retard sanitaire pris par ce pays sur d'autres pays développés, un rapport a été présenté sur les divergences d'espérance de vie aux grands âges actuellement observées entre les États-Unis, le Japon et une dizaine de pays européens.

Le développement de ces analyses nécessitera très certainement le développement de nouvelles collaborations. Ce programme

devrait pouvoir bénéficier de l'expérience déjà acquise pour les pays de l'Est par l'*European Centre on Health of Societies in Transition (London School of Hygiene and Tropical Medicine)* avec lequel nous collaborons déjà. D'autres partenariats devront sans doute être développés, avec des chercheurs en sciences politiques notamment, pour analyser toute la complexité de la situation française.

Explorer les conditions de la fin de vie en France dans une perspective comparative

Les conditions dans lesquelles se déroule la fin de vie en France demeurent largement méconnues. L'enquête sur la fin de vie effectuée en 2010 par l'INED avec le soutien de l'Observatoire de la fin de vie et du Ministère de la santé visait à apporter des éclairages complémentaires à ceux des enquêtes déjà effectuées en France ou en Europe. Cette enquête, effectuée auprès de médecins certificateurs de décès sur un échantillon représentatif de l'ensemble des décès, se centre sur les décisions médicales prises en fin de vie, selon un schéma analogue à ceux adoptés dans d'autres enquêtes européennes. Cette enquête vise à fournir des éléments objectifs susceptibles d'éclairer le débat public sur les questions relatives à la fin de vie. Les analyses réalisées sur ces données permettront d'apporter aux autorités sanitaires et à l'opinion publique des données scientifiques sur ce que sont réellement les conditions de la fin de vie dans notre pays, notamment en ce qui concerne :

- la diffusion des soins palliatifs,
- la nature des décisions médicales en fin de vie : poursuite, arrêt ou limitation de soins actifs, traitement de la douleur, sédation,
- les conditions dans lesquelles sont prises ces décisions,

- la mise en œuvre des dispositions de la loi du 22 avril 2005 sur les droits du malade et la fin de vie (dite « loi Leonetti ») (directives anticipées, désignation d'une personne de confiance).

Analyser les inégalités de santé et de mortalité

En matière d'attention portée aux inégalités sociales de santé, la France a longtemps été en retrait. Et pourtant, comme l'a établi l'INSEE dès le milieu des années 60 grâce à la constitution de cohortes à partir des recensements (1954 et 1975), les différences de mortalité par catégorie sociale étaient, en France, très marquées. Elles sont restées fortes dans les années 80 et 90 avec, à 35 ans, une espérance de vie des ouvriers inférieure de six ans et demi à celle des cadres et membres des professions libérales. Au milieu des années 1990, environ sept années séparaient l'espérance de vie à 35 ans d'un homme cadre ou occupant une profession intellectuelle supérieure de celle d'un ouvrier. Ces inégalités ont tendance à s'accroître, et elles sont doublées d'inégalités dans la qualité de vie, du fait des incapacités fonctionnelles associées aux pathologies.

Un rapport récent du Haut Conseil de la Santé Publique³ met l'accent sur la nécessité d'analyser de façon régulière les données sur les inégalités sociales de santé, et de favoriser une « recherche interdisciplinaire sur les causes et les mécanismes de ces inégalités, et une approche par les déterminants sociaux de la santé plus que par les maladies ». Les recherches menées dans l'unité Mortalité, santé, épidémiologie se situent tout à fait dans cette perspective, aussi bien sur le plan

des sujets de recherche que sur celui des approches. Parmi les sujets abordés, le lien entre les trajectoires professionnelles et la mortalité figurera en bonne place de même que la question de l'évolution des inégalités de mortalité et celle des disparités de comportements liés à la santé, et en particulier du tabagisme. Les études sur la population carcérale apportent des données chiffrées pour alimenter les débats sur les conditions de vie en détention avec, en ligne de mire, la question de la réinsertion à la sortie. Les perspectives biographiques de la santé seront privilégiées, en prenant appui sur l'expertise acquise à l'INED dans le domaine de l'analyse des biographies ; les outils et approches de l'économie de la santé seront mobilisés de manière à enrichir les problématiques. Enfin, tout un corpus de recherches se développera sur la santé mentale, qui fait l'objet d'un intérêt croissant en lien avec les nouvelles réalités sociales et la nécessité de prendre en compte la notion de qualité de la vie.

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE, SANTÉ FONCTIONNELLE ET HANDICAP

La baisse régulière de la mortalité depuis plusieurs décennies incite les démographes à étudier les ressorts et les conséquences de cette évolution. Depuis plusieurs décennies, l'augmentation de l'espérance de vie résulte d'un recul de la mortalité aux âges élevés et d'une moindre létalité des maladies prévalentes. Les individus ne décèdent que peu des maladies infectieuses qui, autrefois, les emportaient rapidement et à un âge prématuré. Les décès ont à présent massivement lieu à un âge tardif — autour de 85 ans aujourd'hui — et les gains d'espérance de vie à venir passeront donc nécessairement par un recul de la mortalité aux âges élevés. Les maladies largement prévalentes

3 HAUT CONSEIL DE LA SANTÉ PUBLIQUE. Les inégalités sociales de santé : sortir de la fatalité. Paris : La Documentation Française, Décembre 2009.

aujourd'hui et devenues les principales causes de décès connaissent une diminution progressive de leur taux de létalité (maladies neurologiques, génétiques, cancers...), accroissant la part des personnes atteintes de ces maladies et exposées à leurs conséquences (incapacités, handicaps). Par ailleurs, on assiste à l'émergence de maladies qui étaient auparavant censurées par la mortalité, par exemple aux grands âges (dégénérescence maculaire, maladie d'Alzheimer...) et qui sont aussi potentiellement invalidantes. Enfin, avec la baisse des risques de décès, on voit apparaître des situations et état de santé complexes (combinaison de maladies, vieillissement de personnes malades ou handicapées). Dès lors, la part de la population exposée aux possibles gênes ou aux situations de handicap liées à leur santé s'accroît et exige une attention particulière. Ainsi au delà de l'étude approfondie des causes de décès et de leur évolution, la baisse de la mortalité pose donc la question de la « qualité » des années de vie ainsi gagnées. L'accroissement de l'espérance de vie peut être le résultat d'une amélioration générale de la santé, auquel cas, les années de vie gagnées seraient pour une bonne part des années de bonne santé ; mais pour certains, l'allongement de la vie s'accompagnerait d'une pandémie de problèmes de santé liés à la survie de personnes fragiles.

Dans ce contexte, on doit s'intéresser à l'évolution des maladies et aux possibles troubles, incapacités et gênes de la vie quotidienne qu'une santé fragile peut induire. On souhaite pouvoir identifier la part de la population confrontée aux situations de handicap entraînées par ces gênes, en particulier la perte d'autonomie, mais aussi mieux comprendre ces situations : la perception de bonne santé, la nature et l'ampleur des gênes, les déterminants médicaux, le rôle de l'environnement familial,

les besoins pour maintenir un niveau d'activité satisfaisant, le ressenti des personnes... En effet, une des questions liées à ces évolutions est de pouvoir évaluer les besoins futurs en matière de soins et d'assistance ou de placement en institution spécialisée ou d'assistance à domicile. Ainsi, les questions portant sur les plus âgés et leur santé se sont imposées à la santé publique depuis les années 1980. Mais on a vu aussi émerger plus récemment la problématique des « jeunes vieux », travailleurs vieillissants ou jeunes retraités, de leur santé et de leur capacité à travailler ou à participer à la vie sociale.

Vers une analyse comparative des inégalités d'espérances de santé

L'ensemble de cette problématique doit être traitée, à travers différentes recherches utilisant les données d'enquêtes françaises et internationales. Après avoir investi sur les concepts et les outils de mesure caractérisant la santé, l'incapacité et la dépendance, l'objectif de l'INED et de ses partenaires, notamment au niveau européen, est d'apporter l'expertise nécessaire à la production en routine des indicateurs en la matière, notamment des espérances de vie en bonne santé perçue ou sans incapacité. Les travaux doivent maintenant approfondir les questions de comparabilité internationale et analyser les écarts entre pays et les évolutions temporelles en lien avec les politiques visant à prendre en charge la perte d'autonomie, en cherchant à identifier l'ensemble des déterminants socio-démographiques de la santé, du maintien de l'autonomie et de la participation sociale.

Les nouvelles données nationales sur la santé issues des enquêtes "Santé-handicaps" et "Santé et itinéraires professionnels" vont permettre le développement d'études sur l'espérance de vie sans incapacité, les situations de handicaps, les inégalités sociales

de santé. Ces recherches seront également poursuivies au niveau européen, puisque l'INED est partie prenante, dans la suite des travaux réalisés depuis 2007, de l'Action conjointe « *European Health and Life Expectancy Information System* » (EHLEIS), inscrite au programme de travail pour 2010 du deuxième Programme de santé européen (2008-2013). A travers la poursuite de la mise au point d'un système européen d'information sur la santé et l'espérance de vie, seront ainsi poursuivies l'amélioration et de l'harmonisation du calcul et du développement de l'indicateur structurel du nombre d'années de vie en bonne santé en Europe. L'INED sera plus directement chargé de l'analyse des inégalités sociales d'espérance de vie et d'espérance de santé pour les pays européens disposant des données nécessaires à cette analyse.

La mise en regard de données biographiques sanitaires et socio-familiales grâce à ces nouvelles enquêtes permettra également d'aller plus loin dans le champ des facteurs biographiques de la santé, en capitalisant sur l'expertise acquise à l'INED dans le domaine de l'analyse des biographies. Un rapprochement avec l'économie de la santé a été amorcé, notamment avec le développement d'une recherche sur les transferts intergénérationnels en lien avec les inégalités de santé. Ainsi, l'intégration de nouvelles problématiques, approches et méthodes dans nos projets permettra progressivement d'amender et de renouveler les grandes orientations.

Conséquences des maladies chroniques et des pathologies mentales

Toujours liés aux évolutions sanitaires, démographiques et sociales, les projets vont faire une place plus importante à l'étude du poids des maladies chroniques dans la population. Une première question qui retiendra l'attention sera l'accroissement

potentiel du nombre de malades dans la population et leur situation en termes de santé et de capacité à maintenir une participation sociale satisfaisante. En particulier, et en réponse à un débat primordial du moment, un enjeu est de mieux appréhender la santé des travailleurs les plus âgés, leur possible maintien sur le marché du travail et les disparités sociales, de sexe ou géographiques en la matière.

Certaines pathologies ou groupes de pathologies feront l'objet d'analyses plus approfondies, visant toujours à explorer leurs conséquences en termes de handicaps et de qualité de vie et la variabilité de ces conséquences en fonction du sexe ou du milieu social. Ces travaux dépassent souvent les frontières du vieillissement, puisqu'ils peuvent porter sur des pathologies sévissant au jeune âge (mucoviscidose) ou dont les formes diffèrent au cours de la vie. C'est notamment le cas des pathologies mentales, allant de la détresse psychologique aux troubles pathologiques sévères jusqu'au suicide, et qui sont plus ou moins spécifiques aux différents âges de la vie (des troubles alimentaires adolescents aux démences séniles). Les recherches qui seront développées en la matière s'appuieront sur un séminaire scientifique réalisé à la fin 2010. L'interaction avec les conditions de vie, les comorbidités, les conditions de travail, ou certains lieux de vie (en prison notamment) seront examinées à partir de données d'enquêtes, de statistiques sur les causes de décès ou encore de données administratives et médicales. En la matière, il sera indispensable de clarifier la question des mesures par une recherche méthodologique appropriée, à développer en partenariat avec des spécialistes d'épidémiologie psychiatrique. La participation à une post enquête réalisée dans le cadre de l'enquête handicap-

santé de l'INSEE et de la DREES permettra également de contribuer à cette réflexion.

La thématique « santé sexuelle et vieillissement » n'a pu être abordée finement dans l'enquête CSF puisque les personnes de plus de 70 ans n'ont pas été interrogées. Il s'agit pourtant d'un enjeu d'autant plus important en matière de santé fonctionnelle que la vie sexuelle se prolonge de plus en plus aujourd'hui et que les dysfonctionnements s'accroissent avec l'âge. Un volet « sexualité » pourra être inclus dans la cohorte GAZEL (salariés de l'entreprise EDF-GDF suivis depuis 1989)

VIEILLISSEMENT ET RELATIONS INTERGENERATIONNELLES

L'INED a depuis longtemps investi sur ce thème de la dynamique de la formation de la famille et les relations intergénérationnelles : comment ont évolué les relations entre générations dans un contexte de vie plus longue et de baisse de la fécondité ? Le vieillissement démographique justifie un nouveau regard sur les conditions de vie des personnes âgées (ressources, état de santé, mode de vie) et conduit à de nouvelles interrogations : quelle mesure des solidarités intergénérationnelles ? Certaines thématiques pourront être encore développées en la matière, notamment à travers le rôle des grands-parents dans les choix familiaux relatifs à l'activité professionnelle féminine, ou à travers la poursuite de l'analyse des mobilités résidentielles lors du départ en retraite. Quelle est la part de l'aide, financière et humaine apportée aux personnes âgées, souvent dépendantes, par le secteur public ? Le secteur privé ? Le projet FELICIE, notamment, a permis de mettre en perspective les modes de vie et les conditions d'aide aux personnes vieillissantes à travers l'Union européenne et d'en renouveler les perspectives, notamment à l'aide de

projections de populations tenant mieux compte de leur futur contexte familial. La prochaine mise en place de nouvelles politiques de prise en charge de la dépendance, ainsi que les débats qu'elles suscitent sur la place respective de la prévoyance individuelle, de l'aide familiale et de la solidarité publique renouvellent ces questionnements et ouvrent de nouvelles perspectives d'évaluation.

Valoriser et pérenniser le projet Générations et genre en Europe

Les recherches en la matière doivent être poursuivies. L'exploitation des vagues successives de l'enquête sur les relations intergénérationnelles et familiales, dont la troisième se déroulera en 2011, permettra de tirer tout le parti à la fois des données de cohorte en France et de données comparables sur l'ensemble des pays du consortium GGP (*Generation and Gender Project*). On pourra ainsi, notamment, étudier de manière détaillée et dans une perspective dynamique la gestion du handicap et de la dépendance, en repérant les aidants dans l'entourage proche du répondant. En outre, la répétition à chaque vague des mêmes questions sur la situation des parents du répondant ou des membres du ménage permettra de voir comment une personne adapte son comportement (professionnel par exemple) en cas de survenue d'une incapacité chez l'un de ses proches. La prise en compte des caractéristiques sociodémographiques tant des aidants que des aidés permettra de décrire la diversité des stratégies d'adaptation mises en œuvre.

La diffusion des données harmonisées au niveau international ouvre par ailleurs des possibilités d'études comparatives maîtrisées grâce à la mise à disposition en parallèle d'une base de données contextuelles rassemblant un ensemble d'indicateurs sociodémogra-

phiques généraux (par exemple au sujet des personnes recevant des soins en établissement) et une description textuelle du système de soin et des mesures d'aides aux personnes âgées ayant besoin de soins. L'enjeu des prochaines années sera de construire l'avenir de ce projet international innovant et unique en la matière, qui a vocation à devenir une base de données structurelle à constituer en infrastructure de recherche européenne.

Une thématique nouvelle : le vieillissement dans les DOM

Par ailleurs, d'autres champs de recherche s'ouvrent, alors qu'on étudie les outils pour les mener. C'est ainsi que les perspectives prochaines de vieillissement dans les départements d'outre-mer amènent à se poser de nouvelles questions sur les possibles évolutions des solidarités familiales dans un contexte où celles-ci sont aussi largement mises en œuvre dans le soutien et l'accompagnement à la migration ; elles amènent aussi à s'interroger sur les conditions des migrations de retour, notamment pour les personnes ayant cessé leur activité professionnelle. Les migrations et le vieillissement sont en effet aujourd'hui des défis majeurs pour les DOM, même si leurs conséquences se font sentir selon un calendrier et une intensité spécifique à chacun. Comme ailleurs, le vieillissement démographique et ses conséquences sociales conduisent à des interrogations nouvelles dans les DOM. Combien compte-t-on de familles regroupant 4 voire 5 générations ? Où et avec qui vivent et vivront les personnes âgées dépendantes ? Selon quelles modalités les solidarités intergénérationnelles sont-elles et seront-elles mobilisées ? Quelle est le part de l'aide, financière ou humaine des secteurs public et privé ? Comment ces contributions devront-elles évoluer ? Ces interrogations imposent la collecte de données nouvelles sur

les conditions de vie des personnes âgées et de celles aujourd'hui proches de la retraite. Il s'agit, là comme ici, de comprendre et d'anticiper les besoins liés au vieillissement et à la perspective de dépendance accentuée en raison même de la progression continue d'espérance de vie.

Pour ce qui concerne les DOM, l'enquête « migrations, famille, vieillissement » permettra à la fois des analyses communes à l'ensemble des DOM, mais aussi de saisir les dynamiques propres à chaque département enquêté. Le vieillissement, notamment aux Antilles, est déjà retenu comme devant faire l'objet d'un traitement particulier. Les travaux qui s'y rapportent seront autant que possible organisés et menés en collaboration avec les acteurs locaux. L'enquête contient aussi des modules à visée « prospective ». C'est le cas pour l'étude de la préparation à la retraite des actifs de 50 ans et plus, ou l'examen des conditions de vie des jeunes retraités (mode de consommation, lieux de vie, relation avec les autres membres de la famille, notamment leurs enfants et leurs ascendants directs ...). Une attention est également portée à des dimensions plus qualitatives de la vie sociale, notamment, aux valeurs véhiculées et transmises par la famille et à celles attachées au travail. L'enjeu est ici de créer une véritable dynamique de recherche démographique sur les DOM dans un contexte social où les relations intergénérationnelles sont potentiellement bouleversées par la migration, le vieillissement en étant un axe central.

Vieillesse de la population et relations intergénérationnelles dans les pays du Sud

Le vieillissement doit aussi être questionné au Sud. L'unité mixte CEPED contribuera à élargir la perspective du vieillissement en étudiant le rôle de l'Etat, de la famille et des relations intergénérationnelles au cours de la vieillesse

en Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, et au Maghreb, à des stades variables de vieillissement de la population. Il s'agit d'appréhender les conditions de vie des personnes âgées en prenant en compte les politiques publiques dont elles bénéficient et les relations sociales qu'elles ont tissées au fil de leur vie. Parmi ces relations, celles qui impliquent directement leurs descendants feront l'objet d'une attention particulière, du fait des liens particulièrement forts qui les unissent. Dans un premier temps, il est nécessaire d'analyser les données existantes et de collecter un matériau qualitatif ; dans un second temps de nouvelles collectes quantitatives pourront être envisagées.

RETRAITE ET CYCLE DE VIE

Les politiques de retraite : interactions avec les comportements d'épargne ; prise en compte de la famille et générosité des systèmes de retraites

Les travaux récents en matière de politique de retraite, menés dans l'unité de démographie économique sur la période des dernières orientations stratégiques, ont largement porté sur les inégalités de niveau de retraite entre hommes et femmes. Ces écarts devraient rester importants à l'horizon 2040, même s'il y a un resserrement des différences de niveau de retraite entre hommes et femmes suite à la hausse importante de l'activité de ces dernières depuis les années 70. L'impact des réformes de retraite de 1993 et de 2003 sur les inégalités aurait été plutôt négatif. Cependant, les droits à retraite acquis à titre de conjoint (pension de réversion) ou de parent (essentiellement pour les mères, afin de compenser l'effet des enfants sur le parcours professionnel sont importants. Concernant la pension de réversion, dispositif assez méconnu, on constate que pour les décès intervenus sur la période 1997-2001, le

niveau de vie des veuves a en moyenne été maintenu lors du décès du conjoint. Concernant les droits familiaux, la comparaison avec d'autres pays européens a montré la générosité de la France dans ce domaine. Ces travaux devront bien entendu être actualisés à l'aune de la nouvelle loi de réforme des retraites.

Face au vieillissement de la population, des réformes des systèmes de retraite sont en cours dans la plupart des pays occidentaux afin d'assurer les conditions de financement à long terme. De nombreux travaux se sont ainsi interrogés sur les réformes envisageables, qu'elles portent sur la modification des barèmes et son impact (décalage de l'âge de départ en retraite et/ou hausse de la durée de cotisation, diminution des taux de remplacement) ou sur la modification éventuelle de la nature même du système (introduction d'une part plus ou moins importante de capitalisation). Parallèlement à ces réformes, de nombreuses évolutions sociodémographiques auront aussi une influence sur le niveau de vie futur des retraités. Ainsi, la transformation des structures familiales, en particulier sous l'effet de la forte progression du divorce, la hausse la participation des femmes au marché du travail ou encore l'augmentation de l'espérance de vie, modifieront la structure de la population des retraités. L'INED se propose de s'inscrire dans ces travaux en étudiant successivement la manière dont les individus s'adaptent à ces évolutions en modifiant leurs comportements et la manière dont le système de retraite peut prendre en compte certaines de ces évolutions au travers de différents dispositifs tenant compte de la famille.

Vieillir au masculin, vieillir au féminin

Si les études comparatives entre pays ou groupes de pays permettent de prendre du

recul sur l'analyse des parcours de vieillissement et de leur contexte, la perspective de genre est un autre point de vue surplombant riche de perspectives de recherche. Les questions de genre liées au régime de retraites continueront à être explorées comme précisé plus haut mais ce thème mérite d'être creusé sous plusieurs autres aspects. Certains le seront dans l'axe stratégique consacré aux études de genre décrit précédemment.

Il a déjà été clairement établi que les conditions du vieillissement, que l'on parle de revenus, d'environnement familial et social ou de santé fonctionnelle, sont notablement différentes entre hommes et femmes au détriment de ces dernières, bien que les femmes bénéficient d'un avantage encore considérable en termes d'espérance de vie. La vieillesse cristallise en effet les inégalités accumulées tout au long de la vie et l'environnement socioculturel est un facteur majeur de disparités. Les comparaisons internationales continueront à être au cœur de nombreux projets et l'influence du milieu social dans la construction de ces inégalités fera l'objet d'une attention toute particulière dans les prochaines années. La question se pose pour tous les grands champs de la vie des personnes âgées (santé, famille, revenus) : les conditions de l'avance en âge des hommes et des femmes sont-elles plus homogènes dans certains milieux socioculturels ? La disponibilité de plusieurs enquêtes à passages répétés (GGS, SHARE) permettra, de plus, de mesurer l'évolution de ces influences au fil des générations et des âges.

En outre, plusieurs projets se proposent d'élargir l'analyse des disparités dans les conditions de vie des hommes et des femmes par la prise en compte d'indicateurs plus subjectifs. Cette démarche est d'autant plus justifiée que le sexe joue souvent sur ce plan un rôle majeur de différenciation, les hommes

et les femmes n'ayant pas nécessairement des attentes du même ordre. Le projet MAGGIE a ouvert la voie en montrant, notamment, que les facteurs influençant la satisfaction de la vie des hommes et des femmes n'étaient pas nécessairement les mêmes dans tous les pays et dans toutes les circonstances (notamment en cas de mauvaise santé ou d'isolement résidentiel). Ils ont confirmé combien les rapports sociaux de sexe construits différemment selon les pays tout au long de la vie conduisent hommes et femmes non seulement à vieillir différemment mais aussi à avoir une perception différente du vécu de leur vieillesse. Cette confrontation entre conditions de vie objectives et perceptions des intéressés sera étendue notamment à l'auto-évaluation du bien être économique, à la perception de la qualité des relations familiales et à l'analyse approfondie du rôle des conditions de vie sur le bien être subjectif (sentiment de solitude, d'ennui...). Ces travaux permettront de hiérarchiser les situations qui conduisent les hommes et les femmes à avoir une perception négative de leurs conditions de vie et qui devraient faire l'objet d'une attention toute particulière de la part des pouvoirs publics.

Plus largement encore, une réflexion sera conduite sur la perception qu'ont les hommes et les femmes de leur âge durant la vieillesse. Sous l'effet de la baisse de la mortalité, la cessation d'activité professionnelle est désormais généralement suivie de nombreuses années d'autonomie vécues le plus souvent en couple et en bonne santé. Puis, avec l'avance en âge, les risques de veuvage et de dépendance augmentent, rendant parfois plus difficile le maintien au domicile. A ces deux stades de la vieillesse, socialement construits, sont associées des représentations stéréotypées : seniors hyperactifs au premier temps de la retraite et, au second, personnes dépendantes devenues

une charge. Dans quelle mesure cette dualisation de la vieillesse recouvre-t-elle la réalité de la vie des hommes et des femmes ? Les âges aux principaux événements qui ponctuent la vie après 60 ans ne sont, en effet, pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Les écarts entre les âges objectifs des hommes et des femmes (âges à la cessation d'activité, au veuvage, à la grand-parentalité, à l'apparition des incapacités...) ainsi que leurs évolutions au fil des générations seront analysés. On cherchera aussi à montrer dans quelle mesure hommes et femmes s'identifient à leur âge. Sur quelles références (événements de vie personnelle, état de santé, représentations sociales...) s'appuient-t-

ils pour se définir ou non dans leur âge ? Il s'agira, par exemple, de mesurer le degré d'intériorisation et d'acceptation des rôles sociaux attendus pour son âge et son sexe. Une illustration possible est l'analyse des événements vécus « à contretemps », par exemple, la grand-parentalité survenue précocement ou tardivement, le veuvage précoce, le maintien en activité tardif... L'environnement social restant un déterminant fondamental des conduites au fil des âges, on cherchera à montrer si les décalages entre les âges objectifs et subjectifs des hommes et des femmes sont plus importants dans certains milieux sociaux.

G. Migrations, discriminations, identités et territoires : capitaliser les investissements sur les concepts et les données, les valoriser

Le thème des migrations, de l'intégration et des discriminations, fortement soutenu dans les orientations stratégiques précédentes, est devenu si important à l'INED qu'il a irrigué plusieurs unités, au-delà même de l'unité Migrations internationales et minorités qui lui est spécifiquement dédiée.

En matière de migrations, l'INED a choisi, au cours des dernières années, de s'investir dans la collecte de données. La réalisation des enquêtes MAFE (*Migrations Afrique-Europe*), TeO (*Trajectoires et Origines*) et MFV (*Migrations, Famille, Vieillesse*, enquête menée dans les départements d'outremer) a conduit à la production de données inédites sur les courants migratoires récents et sur les trajectoires des descendants de migrants.

Ces enquêtes fournissent un matériau original pour le programme de recherche des années à venir : une partie des activités prévues sont logiquement placées sous le signe de la capitalisation et la valorisation de ces investissements, ainsi que sur certains développements, notamment en matière d'analyse des effets des politiques publiques. L'exploitation de données administratives, de données de recensement et de matériaux qualitatifs sera menée en parallèle et en combinaison avec la valorisation des bases de données d'enquêtes.

DES MIGRATIONS AUX CIRCULATIONS

Le contexte de mobilité grandissante et de nouvelles formes de migrations rend caduque à la fois certaines définitions utilisées pour mesurer les flux migratoires et certains modèles explicatifs des déterminants. En

réponse, les travaux menés se sont focalisés, d'une part, sur un bilan critique des statistiques existantes, dans l'optique de proposer de nouvelles démarches de recherche et, d'autre part, sur l'étude des dynamiques des migrations de retour et de circulation, et leur impact sur les pays de départ. D'abord, la mise au point d'une série statistique continue pour la période 1994-2007, à partir de la transmission annuelle à l'INED du fichier AGDREF, constitue une réalisation importante. Ces statistiques sont également à la disposition du grand public, grâce à la mise en ligne des tableaux sur le site de l'INED. Il est prévu que l'INED et l'INSEE soient également autorisés à utiliser à des fins statistiques la nouvelle version de ce fichier, AGDREF2. Les modalités de production des séries statistiques correspondantes, ainsi que celles issues des enquêtes annuelles de recensement, devraient maintenant plutôt incomber à l'INSEE dans le cadre du nouveau règlement européen, l'INED lui apportant son expertise en tant que de besoin et analysant les séries produites dans le cadre de sa mission de suivi de la conjoncture démographique. Ces modalités seront précisées avec l'INSEE ; elles supposent la construction d'un point de vue comparable, entre les deux organismes, sur les méthodologies à mettre en œuvre. Le cas échéant, ce partage des tâches pourrait conduire l'INED à produire certaines séries détaillées ou spécifiques, sous réserve de dégager les moyens de chercheurs ou d'ingénieurs nécessaires. Il reste indispensable que l'Unité migrations internationale développe une analyse régulière de la conjoncture des

flux migratoires, en lien avec l'analyse des politiques publiques associées.

INTEGRATION ET DISCRIMINATIONS

Si le devenir des populations immigrées est un objet de recherche relativement bien investigué, celui de leurs descendants constitue un enjeu central pour les sociétés d'installation. Les analyses quantitatives sur l'intégration tendent cependant à analyser le phénomène à travers des indicateurs de nature différente, sans les replacer dans une grille conceptuelle et analytique clairement définie. Dans ce contexte, a été engagée une réflexion sur ce que recouvre le terme « intégration » et la portée des différents « indicateurs d'intégration » au regard des grandes approches théoriques. Une réflexion similaire a été conduite sur les concepts de discrimination et les modalités de mesure du phénomène, thématique où la question de la catégorisation des populations occupe une place déterminante. A cet égard, l'unité Migrations internationales et minorités s'est fortement investie dans l'analyse comparative internationale des classifications ethniques et raciales, leur dynamique historique et leurs traductions dans les appareils statistiques. En parallèle, elle a conduit plusieurs travaux sur l'accès au marché du travail et la mobilité sociale des descendants d'immigrés, et la formation du couple et de la famille sur la base d'exploitations secondaires d'enquêtes (EHF, enquêtes Emploi, MGIS, Histoire de Vie, Parcours de primo-migrants), ainsi que la réalisation de corpus d'entretiens (projet mariages forcés, mariages arrangés). En marge de l'enquête TeO et de son extension « Jeunes », a été développée une série d'enquêtes plus expérimentales, ayant une visée d'expertise et soutenues par des commandes publiques (ACSE, HALDE, direction de la fonction publique, Ville de Paris) : Mesure de la diversité ; Etude de la

discrimination dans la fonction publique ; Parcours professionnels à la Ville de Paris et perception des discriminations.

Migrations, famille et transitions intergénérationnelles

La famille en contexte migratoire est un objet d'analyse pertinent, à la fois dans la perspective du processus migratoire et dans celle de l'intégration des migrants et de leurs descendants dans les sociétés d'installation. Elle est pertinente aussi du point de vue de la mesure des migrations et de la classification des flux : qu'est-ce qui distingue une migration « familiale » d'une migration « individuelle » ? Les migrations d'étudiants, de retraités, de travailleurs qualifiés, sont-elles toujours à classer dans les migrations individuelles ? On sait ainsi que les migrations individuelles produisent des effets familiaux différés et qu'il est de fait artificiel de séparer ces types de migrations. Le rôle clé de la famille dans l'organisation de la migration n'est plus à démontrer. Mais quels sont les mécanismes à l'œuvre ? Dans quelle mesure la migration transforme-t-elle la famille et les relations entre ses membres et de quelle manière la famille et ses liens de solidarité sont-ils mobilisés pour soutenir les parents migrants (*migration work*) ? Quel est son rôle décisionnel concernant qui émigre (par exemple : pour les études, pour un mariage arrangé) ?

La formation de la famille des immigrés est un thème central qui a fait l'objet de nombreux travaux. Les nouvelles données, disponibles avec l'enquête TeO notamment, permettent de revenir sur la place des immigrés dans le marché matrimonial des sociétés d'installation. Si l'intérêt a surtout porté jusqu'ici sur les couples mixtes, les approches développées par la sociologie de la famille concernant le choix du conjoint, notamment l'étude de l'homogamie sociale, ont été peu développées

à propos des immigrés ou de leurs descendants. Nous développerons ce domaine de recherche en explorant les modalités du choix du conjoint dans un espace matrimonial devenu international, entre ici et là-bas, pour les immigrés comme pour leurs descendants nés en France, et explorerons les mécanismes qui sous-tendent la formation du couple. C'est dans ce thème général que seront traités les mariages non-consentis.

Le « mode génération » est central pour l'analyse du devenir des populations immigrées. Les trajectoires suivies par les descendants d'immigrés nés dans le pays d'installation constituent un axe de travail important pour les années à venir. Il s'agit tout d'abord d'étudier les formes de passage à l'âge adulte des enfants d'immigrés et par ce biais d'explorer les solidarités intergénérationnelles dans ce processus d'autonomisation des jeunes et d'accès à l'indépendance. Les différentes étapes marquant la sortie de la période de jeunesse forment un contexte où se manifestent les processus d'émancipation et de reproduction des modèles familiaux : fin des études, accès au premier emploi, au premier logement indépendant, la première mise en couple, et la naissance du premier enfant. Quelle jeunesse les enfants d'immigrés vivent-ils et comment celles-ci détermine-t-elle les configurations de leur vie d'adulte ?

Circulation, transnationalisme

Depuis vingt ans, nous vivons dans un nouveau contexte des migrations internationales, contexte caractérisé par des mouvements d'individus au-delà des sentiers battus des proximités géographiques, des accords bilatéraux ou des liens (post)coloniaux et aussi par une intensification, une globalisation et une féminisation des flux. Cette nouvelle configuration des migrations nous oblige à revoir nos cadres d'analyse et à élargir notre réflexion sur les migrations, non

seulement vers une perspective interdisciplinaire mais aussi vers un dialogue international. La globalisation des migrations, processus majeur de la mondialisation contemporaine, s'accompagne de nouvelles formes de transnationalisme et de nombreuses interconnexions entre déplacements de populations, redéfinitions de frontières, stratégies identitaires individuelles et collectives. De par la reconfiguration des espaces nationaux et supranationaux, les Etats peuvent être tour à tour ou simultanément pays d'émigration, de transit, d'immigration ou de ré-émigration. Dans ce contexte, le « retour » ne peut plus être systématiquement appréhendé comme le dernier moment d'un cycle migratoire mais plutôt comme une étape dans un processus de circulation et comme l'un des modes d'expression du transnationalisme.

Les pratiques transnationales des migrants, auparavant vues sous l'angle du « maintien des liens » des immigrés avec leur pays d'origine et supposées agir contre l'intégration, constituent un objet d'étude permettant de mieux comprendre les circulations, les investissements dans les pays d'origine et d'installation, les transmissions familiales. Les travaux empiriques à partir de MAFE, TeO et MFV contribueront au débat théorique, en mesurant l'ampleur de la circulation entre pays d'origine et la France (séjours de court ou long terme) ou celle de la bi-citoyenneté, en étudiant les différentes formes d'investissements faits par les migrants dans leur pays d'origine ou les projets de retour ou de (r)émigration. Les études qualitatives viendront compléter ce questionnement en regardant plutôt l'impact du transnationalisme sur les individus, les familles : en quoi le transnationalisme peut-il constituer une ressource pour les individus ? Comment se gère-t-il dans les relations

familiales en dépit de la distance qui sépare les membres ?

Impact des politiques migratoires, d'intégration et de lutte contre les discriminations

De nombreuses politiques sont conduites pour intervenir sur des dynamiques perçues comme problématiques du point de vue des évolutions démographiques, de la cohésion sociale ou des équilibres économiques et sociaux. Fondées sur des diagnostics qui doivent être discutés au regard des résultats des recherches, ces politiques doivent également être évaluées dans leurs effets sur les trajectoires des populations ou territoires concernés. De nombreuses sollicitations sont adressées à l'INED pour renforcer les travaux dans cette direction, et ce dans de nombreux domaines d'expertise de l'institut. Les migrations, l'intégration et les discriminations constituent trois champs particulièrement signalés dans les débats publics et qui font l'objet en conséquence de politiques volontaristes. Deux exemple de travaux prévus répondent à ces préoccupations d'effet des politiques : l'étude de la dimension politique du retour des migrants, notamment à partir de MAFE ; l'émigration des descendants de migrants vers les pays d'origine de leurs parents et aussi vers d'autres destinations, mobilité qui s'appuie sur des ressources acquises par l'histoire familiale (bi-citoyenneté ou bilinguisme par exemple) mais qui peut aussi être comprise comme réaction aux discriminations subies dans plusieurs sphères de la vie quotidienne en France. Cette thématique forme un axe de valorisation important des données disponibles.

Les trajectoires : la dimension historique

En complément des travaux menés à l'INED autour de l'intégration et des discriminations

s'est amorcée une réflexion pour développer une analyse historique des processus d'intégration. Motivée par l'indéniable spécificité française, pays d'accueil depuis de nombreuses décennies, mais aussi par la nécessité de saisir des processus qui s'inscrivent dans la longue durée, ce travail se situe dans une perspective à la fois théorique, méthodologique et empirique. Renouant avec la tradition d'étude en histoire sociale, il s'agit de revenir sur la formation des concepts politiques et scientifiques utilisés pour traiter des migrations et de l'intégration, d'une part, et chercher ensuite à développer une analyse des sources disponibles pour l'histoire sociale des immigrés et de leurs descendants dans l'immédiat après-guerre (1945-1970). Comment penser la notion d'intégration sans être tributaire des catégories forgées historiquement, tout particulièrement dans l'espace colonial ? Quelles étaient les caractéristiques (profession, éducation, composition de la famille, etc.) des immigrés dans l'après-guerre jusqu'aux années 1970 ? Ces caractéristiques étaient-elles perçues de la même manière par tous les contemporains (chercheurs en sciences sociales, hommes politiques, opinion publique) ? Qu'est-ce que les éventuelles différences peuvent nous apprendre sur les débats actuels sur l'immigration ? Et surtout, comment les deuxièmes générations des immigrations européennes (italienne, espagnole ou polonaise) sont-elles devenues invisibles dans les années 50 et 60 ?

Migration et éducation, trajectoires scolaires.

La capitalisation et la valorisation des données produites sur les migrations ces dernières années auront comme objet particulier une thématique qui a émergé comme fédératrice : celle de l'éducation. Les deux axes forts sont, d'une part, le rôle de l'éducation comme un des déterminants de la migration, et, d'autre

part, la scolarisation des descendants d'immigrés.

Depuis quelques années se développe un champ de recherche sur la circulation des élites, notion comprenant la mobilité des étudiants. Elle constitue une véritable forme de migration et peut contribuer au développement des pays d'origine. L'exploration des dynamiques sera centrée sur les pays de départ (enquête MAFE; enquête sur les étudiants marocains), mais les données de TeO offrent la possibilité de comparer les trajectoires des migrants installés en France selon le niveau de qualification et les investissements dans le pays d'origine.

La scolarisation des descendants d'immigrés est un autre objet de recherche d'intérêt : à partir de données comme celles du panel de la DEP, a pu être repérée une inégalité des chances dans le système scolaire, comme il a été observé dans d'autres contextes. Les données de TeO permettront d'aller plus loin dans la compréhension de ces inégalités, en resituant les parcours scolaires dans l'histoire familiale et en tenant compte de la mobilisation familiale et des transmissions culturelles. Une série de post-enquêtes qualitatives vise à éclairer ces mobilisations et transmissions, la perception des obstacles ou des discriminations et les stratégies de contournement. Le volet « Jeunes » de TeO sera ici une source de données complémentaire.

ENTRER DANS LE CHAMP DE L'ECONOMIE DES MIGRATIONS

Les dernières orientations stratégiques avaient soutenu la nécessité pour l'INED de s'engager, en coopération avec d'autres chercheurs, sur la thématique de l'économie des migrations internationales. Il est toujours aussi nécessaire de développer des recherches de ce type à l'INED. Plus que jamais, ces

recherches passent par le montage de partenariats en France, notamment avec des universitaires, sous une forme et dans une configuration institutionnelle qui restent à déterminer, et pour lesquels de premiers contacts ont été lancés. L'investissement important réalisé par l'INED sur des enquêtes innovantes et sa pratique pluridisciplinaire, autant que la masse critique de chercheurs travaillant en interne sur le sujet, sont autant de points forts pour développer des projets collaboratifs.

POURSUIVRE LE QUESTIONNEMENT SUR L'IDENTITE ET LES TERRITOIRES

L'unité Identités et territoires des populations envisage la diversité des identités individuelles et collectives, qu'elles soient vécues, revendiquées ou assignées. Le caractère multiple des appartenances en lien avec les parcours migratoires et sociaux est mis en avant. Une réflexion est par ailleurs menée sur la construction de catégories (sociales, spatiales, ethniques), dans des contextes historiques, sociaux et culturels très variés (France, Russie, Ukraine, Pologne, Asie centrale, Maghreb, etc.). Toutes ces recherches ont en commun de s'interroger sur la mise en catégories des populations et les conséquences de cette catégorisation sur les représentations individuelles. L'analyse approfondie des catégories d'enregistrement des populations qu'elles soient pratiquées par l'Etat, les administrations ou les organisations internationales, possède les limites d'une approche transversale souvent ego centrée et a conduit à insister sur l'importance de la dimension biographique et relationnelle de l'individu. Les recherches portant sur ces questions s'articuleront autour d'un va et vient incessant entre recherche fondamentale, observations de terrain et entretiens, et développement d'enquêtes expérimentales, à partir d'outils et méthodes empruntés à différentes disciplines.

La catégorisation de l'altérité dans les recensements à travers le monde

La nouvelle vague de recensements de population qui se déroulera dans au début des années 2010 dans un grand nombre de pays du monde offre un contexte propice à la convergence de deux axes de recherches menées au sein de l'unité Identités et territoires des populations, à savoir les thématiques d'identité et d'altérité et celles menées autour des politiques de gestion des populations.

À travers l'examen des questionnaires de la nouvelle vague de recensements dans différents pays mais aussi en suivant les débats publics et scientifiques qui précèdent leur mise en place, sera précisée la façon dont les différents États catégorisent leurs populations, les critères qui président à leurs définition, et finalement la manière dont ces catégories produisent ou consacrent l'altérité. Par ailleurs, les stratégies communautaires visant à une reconnaissance publique et à une prise en compte dans les politiques sociales feront également l'objet d'investigations.

Catégoriser l'espace professionnel : une comparaison européenne

Cette recherche collective menée en lien avec les universités de Versailles Saint Quentin et Nantes a pour objectif de procéder à l'évaluation sociologique d'un projet de nomenclature statistique visant à classer les positions sociales à l'échelle de l'Union européenne. Ce projet s'inscrit dans une tradition de recherche qui envisage le rôle des outils cognitifs – statistiques principalement – comme participant à la production des groupes sociaux dans des contextes nationaux. L'enquête exploratoire débutée en novembre 2008 vise à analyser les coïncidences et les divergences entre le prototype ESeC (*European Socio economic Classification*) élaboré par Eurostat et les

représentations ordinaires du monde social dans cinq pays de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Espagne, Pologne et France). Le recueil des données dans ces cinq pays se poursuivra dans les deux années à venir.

Se construire à travers autrui : la définition relationnelle des identités conjugales

Il s'agit, dans une perspective sociologique et non pas seulement psychologique, d'étudier comment les relations avec autrui contraignent l'individu et lui permettent en même temps de se réaliser comme être singulier et social à la fois. Plusieurs chantiers sont engagés dans cette approche relationnelle qui ne se limite pas à l'analyse de la construction de l'identité au sein d'une relation, mais au sein de plusieurs relations prises dans leur interdépendance. Ces travaux font donc appel à l'analyse des réseaux sociaux, dans deux contextes nationaux. L'étude sur Le mariage et la construction d'une identité personnelle, conjugale et sociale en France s'est élargie depuis 2009 vers une étude portant sur La construction d'une identité conjugale en France et en Finlande. Le but est de comprendre si les ressorts de la construction sociale d'une identité conjugale sont les mêmes dans deux pays aux structures sociodémographiques comparables du point de vue du mariage, mais aux formes de stratification sociale très différentes. La collecte de données sur une population finlandaise comparable à celle étudiée en France a permis d'initier une étude conjointe dans les deux pays. L'élargissement des données recueillies en Finlande devrait permettre de plus amples analyses.

POLITIQUE ET GESTION DES POPULATIONS

Cette thématique, mise en place en 2006, pose une série de questions portant sur les échelles du politique et son action sur les populations. Le projet traite de façon conjointe et originale la question des relations entre aires culturelles et dynamiques politiques, en introduisant l'idée d'une culture politique temporellement marquée, ainsi qu'une interrogation sur les changements perçus à travers une prise en compte des parcours des diverses générations que constituent une population et de leurs relations avec le politique.

Comparer les relations entre politiques sociales et comportements sociodémographiques

L'inscription forte de l'unité Identités et territoires des populations dans une dimension internationale a permis le développement d'une recherche comparative, centrée sur la question de la relation entre systèmes dans une dimension internationale nous a permis de développer une recherche comparative impliquant ces quatre pays, centrée sur la question de la relation entre systèmes politiques, histoire et comportements démographiques. L'exploitation des enquêtes GGS se poursuit aujourd'hui à travers les données de la deuxième vague d'enquêtes, qui a débuté en 2009, avec les données russes et françaises. Il s'agira de reprendre ces analyses suivant une approche longitudinale, et de tester les différences de rythme de changements des comportements et opinions sur les politiques démographiques et sociales. On tentera notamment d'évaluer l'impact des facteurs culturels d'une part, dans les évolutions ou les permanences observées, et d'autre part le rôle des transformations économiques et politiques rapides des trois pays de l'Est étudiés. L'accent

sera plus particulièrement mis sur les questions de représentation du système de protection sociale par la population, leurs attentes par rapport au politique et leurs évolutions. Ce travail se fonde sur une analyse des réponses sur la place respective accordée aux solidarités familiales et aux institutions de protection sociale pour la prise en charge des jeunes enfants, celle des personnes âgées et de la dépendance, ou encore celle des jeunes et des plus âgés sur le marché du travail. Cette étude sera enrichie par des analyses plus contextuelles et sociopolitiques. La comparaison des comportements contraceptifs dans 6 pays européens (Allemagne, Bulgarie, France, Géorgie, Roumanie, Russie) sera aussi étudiée à partir des enquêtes GGS.

Les transferts forcés des populations européennes vers l'URSS

Le projet « Archives sonores de l'Europe du Goulag », soutenu par l'ANR, a débuté en 2008 et s'achèvera en 2011. Depuis 2008, 150 entretiens ont été réalisés auprès des derniers témoins dans les pays où cette expérience a fortement marqué l'histoire sociale et politique nationale (Pays baltes, Ukraine, Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie et Allemagne orientale) au cours de la Seconde guerre mondiale et dans l'après guerre. Ce projet s'inscrit plus largement dans une réflexion sur les déplacements forcés de population au xx^e siècle, et s'interroge sur les processus de « retour à la vie » des populations déportées sur des territoires lointains.

L'exploitation de cette source homogène par sa forme et les questionnements posés donnera lieu à un ouvrage collectif mais aussi à deux expériences de valorisation innovante par la réalisation d'une série de documentaires radiophoniques (RFI) et la mise en place d'un musée virtuel consacré aux déportations des Européens en URSS, en

collaboration avec le service informatique de l'INED. Plusieurs colloques internationaux de restitution sont prévus.

Un deuxième projet s'inscrit dans cet axe en collaboration avec le centre March Bloch (Berlin). Il s'inscrit dans l'histoire des déplacements de populations liés à l'établissement, à partir de 1944 de la ligne dite « Curzon », entre l'URSS (Républiques soviétiques de Biélorussie, de Lituanie, d'Ukraine). Il se prolonge actuellement par une étude plus spécifique de l'échange de populations entre l'Ukraine et la Pologne à partir des archives des administrations polonaise et ukrainienne qui ont procédé au transfert croisé, des minorités polonaises d'Ukraine vers la Pologne, d'une part, et des minorités ukrainiennes de Pologne vers l'Ukraine, de l'autre. Les modalités concrètes d'identification des groupes « à transférer » sont analysés ainsi que les supports utilisés pour ce faire (anciens recensements, mais aussi archives des milices, plans de réorganisation des provinces de l'ouest de l'Empire russe...), les critères de reconnaissance par une administration nationale agissant en territoire étranger de ses propres nationaux. Deux niveaux d'analyse sont pris en compte, celui des acteurs institutionnels et celui des « déplacés », en particulier à travers leurs tentatives de résistance, dans le contexte d'assignation extrême qu'induit la réalisation de l'épuration ethnique des territoires nationaux.

Célibat, rapports de genre et pouvoir politique au Maghreb

L'étude des changements démographiques (fécondité, nuptialité) de grande ampleur intervenus dans les sociétés maghrébines après l'indépendance, changements ayant des implications profondes dans les rapports de genre fait l'objet de recherches au sein de l'unité et d'une thèse en cours. Les

dynamiques sociales qui en résultent, en décalage par rapport à l'ordre social et religieux, ont fait l'objet de traitements contraires dans les différents pays. Si en Tunisie les dispositifs législatifs (relatifs à la famille et au rapport entre les sexes) adoptés ont précédé et favorisé les dynamiques sociales, il n'en est pas de même en Algérie et à une moindre mesure au Maroc, où, à partir des années 1980, ils ont consisté à freiner ces dynamiques et à contenir l'émergence des femmes (de plus en plus instruites) dans les sphères publiques et politiques. Cette émergence des femmes maghrébines modifie considérablement les relations intrafamiliales et ouvrent un champ d'investigation nouveau sur la déstructuration/restructuration des identités masculines et féminines de ces sociétés qui ont des difficultés à s'insérer dans une globalisation qui s'impose à eux. Comment l'échelle supranationale intervient-elle dans ces processus ?

Ces travaux seront menés en collaboration avec les centres de recherche du CREAD en Algérie, du CERED et de l'AMERM au Maroc et de la faculté des sciences économiques de Tunis.

DEMOGRAPHIE ET INSCRIPTION TERRITORIALE

Un nouveau partenariat, établi en 2010 entre l'Unité Identités et territoires des populations et le Collège International des Sciences du Territoire (CIST), permettra de développer et renforcer dans les années à venir les travaux concernant la démographie et les territoires.

Sentiment d'appartenance à un territoire

Ce thème, ancien dans les travaux de l'unité, a fait l'objet de rencontres scientifiques et d'un ouvrage collectif en 2007. Les travaux se poursuivent aujourd'hui dans plusieurs directions. La première vise à approfondir le

lien entre identité et territoire par la poursuite de réalisations d'entretiens dans des régions à fort caractère identitaire. Plusieurs vagues d'entretiens ont été réalisés auprès de répondants à l'enquête Histoire de Vie (Bretagne, Corse, Centre, Alsace) ces dernières années. D'autres entretiens vont être menés au pays Basque et dans le Nord de la France. Par ailleurs le lien entre l'inscription spatiale des pratiques et le sentiment d'appartenance à un territoire ou une communauté va être exploré dans le cadre d'une thèse sur la population tamoule vivant en région parisienne.

À une autre échelle territoriale, l'implication de l'unité depuis 2008 dans le projet « *EuroBroadMap – Europe seen from abroad* » (7^e PCRD), en collaboration avec le service SMS, est importante. D'une durée de 3 ans, ce projet multidisciplinaire associe des équipes issues de onze pays différents (Belgique, Brésil, Cameroun, Chine, France, Inde, Malte, Portugal, Roumanie, Suède, Turquie). Il comprend notamment des géographes, des historiens, des sociologues et des spécialistes des sciences politiques. Outre l'INED, plusieurs équipes du CNRS sont impliquées dans le projet, tant à Paris qu'en province (Géographie-cités, PRODIG et LADYSS à Paris, IDEES au Havre et à Rouen). L'objectif principal de la partie du projet dans lequel nous sommes impliqués est de déterminer quelle est la place et la perception de l'Europe dans le monde. Pour cela sera mise en place une enquête internationale auprès d'étudiants de M1 dans différents domaines (sciences humaines, ingénieurs, art, sciences politiques, etc.) dans 15 pays différents. Ce questionnaire auto administré comprend, outre des éléments sur les parcours migratoires, un ensemble de questions sur les représentations de l'Europe dans le monde saisie par des cartes mentales mais aussi par le recueil de villes et pays considérés comme « attractifs »

ou « répulsifs » et d'un corpus de mots associés à l'Europe. L'exploitation de ce questionnaire et sa mise en relation avec les divisions politiques du monde produites par les institutions nationales et internationales seront traités dans les mois à venir. Des rencontres internationales de restitution des résultats sont organisées à intervalles réguliers et fournissent une opportunité de nouer de nouvelles collaborations.

Politiques territoriales ou politiques individuelles pour lutter contre les inégalités ?

Ce questionnement encore à l'état de projet traverse plusieurs axes de recherche. Dans le débat autour de la mesure et du traitement des discriminations, se pose indirectement la question de la cible des politiques de discrimination et de leur efficacité. Entre les politiques en faveur des individus ou des groupes et celles en faveur des territoires défavorisés, on s'interroge, à travers la comparaison de plusieurs expériences de politiques ciblées à la difficulté de leur mise en place, à leurs effets à plus ou moins long terme, au moyen de différentes mesures, et à la représentation de celles-ci par les populations concernées. Cet axe de recherche sera développé en partenariat avec des collègues en France et à l'étranger et, dans une première étape, un colloque international sera organisé sur ce thème.

Démographie et territoire à l'échelle locale

Cet axe vise à approfondir les liens entre démographie à l'échelle locale des territoires par le traitement de fichiers de données démographiques à une échelle très fine (communale et infra-communale) qui permettent de modéliser les dynamiques de peuplement de manière très fine en lien avec la mortalité et la fécondité. Ce traitement nécessite l'acquisition de données INSEE afin

de définir des tendances et des prévisions territoriales à plus ou moins terme, pour répondre à une demande des acteurs des

politiques sociales. Il mobilise de nombreux outils de modélisation démographique et spatiale.

H. Ne pas perdre de vue les pays du Sud

Les pays du Sud hébergent la très grande majorité de la population mondiale (plus de 80% aujourd'hui). Ils concentrent aussi l'essentiel de la croissance démographique (98% de l'augmentation de population attendue d'ici 2050 leur revient). C'est dire leur importance dans l'évolution de la population mondiale et l'équilibre géopolitique de la planète des 50 prochaines années.

Parmi les orientations scientifiques de l'Ined, les problématiques des pays du Sud doivent être confortées. C'est un impératif pour la définition d'une politique scientifique ouverte sur le monde, et cela à plusieurs titres :

- les enjeux internationaux en matière de population sont en grande partie liés aux évolutions démographiques des pays en développement ;
- les dynamiques démographiques contemporaines y revêtent des formes et des caractéristiques souvent inédites (notamment dans les rythmes, l'ampleur et les retombées à court et moyen termes des évolutions démographiques) : des problématiques nouvelles et des outils adaptés sont donc à élaborer ; en retour, ces problématiques et outils invitent à regarder et à questionner autrement les évolutions du Nord ;
- les évolutions démographiques du Sud éclairent aussi celles du Nord à la fois par les contrastes observés dans leur expérience de la transition démographique et par l'imbrication de leurs histoires contemporaines, en particulier au travers des flux migratoires. Plus généralement la mondialisation (y compris l'empreinte des institutions internationales sur les politiques de population et

développement) impose une mise en perspective internationale des questions de populations relevant d'un espace géographique particulier ;

- enfin, les recherches développées sur les pays du Sud sont un atout essentiel pour la visibilité de la démographie française au sein de la communauté scientifique internationale.

Actuellement les recherches menées sur le Sud sont conduites dans le cadre de diverses unités de recherche : unité mixte CEPED (Université Paris Descartes – INED – IRD) et unité mixte INED-INSERM-Paris XI, unité Démographie, genre et sociétés, unité Mortalité, santé, épidémiologie, unité Migrations internationales et minorités. Le pôle « Suds » joue un rôle transversal, comme espace d'échanges entre les chercheurs et ingénieurs de l'INED, intéressés par les problématiques sur le Sud.

DU MONDE EN DEVELOPPEMENT AUX PAYS DU SUD : UN ENSEMBLE QUI SE DIVERSIFIE, DES DEFIS INEDITS

Les pays du Sud ont en commun d'avoir engagé leur transition démographique au cours des 50 dernières années, dans des conditions économiques, politiques et sociales souvent très différentes de celles qu'avaient connu les pays du Nord. Jusqu'aux années 1970-80, on pouvait dessiner le tableau démographique d'un monde en développement partageant fécondité élevée, croissance démographique accélérée, population particulièrement jeune... Aujourd'hui cette image est dépassée. Bien des pays du Sud ont désormais des caractéristiques démographiques plus proches de celles des pays occidentaux que de leurs voisins, tandis que d'autres se marginalisent

de façon croissante. Si la mondialisation s'impose à tous, si certaines convergences sont indiscutables, on est cependant loin d'un alignement standardisé que ce soit des paramètres démographiques ou, plus encore des défis que les évolutions démographiques posent dans des contextes socio-économiques, politiques et culturels particuliers.

Que reste-t-il de commun entre des pays asiatiques qui, moyennant un rythme d'évolution accéléré, connaissent désormais une fécondité basse et une espérance de vie élevée, et font face à un vieillissement rapide de leur population, et ceux d'Afrique subsaharienne qui peinent à faire reculer significativement leur mortalité et leur fécondité et à assurer la prise en charge (ne serait-ce que scolaire) d'une population plus jeune que jamais ? Les problématiques liées à la population et les enjeux sociétaux associés y prennent des tournures différentes.

L'Asie et l'Afrique subsaharienne constituent assurément deux pôles géographiques, qui interpellent en termes de dynamique et d'enjeux démographiques et sur lesquels il est souhaitable que l'INED s'investisse plus encore.

On peut citer quelques unes des grandes questions de recherche qui s'imposent sur ces deux ensembles, sans oublier pour autant que des situations très différentes coexistent dans chacun des groupes.

L'Asie après la transition

Un certain nombre de grandes questions démographiques de l'Asie méritent d'être investiguées :

- à l'échelle macro, les conséquences des transformations de la structure démographique (de la fenêtre d'opportunité au vieillissement de la population). De nombreux pays asiatiques ont bénéficié d'un

dividende démographique qui a porté leur croissance économique. Grâce à la conjonction d'une baisse rapide de la fécondité et d'un poids encore faible de personnes âgées, le rapport de dépendance a atteint des niveaux particulièrement bas, créant ainsi une conjoncture très favorable aux investissements. Mais cette « fenêtre d'opportunité » est en train de se fermer, relayée par une montée en puissance du poids des personnes âgées. L'analyse de ces évolutions, de leurs retombées et de leur gestion publique constitue un axe de recherche porteur ;

- les conséquences du vieillissement de la population, à une échelle individuelle et familiale (prise en charge des aînés, gestion des rapports intergénérationnels, articulation des formes de solidarité publiques et privées,...) ;

- le déséquilibre important entre les sexes à la naissance, dans différents pays asiatiques, y compris aux frontières de l'Europe dans le Caucase, associée à la traditionnelle préférence pour les fils. Ses conséquences commencent à se faire sentir sur le marché matrimonial avec une pénurie de filles et l'apparition de formes de célibat masculin imposé, notamment en Chine. La tendance à favoriser les naissances masculines, ses ressorts et ses retombées méritent d'être suivis. Différents facteurs pourraient en effet jouer en faveur de son évolution : les mesures politiques avec notamment l'assouplissement des exigences de planification familiale ; la possible revalorisation des filles compte tenu de leur relative rareté... Les réponses au déséquilibre numérique entre les sexes méritent par ailleurs d'être examinées, notamment en matière matrimoniale, le recours au célibat n'étant qu'une solution parmi d'autres (immigration d'épouses en provenance de pays voisins, émigration des hommes, remariage des veuves, évolution de

l'appariement conjugal notamment de l'écart d'âges entre conjoints...);

- la transition sanitaire, compte tenu de l'augmentation remarquable de l'espérance de vie constatée dans de nombreux pays. Certains pays d'Asie ont rattrapé en quelques décennies les pays les plus avancés. On sait peu de choses sur les moteurs épidémiologiques de ces progrès. Les succès remportés sur les maladies infectieuses ont-ils été renforcés par une lutte efficace contre les affections chroniques et les maladies de société ou bien ces pathologies vont-elles monter en puissance dans les prochaines années? Les politiques de santé mises en œuvre dans les pays du Nord, qui ont notamment permis la révolution cardiovasculaire, peuvent-elles être utilement appliquées dans des contextes socioculturels différents? L'expérience asiatique, encore peu étudiée, peut apporter un vrai bonus à la connaissance et à la compréhension des différentes étapes et facettes de la transition sanitaire dans le monde;

- les migrations sont également un axe important à prendre en considération pour comprendre la dynamique démographique et géopolitique de la région, en particulier par rapport aux deux géants que sont l'Inde et la Chine et leur rôle dans la migration en Asie du Sud-est.

L'Afrique subsaharienne : comprendre la marginalisation

La marginalisation de l'Afrique subsaharienne (exception faite de l'Afrique australe) n'a cessé de s'accroître au regard des indicateurs habituels de développement humain (pauvreté, éducation,...) ou démographique (ralentissement de la baisse de la fécondité, persistance d'une fécondité élevée, croissance démographique rapide). Ce constat invite à un regain d'imagination scientifique pour

comprendre les ressorts de cette situation, en approfondissant l'analyse des différents phénomènes en cause, mais aussi en les intégrant dans une approche plus systémique et pluridisciplinaire, notamment en tirant partie de recherches à petite échelle.

L'analyse des facteurs de persistance d'une mortalité élevée (y compris chez les enfants) est loin d'être épuisée : par delà la pandémie de VIH/sida, c'est aussi la résurgence de maladies infectieuses et plus largement l'existence de freins institutionnels (structures de soins, programmes de vaccinations, politiques de soins...) à l'avancement de la transition sanitaire qui sont à examiner.

L'Afrique subsaharienne bénéficie cependant encore d'une situation plus favorable que la plupart des pays développés pour certaines pathologies, comme celles qui relèvent de la santé mentale, et pour leur prise en charge communautaire. Ainsi le taux de suicide chez les jeunes révélerait probablement une position relativement avantageuse de pays que l'on classe parmi les plus désavantagés selon les indicateurs de développement habituels. La problématique de la santé mentale et plus largement des maladies dites de « civilisation » (alcoolisme, dépression...) gagnerait à être développée : le domaine reste largement méconnu faute de données et l'augmentation probable de ces pathologies crée de nouveaux défis en matière de santé publique.

Les ressorts de la fécondité et de la faible progression de la transition contraceptive restent plus que jamais à l'ordre du jour. Si les pays sahéliens tardent à s'engager dans la transition de la fécondité, celle-ci semblait cependant avoir bien démarré sur le reste du continent. On constate aujourd'hui des ralentissements ou des stagnations du recul de la fécondité : exception faite de l'Afrique australe, la plupart des pays d'Afrique

subsaharienne affiche aujourd'hui encore une fécondité supérieure à 5 enfants/femme. Si l'offre contraceptive joue un rôle indiscutable, son ampleur ne peut suffire à comprendre le faible niveau de pratique contraceptive : toutes les enquêtes montrent que les populations connaissent les méthodes contraceptives et, malgré leurs limites, les programmes de planning familial sont engagés de longue date dans la plupart des pays... Il est sans doute nécessaire de revenir à la question de la « demande d'enfants » et plus largement aux structures familiales et sociales qui encadrent la prise en charge des enfants mais aussi des couples.

Les dynamiques conjugales et les formes particulières qu'elles revêtent (polygamie, écart d'âges entre conjoints, taux élevés de divorce et de remariage, corésidence ou non, contrôle familial sur les unions et sur les couples...) sont un des axes à poursuivre.

La question des rapports à l'enfant est un champ important, encore peu développé en démographie africaine, alors qu'on connaît son importance dans la transition de fécondité en Europe au 19^e siècle. Qu'il s'agisse de son statut, de sa prise en charge, de son environnement relationnel, de sa mobilité mais aussi des discours et dispositifs élaborés par les instances publiques, il s'agit de s'intéresser aux conditions de la socialisation de l'enfant et des acteurs qu'elle mobilise. Conjointement à la question de la construction de la parentalité et de la privatisation des rapports à l'enfant, il s'agit aussi d'examiner les formes d'encadrements collectifs, anciens et nouveaux susceptibles de peser sur la prise de responsabilité à l'égard de l'enfant ainsi que les ressources mobilisées pour les enfants. L'évolution des formes de mobilité des enfants et celle de la scolarisation en constituent deux dimensions importantes.

La gestion des formes de maternité problématique est un autre axe qui peut éclairer la question du rapport à la fécondité et à l'enfant. Cette situation se développe dans les populations rurales d'Afrique de l'Ouest avec les grossesses préconjugales des jeunes filles partant travailler en ville. Elle existe sous une forme aigüe dans les pays du Maghreb où le recul spectaculaire de l'entrée en union des filles a allongé considérablement la durée de vie préconjugale et accru le risque de naissances illégitimes dans un contexte social où celles-ci restent fortement réprochées.

La question des migrations internationales est une question clé de différents points de vue, qu'il s'agisse d'éclairer les modalités de l'émigration vers les pays de destination (dont l'Europe), de comprendre les logiques qui les portent dans le milieu d'origine ou encore de leurs retombées économiques. Le sujet souffre encore de nombreux stéréotypes (allant de la pauvreté du migrant à son altruisme communautaire, en passant par l'invisibilité des migrations de retour, pourtant importantes); une déconstruction et le recours à des données adéquates est donc indispensable pour progresser dans la compréhension du phénomène.

Des recherches à poursuivre, d'autres à initier

L'INED n'a pas vocation à couvrir tous les champs géographiques et thématiques relatifs aux pays du Sud. La stratégie est plutôt de cibler les recherches sur des questions clés des changements démographiques contemporains, en s'intéressant à leurs ressorts et à leurs retombées.

On peut classer ces recherches selon deux grands types de démarches :

- d'un côté des comparaisons internationales, bâties à partir de données existantes

(statistiques publiées ou exploitation secondaires d'enquêtes), qui permettent de broser des tableaux d'ensemble, de mettre en évidence les grandes régularités et les tendances longues, mais aussi les exceptions aux schémas d'ensemble ;

- de l'autre côté des recherches ciblées sur des questions précises abordées de manière approfondie en utilisant des données détaillées, collectées à plus petite échelle. L'objectif est ici d'identifier les logiques en présence, les déterminants, les mécanismes et les enjeux des phénomènes étudiés. La dimension pluridisciplinaire, la combinaison de données quantitatives et qualitatives, la perspective longitudinale,... sont des caractéristiques fréquentes de ces travaux.

Cet objectif d'approfondissement se traduit par une certaine spécialisation des chercheurs en termes d'objet de recherche et de champ géographique. La contrepartie, inévitable et assumée, est celle d'une certaine segmentation des recherches, et par là-même le fait que certaines problématiques clés ne sont pas abordées.

Les dynamiques démographiques contemporaines de l'Asie justifieraient ainsi un élargissement des recherches notamment sur les problématiques du vieillissement et des rapports intergénérationnels, mais aussi sur les conditions de la transition sanitaire et de la poursuite des changements reproductifs. L'enjeu est d'autant plus important que le continent héberge 60% de la population mondiale et présente une grande diversité de situations démographiques.

Les recherches sur l'Asie menées sur le long terme à l'INED portent principalement sur la Chine (en particulier sur les problématiques associées au déséquilibre numérique entre les sexes) et sur l'Inde (en particulier sur les questions liées aux migrations et à

l'urbanisation), auxquelles s'ajoutent des recherches ciblées sur les questions de santé dans le Caucase (mortalité par causes) et en Thaïlande (VIH/sida) (on peut également citer les travaux finalisés sur les changements familiaux au Vietnam).

La possibilité de mobiliser une dynamique de recherche à la fois plus large et plus intégrée sur les problématiques asiatiques mérite d'être étudiée. Elle pourrait notamment s'appuyer sur le développement de partenariats avec des chercheurs d'autres institutions. Afin de faire un premier bilan sur les recherches actuelles sur l'Asie, le pôle Suds propose de leur consacrer une journée scientifique en 2011, qui pourrait, le cas échéant se poursuivre par la mise en place de partenariats et de programmes de recherches conjoints.

Les recherches de l'INED consacrées à l'Afrique subsaharienne sont en grande partie localisées en Afrique de l'Ouest et s'appuient sur la production de données propres issues de sites de suivi démographique (2 sites ruraux au Sénégal, 1 site rural au Mali, 1 site urbain à Ouagadougou au Burkina Faso, 1 collecte à Madagascar) ou d'enquêtes spécifiques (MAFE, ECAF). Différentes questions y sont examinées, relevant du champ de la santé (mortalité par cause, résurgence de maladies infectieuses, inégalités socio-économiques de santé en ville), de la santé reproductive (contraception et avortement, mutilations génitales, conséquences sociales et sanitaires des grossesses « illégitimes » ...), des migrations (déterminants et retombées des migrations entre l'Afrique et l'Europe, migrations juvéniles et passage à l'âge adulte), des dynamiques familiales et des rapports entre sexes et entre générations (changements matrimoniaux, structures des groupes domestiques...)... Différentes recherches sont également poursuivies sur l'Afrique du Nord, notamment sur l'évolution

des modalités d'entrée en vie adulte dans un contexte où la période de jeunesse n'a cessé de s'allonger, et plus largement sur les dynamiques matrimoniales.

Conjointement à la poursuite des axes de recherche existants, deux nouveaux axes de recherche mériteraient d'être développés. Le premier, sur les déterminants des comportements reproductifs et les facteurs de leur évolution, est déjà abordé de manière indirecte dans plusieurs recherches existantes (sur la nuptialité, les structures familiales, la contraception d'urgence...). Il conviendrait à présent de l'aborder plus directement et plus complètement, notamment pour comprendre le rapport des femmes et des hommes à la contraception moderne (appropriation, utilisation et éventuellement instrumentalisation) et ses répercussions (effectives ou non) sur le niveau de fécondité. Le deuxième axe porte plus particulièrement sur l'évolution des rapports à l'enfant dans un contexte (développement de la scolarisation, droit international...) où il fait l'objet d'une pluralité de discours et de l'intervention d'un nombre croissant d'acteurs sociaux.

De façon transversale aux différents champs géographiques, certaines thématiques mériteraient sans doute un développement particulier en raison des enjeux internationaux qui leur sont associés. Il en est ainsi, en particulier, de la thématique population et environnement.

Compte tenu de l'envergure et de la complexité du sujet, de l'absence de spécialistes à l'INED sur cette question et de la difficulté qu'il y a à réaliser un recrutement ciblé sur ce champ (un profil avait été affiché sur le sujet il y a quelques années – sans succès), il ne semble pas raisonnable d'annoncer un investissement de l'INED sur ce terrain. Les chercheurs de l'IIASA (Vienne) se sont faits spécialistes de la question et

organisent régulièrement des séminaires sur le sujet, il vaut sans doute mieux s'en référer à eux pour ces questions.

Le débat population et développement reste également à l'ordre du jour, tout en revêtant de nouvelles formes, en particulier dans le cadre des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) des Nations unies. Les bases de données internationales développées dans ce cadre permettent une approche systématique des écarts de développement social et humain entre régions et de leurs articulations avec les tendances et structures démographiques. Elles présentent aussi l'avantage de fournir des variables d'environnement, notamment liées à la santé, jusque là rarement disponibles.

LA PRODUCTION DE DONNEES PROPRES POUR DES RECHERCHES ORIGINALES

Depuis les années 1980, avec le développement des programmes d'enquêtes EDS, une majorité de travaux démographiques sur le Sud est fondée sur l'exploitation de ces données standardisées et librement accessibles. Plusieurs projets de l'INED tirent parti de ces bases de données, en particulier dans le cadre de travaux comparatifs.

Une des richesses de l'INED est d'avoir également mis en œuvre des opérations de collecte propres, permettant d'aborder de manière plus appropriée différentes questions de recherche, avec des données de meilleure qualité et des concepts adéquats. La qualité de cette production de données est reconnue par la communauté internationale des démographes, comme en témoignent par exemple les communications sélectionnées aux différents colloques et séminaires internationaux, ou encore la participation à des réseaux spécialisés (InDepth par exemple).

Ces opérations de collecte peuvent être distinguées en 2 grandes catégories :

- les enquêtes particulières, soit en population générale, comme le projet Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE), qui couple des terrains d'enquête en Afrique et en Europe pour cerner les déterminants et dynamiques des échanges entre les lieux de départs et de migration, soit auprès de populations particulières, par exemple l'enquête sur les comportements sexuels des hommes contraints au célibat en Chine ; le suivi de patients infectés par le VIH/sida en Thaïlande, l'enquête sur les migrations internationales au départ du Punjab (PIMS), l'enquête sur la mobilité internationale des étudiants marocains, celle sur la maternité célibataire auprès des services sociaux en Tunisie, etc. ;

- les suivis de population qui permettent, grâce à une observation longitudinale sur le long terme et l'apport d'une bonne connaissance de la population étudiée, d'examiner dans le détail les évolutions en cours, d'identifier des changements non perceptibles dans les grandes opérations et d'analyser les différentes dimensions des évolutions (ou stabilités) observées. Plusieurs sites de suivi ont été mis en place par l'INED : ceux de Mlomp et Bandafassi au Sénégal,

créés depuis plus de 30 ans ; celui des villages bwa du Mali, qui date de plus de 20 ans ; et enfin le système d'observation de la mortalité par cause, développé à Madagascar il y a une quinzaine d'années. L'INED participe également, par la mise à disposition d'une chercheuse, à l'ISSP dans le cadre du projet de recherche sur l'Observatoire de population de Ouagadougou au Burkina Faso (OPO). Les opérations de collecte menées au Sénégal, au Burkina et à Madagascar produisent des données sur les causes probables de décès, une information sanitaire qui fait souvent cruellement défaut en Afrique.

L'une des caractéristiques de ces opérations de collecte est qu'elles bénéficient de l'appui du service des enquêtes de l'INED mais aussi qu'elles reposent sur un investissement très important des chercheurs qui les pilotent.

L'importance de ces opérations de collecte avait été soulignée dans le document consacré aux orientations stratégiques 2006-2009 ; ainsi les observatoires de population africains figuraient parmi les opérations prioritaires de la maison.

La poursuite, en concertation avec le service des enquêtes, d'opérations de collecte spécifiques aux pays du Sud est une dimension de la recherche qui mérite d'être réaffirmée.

V. ORGANISATION STRATEGIQUE DE L'INSTITUT

ADAPTER L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE AUX NOUVEAUX BESOINS

Au titre de la recherche, l'INED comprend à ce jour douze unités dont trois mixtes, les chercheurs pouvant être affiliés à deux unités :

- UR 2 - Unité mixte CEPED (Paris V-INED-IRD)
- UR 3 - Fécondité, famille, sexualité
- UR 4 - Démographie genre et sociétés
- UR 5 - Mortalité, santé, épidémiologie
- UR 6 - Mobilité, logement et entourage
- UR 8 - Migrations internationales et minorités
- UR 9 - Démographie économique
- UR 11 - Histoire et populations
- UR 12 - Identités et territoires des populations
- UR 13 - Comparaisons internationales
- UR 14 - Unité mixte Santé sexuelle et reproductive (Inserm- INED-Paris XI)
- Unité mixte ELFE (INED-INSERM) ;

Les chercheurs de l' INED ont également constitué deux pôles méthodologiques, transversaux aux unités :

- GRAB - Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique
- Pôle Suds - ;

Enfin, une direction des relations internationales et cinq services d'appui à la recherche mutualisent les compétences des ITA pour l'ensemble des chercheurs : le

service enquêtes et sondages, le service des méthodes statistiques, le service des éditions, le service documentation et le service informatique.

Cette organisation permet d'organiser un travail de recherche dans un véritable esprit collectif, qu'ont salué les deux comités AERES.

Cette organisation sera ajustée pour être adaptée à l'évolution des projets de recherche.

Un pôle Comparaisons internationales

L'unité 13, dont les grands projets structurants s'achèvent en 2011, va disparaître pour laisser place à un pôle éponyme, qui répondra mieux à la réalité d'une multiplication de projet internationaux dans toutes les unités et d'une nécessité d'échanges et de recherches en commun, des personnes conduisant des travaux comparatifs dans divers domaines.

De nombreux travaux en cours à l'INED adoptent en effet une perspective comparatiste en cherchant soit à rapprocher les données produites par différents pays, soit à harmoniser les concepts et méthodes de traitement de l'information démographique. Il est primordial qu'à travers un tel pôle se prolonge en particulier une réflexion sur la constitution, l'évaluation, l'usage et la diffusion de larges bases de données internationales en démographie, comme instruments de recherche mutualisés susceptibles d'être l'assise de grands projets comparatifs de recherche. A ce titre, le pôle devrait établir aussi des liens étroits avec le service des relations internationales et des partenariats et le service des enquêtes et sondages.

Un pôle Vieillesse et vieillissements

Comme les vieillesse et les vieillissements, la recherche à l'INED sur ces sujets se décline au pluriel. Cette pluralité existe, tant dans les problématiques abordées que dans les méthodes d'analyse ou les champs géographiques étudiés.

L'idée de la création de ce pôle est, tout d'abord, née de la volonté d'assurer une meilleure visibilité de cette diversité. Ce pôle se veut aussi un lieu de veille sur tout ce qui se dit ou fait sur ces sujets et un lieu d'échanges entre chercheurs afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets plus transversaux et multidisciplinaires.

Afin d'accroître la présence, tant à l'échelon national qu'international, des recherches réalisées à l'INED, le pôle assurera un travail de veille sur les appels d'offre et les colloques. Il a également vocation de mise en commun d'outils pour la recherche (analyses bibliographiques, méthodes...). Il se propose, par ce biais, d'être un lieu de mise à disposition d'informations pour la communauté des chercheurs travaillant sur ces thèmes.

Enfin, le pôle se veut lieu de rencontres et d'activités communes. Présentations de recherches en cours, séminaires thématiques... viendront animer la vie du pôle. Ainsi, dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier de 2011, un premier colloque autour de la question de l'homogénéisation des vieillesse masculine et féminine est programmé. Des propositions d'organisation de séances au futur colloque de l'UISSP, l'élaboration d'un ouvrage grand public... sont également envisagées. Par delà l'objectif d'animation de la recherche, la vocation de ces échanges est aussi de faire émerger des sujets de recherche originaux qui pourraient, à terme, déboucher sur l'élaboration de nouveaux projets fédérateurs.

Un service des relations internationales et des partenariats

Du côté des structures d'appui à la recherche, la direction des relations internationales a apporté un appui essentiel à la recherche de financement et au montage de projets européens, ainsi qu'à l'accueil de chercheurs étrangers. Cependant, elle fonctionne davantage comme un service d'appui que comme une direction, et n'a pas pu durablement mobiliser les chercheurs qui en ont assumé la responsabilité en plus de leurs propres travaux de recherche. Par ailleurs, dans ces fonctions d'appui, l'éloignement du secrétariat général a souvent été vécu comme un handicap. C'est pourquoi la direction des relations internationales deviendra un service des relations internationales et des partenariats, inséré au secrétariat général et explicitement chargé de ces fonctions d'appui, étendues à l'aide au montage de grands projets partenariaux à l'échelle nationale, comme les projets ANR. ou certains aspects techniques du montage du Campus Condorcet. Le service sera renforcé par une compétence de *fundraiser*, venant en appui des chercheurs pour les opérations de recherche de fonds, notamment afin de couvrir les coûts externes de collecte de données. La composante stratégique des partenariats nationaux et internationaux restera bien entendu du ressort de la direction de l'INED, si nécessaire appuyée par un chercheur délégué.

RENFORCER ET STRUCTURER LES PARTENARIATS EN FRANCE

L'INED entretient déjà des partenariats réguliers et formel à travers ses unités mixtes : avec les universités Paris Descartes et Paris XI, avec l'IRD et l'INSERM ; ce dernier a d'ailleurs considérablement renforcé ses liens avec l'INED en créant une unité mixte support du projet de cohorte d'enfants ELFE.

De très nombreuses autres collaborations, plus ou moins formelles, ont été construites avec des partenaires divers autour de projets de recherche ou de contributions de chercheurs de l'INED à divers enseignements, ou encore à l'accueil de doctorants. Le récent rapport d'audit de la recherche en démographie, comme l'évaluation de l'AERES, ont d'ailleurs souligné le rôle moteur de l'INED en la matière.

En accord avec les préconisations de ces audits, ce type de partenariats sera renforcé et structuré dans les prochaines années.

Préparer le Campus Condorcet

L'INED est membre fondateur de la Fondation de coopération scientifique Campus Condorcet, officiellement créée en décembre 2009, aux côtés de l'EHESS, de l'EPHE, de l'École des chartes, des Universités de Paris 1, Paris 8 et Paris 13, du CNRS et de la Maison des sciences de l'homme de Paris. Le projet de campus Condorcet a été validé par le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur en février 2009.

Les quatre années à venir verront la conception, la programmation et le début de la construction physique du campus, qui est un projet scientifique et territorial. Les enjeux pour l'INED sont importants et ont été soulignés par l'AERES : « c'est pour l'INED le moyen de mieux investir la scène nationale et de consolider ses liens avec les Universités ». Le personnel de l'établissement l'a bien compris, puisque cet engagement dans le campus a été adopté à l'unanimité du conseil d'administration.

L'AERES a néanmoins recommandé de « bien anticiper les changements que génère le déménagement sur le campus Condorcet pour éviter le risque de dilution ». L'établissement devra pour cela tenir toute sa place dans l'étape cruciale de préfiguration, puis de

construction, du nouveau campus. C'est déjà le cas à ce jour, puisque les représentants de l'INED participent très activement aux travaux de programmation engagés et aux groupes de travail thématiques, notamment autour de la conception du grand équipement documentaire. Un groupe de travail interne à l'établissement, le « C4 » ou Comité de coordination du campus Condorcet, réunissant des représentants des services et des chercheurs, assure la coordination de la réflexion et de la participation de l'INED. Il se réunit très régulièrement, et échange des informations en temps réel par courriel et à travers un groupe collaboratif Intranet. Ses comptes rendus de réunions sont publics. Cette structure sera maintenue et si nécessaire adaptée au fil des étapes du projet.

Formaliser des partenariats universitaires dans et hors du cadre du Campus

L'AERES a souligné avec raison que « sur le plan scientifique, les établissements qui ont prévu de s'installer sur le site sont d'excellents partenaires pour l'INED, dans la perspective d'une démographie en prise directe avec les sciences sociales ». Les partenariats avec certains d'entre eux, notamment Paris 1 et l'EHESS, sont déjà très nombreux en matière de recherche, mais aussi d'enseignement. Il est souhaitable que les plus solides partenariats soient davantage visibles et formalisés. Dans un premier temps, une convention cadre sera signée avec Paris 1. Elle prévoira notamment le renforcement des liens avec l'IDUP, institut de démographie de l'Université Paris 1, mais aussi la collaboration aux enseignements de master à l'École d'économie de Paris. Si un master davantage tourné vers les sciences sociales était créé à l'EEP, l'INED serait fondé à y contribuer, en articulant au mieux ses participations dans ces différents masters. De manière plus générale, les unités seront incitées à proposer des modules complets

(genre, migrations, démographie économique, fécondité et famille, analyse démographique, histoire, démographie des pays du Sud...) afin de structurer plus visiblement la participation de l'institut à divers enseignements en master, au sein du campus et au delà.

Le projet scientifique du campus est encore en partie à construire et à concrétiser. D'autres projets structurants pourraient être envisagés autour de thématiques de recherche partagées. Le conseil scientifique a déjà mis en place un groupe de travail sur la thématique du vieillissement, réunissant l'INED, l'EPHE et Paris 13. La structuration d'un pôle sur le vieillissement à l'INED est cohérente avec cette réflexion.

L'INED est également bien placé, avec l'unité Démographie, genre et sociétés, pour construire des passerelles autour des questions de genre avec les autres partenaires du campus Condorcet. Le master de l'EHESS comprend une spécialité « Genre, politique et sexualités », assez fortement liée au troisième axe « Inégalités, violence, genre » du laboratoire interdisciplinaire IRIS (EHESS et Paris 13). Un chercheur de l'INED est chercheur associé à l'IRIS et membre du conseil pédagogique de la spécialité du master. Par ailleurs, à l'Université Paris 1, s'est constitué un axe transversal Genre, comprenant des enseignants-chercheurs en sociologie, démographie, histoire, économie, géographie, économie, histoire de l'art, histoire des sciences. L'unité Genre, lieu de ressources sur les recherches empiriques en matière d'inégalités de genre, s'engagera dans la structuration d'un axe « Recherches de genre » dans le cadre du campus. L'objectif, tant au plan de la recherche que de l'enseignement, serait d'implanter la démographie et une démarche quantitative chez les spécialistes du genre de diverses disciplines (sociologie, économie, histoire, santé publique, géographie...), tout en

continuant à diffuser une perspective d'analyse de genre chez les démographes et les praticiens d'enquêtes. Par ailleurs, l'INED pourra inscrire sa participation à la fédération de recherche Institut Emilie du Chatelet (IEC), s'il est renouvelé par la Région Ile de France, dans la perspective d'un accueil à terme de l'IEC dans ses locaux. Ces propositions seront soumises au conseil scientifique du campus et aux partenaires concernés.

Des partenariats seront recherchés ou formalisés sur d'autres thématiques de recherche avec d'autres membres du Campus et au-delà du Campus. L'INED est devenu membre en 2010 du Collège international des sciences du territoire (CIST), partenariat scientifique interdisciplinaire entre l'Université Paris 1, l'Université Paris Diderot et le CNRS ainsi que la DATAR, l'IAU-IF et l'ADEME, partenaires institutionnels de l'INED. Le GIS maintenant constitué, deux de ses unités, l'UR6 et l'UR12, participeront aux activités scientifiques.

L'unité Migrations internationales explorera la possibilité de se constituer en unité mixte ou de s'associer sous une autre forme (accueil d'un chercheur en délégation, par exemple) avec un ou plusieurs laboratoire-s universitaire-s. Le campus Condorcet ouvre des perspectives en la matière, mais les possibilités sont plus larges : EHESS, Paris 1 et Paris 8 sont des candidats potentiels avec qui l'unité n'a pas encore de liens très établis, mais plusieurs contacts interpersonnels. Le Centre d'économie de Paris Nord (CEPN) de Paris 13 a également des activités de recherche en la matière. Sciences Po est également à considérer, dans la mesure où plusieurs chercheurs participent à l'enquête TeO. Enfin, des contacts ont été pris avec les chercheurs Paris Dauphine sur la thématique de l'économie des migrations.

Afin de faire valoir les acquis des investissements d'érudition, l'utilité des enquêtes de longue durée et l'efficacité des démarches historiographiques qui lui sont propres, l'unité Histoire et populations consolidera dans les prochaines années divers partenariats avec le CNRS (par exemple en matière de paléo-démographie), avec l'INRA et les grands équipements soutenus par la MESR (pour le soutien aux grandes enquêtes type TRA), avec les équipements en cours de création pour l'étude des archives scientifiques et pour l'édition scientifique (Bibliothèque du Campus Condorcet, Adonis, Dariah).

Le développement des collaborations avec les laboratoires d'économie est également une condition indispensable à la constitution d'une masse critique en démographie économique. Ces collaborations seront notamment recherchées avec les chercheurs de Paris 1, PSE, Cergy, de Paris-Dauphine. L'accueil de doctorants serait dans ce cas particulièrement utile.

Développer la formation à la recherche

La formation doctorale est depuis longtemps une préoccupation forte de l'INED. L'AERES a souligné la qualité de l'accueil doctoral et ses bons résultats en termes d'insertion professionnelle des doctorants, ainsi que la réussite de l'école doctorale européenne de démographie. Tant le rapport d'audit sur la recherche en démographie que les comités d'évaluation de l'AERES ont également souligné la nécessité de renforcer l'implication de l'INED en la matière, tant sa position est centrale dans le monde de la recherche en démographie. Ce renforcement doit porter sur deux plans : structurer les partenariats avec des écoles doctorales en France, et développer le recrutement de doctorants étrangers.

Sur le premier point, l'évolution institutionnelle de l'enseignement et de la recherche en SHS, notamment à travers la structuration en PRES, est à la fois une chance et un risque. Une chance car elle est l'occasion pour chaque PRES de s'interroger sur les partenariats qu'il souhaite développer ; un risque si des relations exclusives se développent avec l'un ou l'autre de ces PRES. Or l'INED, établissement national, a déjà naturellement des partenariats avec des membres des différents PRES parisiens ainsi qu'avec certaines universités de province, notamment Strasbourg et Bordeaux IV.

Dans le cadre de sa candidature à l'appel à projets « laboratoires d'excellence », l'INED se propose de constituer un fonds d'excellence pour la formation à la recherche. Ce fonds permettrait de financer des bourses doctorales et pots-doctorales ainsi que des habilitations à diriger des recherches en sciences de la population. Il structurerait en le renforçant le financement déjà réalisé par prélèvement sur le budget de l'INED, qui permet d'accueillir des doctorants d'origines et de disciplines très variées. La mise en place de ce fonds donnerait l'occasion de préciser les procédures de sélection et de suivi des doctorants, en les formalisant dans une charte d'accueil des doctorants qui fixerait les obligations réciproques des doctorants, des tuteurs INED et, le cas échéant, des directeurs extérieurs. Parallèlement, les différentes unités de l'INED seront incitées à devenir officiellement laboratoires d'accueil et à participer aux conseils des écoles doctorales concernées. La perspective de reconstituer un réseau d'écoles doctorales en démographie sera par ailleurs examinée ; ce réseau pourrait prendre la forme d'un GIS auxquels pourraient contribuer dans un premier temps l'INED, Paris 1, Bordeaux 4 et Strasbourg. Cet objectif figurera dans la convention cadre entre l'INED et Paris 1.

Repenser la collaboration avec l'INSEE

L'INSEE a de longue date été associé aux activités de l'INED, notamment à travers la co-réalisation d'enquêtes. Sa participation à la maîtrise d'ouvrage de certains projets de collecte à visée de recherche, au-delà de l'association aux grandes opérations de la statistique publique, a constitué un apport précieux. Dans les dernières années, des opérations essentielles comme TeO, MFV ou GGS, pour ne citer que celles-ci, n'ont pu être réalisées que grâce à ce partenariat.

Cependant, en raison de contraintes budgétaires fortes, l'INSEE a dû amorcer un recentrage sur les opérations de la statistique publique et n'est plus en mesure d'assurer la maîtrise d'œuvre de projets de recherche. Ceci constitue un défi important pour l'INED, comme pour d'autres partenaires du monde de la recherche ou même des services statistiques ministériels, notamment en termes de coûts des opérations : la position de l'INSEE maître d'œuvre se doublait en général d'une prise en charge de ses propres coûts internes et de la fourniture de la logistique d'organisation et de suivi de la collecte, ainsi que le plus souvent de la validation et de la préparation des données.

Ce changement se double d'une probable diminution des capacités de financement de nos partenaires institutionnels publics, également soumis à une plus forte contrainte budgétaire.

Face à ces difficultés, les enjeux sont doubles : d'une part augmenter les ressources propres et diversifier les sources de financement en s'organisant pour recourir notamment à des entreprises privées, dans le respect de l'indépendance de la recherche, tout en poursuivant notre effort de candidature aux appels à projets nationaux et internationaux des grands financeurs publics ; d'autre part,

renforcer notre capacité de maîtrise d'ouvrage, en lien avec des sous-traitants, mais aussi de maîtrise d'œuvre sur certaines opérations. La possibilité de recourir au réseau d'enquêteurs INSEE par le biais d'opérations de portage salarial est en cours d'expérimentation avec la troisième vague de l'enquête ERFI. Si cette opération s'avère positive, son renouvellement pourra être envisagé sur certaines opérations d'intérêt mutuel.

Outre la mise à disposition des grands fichiers issus de données administratives (état-civil, échantillon démographique permanent, DADS,...) ou d'enquêtes de la statistique publique, l'INSEE a maintenant juridiquement la possibilité de fournir des échantillons pour des opérations validées par le CNIS. Ces possibilités seront utilisées en tant que de besoin. Des enquêtes associées aux enquêtes annuelles de recensement, dont le coût de collecte est très modeste et les échantillons potentiellement importants, seront programmées et conçues en partenariat sur les questions de nature à recueillir l'intérêt des collectivités locales, à l'exemple de la prochaine enquête famille et logements.

Par ailleurs, l'INED expérimentera la pratique des appariements sécurisés entre fichiers de données administratives (assurance maladie notamment) et données d'enquête, notamment dans le projet ELFE. La possibilité d'appariements sécurisés de données d'enquêtes avec les données fiscales va enfin pouvoir être juridiquement réalisable dans les prochaines années ; cette possibilité, précieuse pour opérer un recueil de qualité de données de revenus dans les enquêtes en population, sera expérimentée dès que possible.

Enfin, l'INED et l'INSEE poursuivront leur collaboration en matière d'analyse démographique et de méthodologie statistique.

Professionaliser le « fundraising »

Les enquêtes quantitatives sont un des socles principaux de l'activité de recherche de l'INED. Si des solutions à moyen terme ont été trouvées pour les grandes opérations longitudinales comme ELFE, le financement de toutes les autres opérations repose sur des réponses à des appels à projets ou des recherches de partenariats institutionnels au coup par coup. Ces solutions sont bien souvent partielles ; l'ANR notamment n'a pas toujours joué son rôle sur les grandes opérations de collecte de données pour la recherche ces dernières années. En pratique, les différentes enquêtes se concurrencent les unes les autres auprès des mêmes partenaires ; les montants importants autofinancés par l'INED introduisent également une concurrence avec les financements courants des projets de recherche au sein du budget de l'Institut ; les chercheurs responsables des projets à financer consacrent un temps important à des activités de collecte de fonds qui ne sont pas leur compétence première et qui monopolisent un temps de recherche parfois considérable ; de plus la perspective de rigueur budgétaire peut faire craindre que les partenaires habituels ne soient plus en mesure, dans les prochaines années de soutenir les opérations de collecte de données au même niveau.

Ce constat amène à organiser de manière plus permanente la recherche de fonds, notamment pour les opérations de collecte de données, et à l'élargir auprès des partenaires privés, bien entendu dans le respect de la déontologie de la recherche publique, et en étroite collaboration avec les chercheurs responsables de grands projets. Pour cela, l'INED devra avoir la capacité financière, soit de recruter un spécialiste de ces questions, qui pourrait être inséré dans le nouveau service des relations internationales et des

partenariats, soit de contracter avec des spécialistes de la levée de fonds.

Conforter les grands domaines d'expertise auprès des partenaires institutionnels

Par nature, les objets sur lesquels travaillent les chercheurs de l'INED (politiques familiales, discriminations...) sont souvent très politisés dans le débat public. Un enjeu pour les années à venir est de définir une méthode de recherche qui articule l'expertise ou la réponse à la demande sociale et la recherche fondamentale. Cette articulation s'illustre par la formulation des questions de recherche, avec l'inscription des travaux en référence au cadre politique ou sociétal, et la diffusion des résultats, avec une attention accrue à la communication en direction de différents publics dont les décideurs politiques et les « *stakeholders* » de la société civile. Il faut donc mener une réflexion stratégique sur les moyens à mettre en œuvre pour professionnaliser nos activités de contribution au débat public tout en restant attentif au maintien de l'indépendance des chercheurs. La formalisation d'une charte de déontologie ou, du moins, la référence explicite à des textes ou codes de déontologie existants, sera une des voies recherchées pour y parvenir. La mise en cohérence de la communication externe devrait également contribuer à clarifier les rôles respectifs des chercheurs et de l'établissement en la matière.

L'INED encouragera les activités d'expertise des chercheurs en les rendant plus explicites dans les rapports d'activité destinés à la commission d'évaluation, afin de mieux les valoriser. Un chercheur de l'INED contribuera aux activités du Haut conseil de la famille. Dans la perspective de la Charte nationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les établissements de l'enseignement supérieur et dans les organismes de

recherche, l'unité genre participera à la réflexion autour de la mise en place d'une politique d'égalité professionnelle et à la construction d'outils de suivi et de diagnostic de cette politique, sous la forme par exemple d'un Observatoire de l'égalité homme femme sur le Campus Condorcet et elle s'emploiera à développer ses liens avec la Mission pour la Parité et la lutte contre les discriminations (MIPADI) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les activités d'expertise seront poursuivies et encouragées en matière de logement (PUCA), de migrations et de discrimination (HALDE), de santé publique (DGS, HCSP), de protection sociale (COR, CNSA).

UN INSTITUT ENCORE PLUS TOURNE VERS L'INTERNATIONAL

Un certain nombre de réseaux et de projets internationaux ont vu le jour pendant la période précédente, coordonné par des partenaires incontournables de l'INED. Il était stratégiquement indispensable pour l'INED de participer, et il est maintenant nécessaire d'apporter les ressources nécessaires pour que l'INED puisse jouer un rôle de poids dans ces réseaux. Pour cela, un effort important est nécessaire pour améliorer, là encore, les capacités de communication politique et d'expertise sociale de l'INED.

Cinq projets « institutionnels » se détachent. Il convient d'y renforcer la place de l'INED :

- L'Ecole Doctorale Européenne de Démographie : continuer à soutenir le financement des bourses, faire participer plus de français, se préparer à terme à accueillir de nouveau l'Ecole ;
- Population Europe : s'investir dans le réseau pour bénéficier de son poids en termes de diffusion auprès d'un public non touché par la communication actuelle de l'INED ;

- DEMONET, l'observatoire de la démographie européenne auprès de la DG Emploi : continuer à participer, être plus présents et porteurs de thématiques ;
- GGP, Gender and Generation Programme : continuer à soutenir les collectes de données, à diffuser des données de l'enquête, être plus présent dans la définition du design du projet de renouvellement ;
- IMISCOE, International Migration, Integration and Social Cohesion in Europe, dont l'INED est un des partenaires fondateurs : continuer à participer activement.

Par ailleurs, le soutien aux sociétés savantes (EAPS, IUESP, AIDELF, réseau démographie de l'AUF) est un instrument majeur de l'intégration de l'INED dans le paysage international et européen.

Pendant la période 2006-2009, l'organisation et le financement de la recherche a subi de grands changements. L'INED a relevé le défis de l'insertion dans ces nouveaux modes de fonctionnement, et a su diversifier ses sources de financement.

Il conviendrait désormais de réfléchir de manière plus organisée aux partenariats à mettre en œuvre dans le cadre de ces projets sur financements externes. Jusqu'à présent, les chercheurs sont à l'origine de l'engagement de l'INED dans des partenariats, et c'est souvent la recherche de fonds plus que le partenariat qui les motive dans la décision de soumettre une demande de financement. Or, cette stratégie de soumission tous azimuts, si elle a permis de développer les capacités des chercheurs et des services dans la proposition et la gestion par projet, se heurte à différents goulots d'étranglement : la capacité des services à gérer une masse grandissante de conventions et de budgets, la capacité financière de l'INED à

supporter le poids de financements étalés dans le temps, et la capacité à mobiliser de nouvelles équipes sur des projets de taille.

Il conviendrait donc de faire de la soumission de projets un outil de la politique partenariale de l'INED, en amorçant une réflexion sur la pré-sélection des projets en interne. Comme pour les projets-phares, il est nécessaire de créer le consensus sur les projets soumis à financement externe.

Au vu de l'évolution des différents programmes, quatre défis sont identifiés :

- mobiliser les chercheurs et les soutenir sur les appels du Conseil Européen de la Recherche ;
- rester mobilisé sur les appels du Programme Cadre pour le Recherche et le Développement (PCRD) malgré l'évolution vers des gros projets, très lourds à coordonner, mais sans doute en sélectionnant un nombre réduit de projets ;
- dans le contexte de pénurie possible de financeurs français, trouver des modes de participation dans des actions telles que l'ESF, les Era-Net ou les initiatives de programmation conjointe naissantes ;
- s'appropriier les nouvelles sources qui financent la coopération internationale (bilatérale ou multilatérale) de l'ANR.

Les actions du futur service des relations internationales et des partenariats seront déterminantes en la matière.

Encourager la mobilité internationale des chercheurs et des doctorants

L'INED bénéficie d'un outil pour sa politique internationale : le programme d'accueil des chercheurs étrangers. Il conviendra d'établir des modalités plus sélectives et de renouveler le public invité, en communiquant davantage sur les opportunités de financement auprès

des chercheurs lors des colloques internationaux, en incitant les chercheurs de l'INED à solliciter leurs partenaires, ou en développant l'offre d'accueil en sabbatique. Les unités seront encouragées à s'engager et soutenues dans une institutionnalisation des relations avec des partenaires privilégiés. Celle-ci pourrait prendre la forme de convention avec des instituts travaillant dans leur domaine pour mettre en place des programmes d'échange régulier de doctorants, post-doctorants et chercheurs, sur des durées variables.

L'INED développera également des actions en direction de chercheurs étrangers porteurs de projet tels que ceux de la Ville de Paris, chaire d'excellence, bourses Marie Curie, projets individuels ERC... pour les inciter à venir séjourner pour de longues périodes.

Enfin, l'effort de diffusion des annonces de recrutement, notamment pour des postes statutaires ou pour les bourses doctorales, sera renforcé. L'EDSD pourra être plus particulièrement utilisée pour attirer à l'INED des doctorants étrangers.

En complément du programme d'accueil, la visibilité des chercheurs de l'INED à l'étranger passe également par leur présence auprès des Instituts de recherche étrangers. L'entité chargée des relations internationales pourrait développer un programme d'accompagnement au séjour à l'étranger pour ses chercheurs, afin de favoriser leur mobilité, et la pratique des séjours de courte et moyenne durée à l'étranger. L'accueil sera recherché dans des laboratoires de recherche ou des départements universitaires au Royaume uni, aux Pays-Bas (ou ailleurs en Europe où la pratique quotidienne de l'anglais prédomine), en Amérique du Nord ou en Australie/Nouvelle Zélande. Une réflexion sera lancée sur la mise en place d'échange de doctorants, de post-doctorants, de chercheurs

pour des durées de 6 mois à un an de résidence (accueil à l'INED / accueil dans l'institution concernée).

Promouvoir un usage plus intensif de l'anglais dans la pratique ordinaire de la recherche

Le développement de la mobilité internationale des chercheurs suppose de promouvoir un usage plus intensif de l'anglais dans la pratique ordinaire de la recherche. Les pratiques nécessaires au métier de chercheur dans un contexte de globalisation des échanges – et à la pleine participation des chercheurs francophones à ce paysage scientifique – sont diverses. Chaque pratique implique des acquis, une formation, un soutien spécifiques. Le but recherché est de pouvoir présenter une communication en anglais à un colloque international ; bénéficier d'un tel colloque pour rencontrer et échanger informellement avec les collègues ; participer à un réseau scientifique international ; échanger par mail en anglais ; tenir une conversation au téléphone avec des collègues anglophones ; comprendre un article scientifique rédigé en anglais ; rédiger une réponse à un appel d'offre européen ou international ; participer à la rédaction de rapports aux financeurs européens ; produire un article scientifique pour une revue internationale, un chapitre pour un ouvrage collectif coordonné par des anglophones.

La diversité des formes de pratique implique une diversité des types de besoin. Pour cette raison, il faut une réflexion sérieuse sur la question. Par exemple : pour soutenir la contribution des collègues aux publications internationales, il faut augmenter les moyens financiers destinés à la traduction. Mais ceci ne répond qu'en partie au soutien nécessaire car la production de textes en anglais s'inscrit dans un ensemble de pratiques de recherche demandant un accès à l'anglais (lecture de

revues, participation à des colloques...). Les doctorant-e-s et jeunes chercheur-e-s en Europe évoluent de plus en plus dans un milieu de recherche anglophone et si ceux de beaucoup de pays ont bénéficié d'une formation solide en anglais, pour bon nombre de jeunes chercheur-e-s français-e-s, l'apprentissage se fait « sur le tas ». Si une formation en anglais (lu, écrit) est intégrée dans certaines formations en démographie ou dans les disciplines associées, le niveau de compétences acquis est très variable et la formation ne s'accompagne que rarement d'un séjour dans un pays anglophone. On doit donc mieux préparer les jeunes ; et aussi mieux organiser la formation continue, afin de ne pas laisser à l'écart les chercheurs "moins jeunes".

Afin de pouvoir répondre efficacement aux besoins, il faut les recenser de façon aussi précise que possible. D'une part, on pourra mettre en place une évaluation subjective par les chercheurs, doctorants, post-doctorants (grille de pratiques) ; d'autre part, un test à l'oral et des exercices de lecture/compréhension et d'écriture fourniront une évaluation objective de ces besoins. Il n'est pas forcément souhaitable d'amener tout le personnel de recherche à un très bon niveau dans chaque domaine de pratique. Après ce diagnostic, chacun-e pourra exprimer ses propres besoins à plus ou moins court terme.

Des dispositifs existent déjà : la formation continue de conversation en anglais familiarise les chercheurs avec une pratique de l'anglais courant. Sont également proposés une formation en présentation scientifique à l'oral (spécifique aux besoins des chercheurs) et un stage d'anglais intensif sur une semaine. Mais la plupart des chercheurs ou doctorants passent à côté de ces formations, soit parce qu'ils les trouvent peu adaptées à leurs besoins, soit par « manque de temps ». Il faut donc construire d'autres types de formation

ciblée, à l'oral et à l'écrit, si possible dans les locaux de l'institut afin de faciliter la participation des collègues. En parallèle, ces formations doivent être suivies de manière régulière : c'est un investissement à faire et qu'il faut encourager et prendre en compte dans l'évaluation.

Les besoins de formation en anglais pour les services de soutien à la recherche ne sont pas non plus à négliger. C'est le cas notamment des personnels qui entrent en contact avec des chercheurs invités anglophones (face-à-face, par téléphone ou par messagerie électronique) et de ceux qui doivent traiter des dossiers de convention européens.

Au-delà des formations, il faut bien entendu poursuivre le financement de la traduction spécialisée, ou de l'édition de texte déjà rédigés dans un niveau d'anglais suffisamment bon ; un soutien pour l'étape de révision de l'article après commentaires des relecteurs doit être également prévu. L'INED engage régulièrement des moyens à cet effet. L'institut encouragera et participera à d'éventuelles actions collectives pour mutualiser des services de ce type, dans le cadre des réflexions de l'alliance Athéna ou du campus Condorcet, par exemple.

UNE ADMINISTRATION ENCORE PLUS PERFORMANTE AU SERVICE DE LA RECHERCHE

Le Secrétariat général a identifié plusieurs enjeux communs à tous ses services :

- un enjeu d'image : le travail de « l'administration » est souvent mal connu, quand il n'est pas déprécié ou considéré comme un obstacle à la politique scientifique. Dans ce cadre, il semble important de veiller, d'une part, à mieux faire connaître le cadre administratif dans lequel évolue un établissement public opérateur de l'État, et d'autre part, de mieux

communiquer sur le service – appui, conseil, délais de traitement des dossiers, etc. – que les services généraux ont à cœur de fournir ;

- un enjeu de mise en cohérence et de simplification du système d'information de gestion : les nouveaux outils mis en place n'ont pas encore débouché sur une efficacité accrue du travail, permettant aux agents de se recentrer sur des fonctions à plus haute valeur ajoutée ;
- un enjeu de production : dans des délais parfois courts, une information à la fois pertinente, fiable et traçable doit être donnée à la direction, aux tutelles, aux chercheurs ou aux services.

Pour y répondre, la mutation amorcée dans la période quadriennale précédente devra mettre l'accent sur :

- le développement des compétences managériales des responsables de services ;
- de façon plus générale, la mise en place d'une politique dynamique de ressources humaines centrée sur l'amélioration des compétences et des perspectives d'évolution professionnelles des agents ;
- la communication au sein des services généraux et l'amélioration de la coopération entre les services par le développement d'outils partagés ;
- la communication avec les « usagers » pour une meilleure identification et anticipation de leurs besoins, aussi bien que pour les accompagner au mieux dans la mise à disposition de solutions ;
- la mise en place d'outils d'aide à la décision et la simplification de la production des indicateurs de gestion ;
- la réflexion sur le rôle d'interface des secrétaires de recherche.

Alléger les tensions qui pèsent sur les services

Dans son rapport, l'AERES a attiré l'attention sur la montée de l'individualisme et la nécessité de prendre en charge les risques psycho-sociaux.

Les causes de tensions, qui ne sont d'ailleurs pas limitées aux services administratifs, sont multiples : alourdissement de la charge de travail due à l'augmentation et à la complexité des projets, accompagnement du changement insuffisant, manque de cohésion des équipes, inquiétude sur l'avenir (campus Condorcet, évolution des financements) ...

La direction de l'INED a décidé de traiter cette question en urgence et pourra s'appuyer efficacement sur les acteurs en place (médecin de prévention, ACO) et les structures existantes (CHS, CSSI). Dans un premier temps, une enquête est lancée dès septembre 2010 pour prendre en compte les attentes des agents et motiver tous les ITA sur un projet commun. Puis, une réflexion interne aux services généraux sera animée en fin d'année afin de construire une organisation obtenant l'adhésion des agents. Cette démarche sera poursuivie en 2011 dans les autres services où les mêmes risques ont été identifiés. Les orientations retenues seront mises en œuvre dans le cadre des présentes orientations stratégiques.

Améliorer le suivi des activités de recherche

Une démarche collective associant service budgétaire, service des ressources humaines et service comptable et financier a déjà été amorcée en 2010 en vue d'améliorer notre connaissance des coûts complets (coûts directs, indirects et environnementaux). On s'attachera à proposer une codification analytique simple et robuste en cohérence

avec les attentes de nos financeurs nationaux et internationaux.

Dès 2011, le traitement des frais de gestion prélevés sur les ressources propres sera formalisé pour clarifier à la fois les montants prélevés et leur utilisation (temps de gestion administrative, provision pour le chômage, impact sur l'action sociale, la formation professionnelle ...).

Parallèlement, le module de gestion des temps du progiciel de gestion des ressources humaines devra être testé pour répondre aux préconisations de l'AERES (instauration d'un budget-temps mensuel).

Optimiser la gestion des ressources humaines

L'INED s'est employé depuis plusieurs années à améliorer la situation de ses agents dans le cadre du Plan carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les efforts déjà consentis ont porté sur l'amélioration de la structure des emplois, la généralisation de l'entretien d'évaluation, le développement de la formation professionnelle, la systématisation de la publicité des postes disponibles pour favoriser la mobilité.

Des progrès restent à faire pour mettre en place une véritable dynamique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : favoriser l'égalité des chances (implication dans la lutte contre les discriminations, élargissement du recrutement handicap), accompagner le parcours professionnel et la mobilité par des formations adaptées. La création, dans le cadre du CTP, d'un groupe de travail sur les « Perspectives de recrutement » dès 2011 permettra d'analyser collectivement les possibilités d'évolution du personnel et donner une vision à moyen terme indispensable aux arbitrages de la direction.

Accorder une attention accrue à la gestion des risques

L'INED a beaucoup progressé au cours des dernières années sur l'identification et la maîtrise des risques de toute nature (sécurité des actes juridiques ; sécurité des biens, des personnes et des données). Une commission *ad hoc*, présidée par la directrice et travaillant en concertation avec le correspondant Informatique et libertés, met en œuvre une politique de sécurité révisée chaque année. Il faut, à présent, compléter ce travail en progressant sur plusieurs axes :

- sur le plan juridique, en développant un pôle de conseils et de veille juridique afin d'améliorer la communication et d'anticiper les problèmes. La protection des intérêts intellectuels de l'INED dans le cadre de la valorisation des travaux de recherche devra également être prise en compte afin de définir une politique de protection juridique des projets ;
- la sécurité des biens sera déclinée en s'appuyant sur le schéma pluriannuel de stratégie immobilière qui couvre la période de ces orientations stratégiques ;
- la sécurité des personnes sera encore accrue en application des préconisations formulées par l'inspection Hygiène et sécurité du ministère ;
- quant à la politique de sécurité des systèmes d'information, elle devra être prise en compte dès le démarrage des projets.

Documentation : travailler en réseau en externe et en interne

Le service de documentation devra, pendant la période à venir, renforcer encore la qualité de ses services et préparer son entrée dans le grand équipement documentaire du Campus Condorcet en valorisant ses atouts et ses spécificités : un fonds documentaire spécialisé

(la conversion rétrospective du fonds documentaire sera ainsi élargie aux articles de périodiques) et une large ouverture au public.

La participation au Sudoc, catalogue collectif français, permettra dès 2011 d'intégrer une partie du fonds documentaire de l'INED dans WorlCat, le plus important catalogue international, et de valoriser ainsi la production scientifique de l'INED.

Un comité d'usagers sera mis en place afin de débattre, en interne, de la politique documentaire notamment pour les acquisitions des ouvrages, les abonnements aux revues, les nouveaux produits et services. De nouveaux produits comme les profils d'information personnalisés seront proposés. L'accès à l'information sera modernisé par l'acquisition d'un nouveau logiciel documentaire.

Intégrer le système d'information

L'INED a fait, au premier semestre 2010, un bilan de son système d'information de gestion et des besoins exprimés par les utilisateurs. Cette première phase a permis d'identifier les axes prioritaires à développer dès 2011 :

- l'élaboration d'un système intégré de préparation budgétaire permettant de consolider l'ensemble des demandes des chercheurs et des services, de faciliter les arbitrages de la direction et de suivre simplement l'exécution du budget grâce à une codification analytique adaptée ;
- l'enrichissement et l'actualisation du système de gestion des ressources humaines pour qu'il devienne le référentiel de l'établissement ;
- la mise en œuvre d'une interface entre le module de gestion budgétaire des missions et le module de gestion des absences ;
- la construction de tableaux de bord pour produire en temps réel les indicateurs utiles au pilotage.

Une seconde étude va être lancée fin 2010 pour faire le bilan du système d'information scientifique et rechercher des solutions d'intégration avec le système de gestion afin d'avoir une meilleure approche des coûts complets (comptabilisation des coûts depuis le démarrage d'un projet jusqu'aux publications finales).

Une mise à jour de toutes les rubriques d'information, des sessions de formation et l'intégration des nouvelles applications, au sein du portail IntraNed, seront réalisées avec pour objectif d'assurer une évolution et une bonne utilisation de cet outil.

Le dialogue avec nos partenaires extérieurs (EPST, universités), et en particulier ceux du futur campus Condorcet, devra être régulier notamment dans le cadre des discussions autour de la mise en place de référentiels communs afin d'anticiper les difficultés en cas de mutualisation.

DONNER PLUS DE COHERENCE A LA COMMUNICATION EXTERNE

La communication externe de l'INED vise à faire connaître l'importance de la démographie et sa place dans des enjeux de société, valoriser les travaux de recherche de l'INED et son expertise auprès de l'ensemble de ses publics, en s'appuyant sur ses grands axes de recherche.

Les missions de communication de l'INED définies dans le décret de 1986 le constituant comme EPST comportent, comme pour tout organisme de recherche une communication à destination des pairs, au niveau national mais aussi international : « *il assure au niveau international la diffusion des travaux démographiques* ». Elles incluent également une communication institutionnelle : « *il tient notamment le gouvernement et les pouvoirs publics informés des connaissances acquises* » et une communication grand public : « *il*

assure l'information du public sur les questions démographiques ». A travers ces éléments, les principales cibles de la communication de l'INED apparaissent très diverses : les pairs, en France et à l'étranger, les interlocuteurs institutionnels et le grand public, ainsi que la presse et les autres médias qui constituent un relais pour atteindre l'ensemble de ces cibles.

Les orientations stratégiques 2006-2009 avaient mis en avant le nécessaire développement de la communication à destination du grand public, notamment grâce au développement du site Internet. Le contrat d'objectifs 2007-2010 visait également à développer la capacité d'expertise à travers la participation de chercheurs de l'INED dans des instances consultatives scientifiques ou administratives. Son plan qualité comportait à la fois, pour ce qui concerne la communication avec les pairs, l'objectif d'accroître le nombre des publications internationales des chercheurs, ainsi que pour la communication institutionnelle la création d'une « cellule Actualités » préparant des notes de synthèse destinées à répondre aux demandes d'expertise sur les sujets du moment.

A l'issue de la mise en œuvre de ces orientations, et après la réalisation d'une étude externe en avril 2010, il apparaît un besoin de structuration de l'ensemble de ces actions de communication. Elles se sont en effet développées avec beaucoup de professionnalisme, mais de manière disjointe, ce qui nuit à l'efficacité d'ensemble : il faut maintenant rassembler ces actions et leur donner de la cohérence, rééquilibrer la communication vers les différents publics en clarifiant les objectifs et l'organisation du travail, ainsi qu'en favorisant l'échange d'informations et la coordination en interne.

Clarifier l'organisation

Le rapport d'audit de la communication externe insiste sur la nécessité de mettre en place une direction qui rendra identifiable l'activité de communication externe au sein de l'Institut et en rendra le travail plus efficace.

Le budget de l'INED devra pouvoir être ajusté pour dégager les moyens de financer un-e professionnel-le de communication pour en prendre la tête. Auparavant, cette direction sera animée par la direction de l'Institut. Un comité éditorial rassemblant des rédacteurs en chef des différentes publications et du site web, ainsi que le service des éditions, un documentaliste référent pour la réponse à la demande, un référent parmi les organisateurs de séminaires et de colloques, un référent pour la communication internationale, un pour la communication institutionnelle, sera le lieu d'échange régulier (mensuel) d'information et de coordination de l'ensemble des activités.

Il est projeté d'organiser cette direction dans une logique qui combine les publics et les outils :

- La communication grand public et la rédaction en chef du site web. La rédaction en chef sera, comme aujourd'hui, assistée d'un comité de rédaction élargi et dont le rôle sera précisé : dans l'objectif d'une rénovation du site, seront identifiés des responsables de contenu pour les cibles autres que le grand public (monde de la recherche, pouvoirs publics, élus et acteurs institutionnels, presse, international). Ils seront chargés de préparer et coordonner l'alimentation régulière du site en lien avec le rédacteur en chef et les services d'appui. Un rédacteur chargé spécifiquement du contenu pédagogique et grand public y sera associé ;

- Le service des éditions et de l'appui technique à la communication, chargé de coordonner les publications ainsi que leur commercialisation : secrétariat de rédaction, suivi de fabrication, diffusion, gestion des fichiers clients, traduction, graphisme et mise en page, produits promotionnels, appui aux manifestations diverses ;
- Les comités de rédaction des publications ;
- Une cellule de presse distincte, chargée notamment de rédiger en accord avec les chercheurs concernés des communiqués de presse pour toutes les publications et lancements d'enquêtes, ainsi que d'organiser des réunions de presse pour les événements marquants. Actuellement sous la responsabilité du chef du service des éditions, la cellule de presse pourrait à terme devenir autonome, sous la responsabilité directe du futur directeur-trice de la communication ;
- Une cellule de communication institutionnelle, chargée notamment de la rédaction d'une lettre électronique d'information mensuelle et d'un rapport d'activité annuel, d'apporter un appui à la rédaction des *policy briefs* qui accompagnent certains projets, notamment européens, ainsi qu'à terme d'organiser des rencontres avec certains partenaires, en particulier des élus ;
- Un référent du service de la documentation pour la réponse à la demande ;
- Un référent séminaires.

Préparer et réaliser un plan annuel de communication

En début de chaque année un plan de communication précisera les actions prioritaires dans les différents domaines : presse, publications, web, documentation, activités auprès des enseignants et du grand

public, relations publiques, ainsi que les ressources à mettre en œuvre.

Ce programme anticipera les événements marquants pour l'année à venir dans l'activité de recherche (lancement d'une enquête, publication notable ou fin d'un projet de recherche, événement social pouvant bénéficier des résultats de l'INED, rencontre internationale,...); il planifiera également la communication auprès des différents publics sur les productions régulières comme l'analyse de la conjoncture démographique.

Le plan sera préparé par les services impliqués sur la base d'orientations générales définies par la direction en application des orientations stratégiques. Il sera mis en cohérence et discuté au sein d'un comité éditorial élargi à l'ensemble des acteurs de la communication externe (notamment responsables des séminaires, de la réponse documentaire à la demande, de la communication institutionnelle et des relations internationales). Il sera communiqué pour information au conseil d'administration et diffusé à l'ensemble du personnel.

Les objectifs concernant les diverses lignes de publication de l'Ined seront particulièrement examinés, incluant leur modèle économique (tarification, mise en ligne, coéditions,...).

En fin d'année, un rapport d'activité sera réalisé collectivement; il rendra compte des actions réalisées et de l'audience de ces actions à travers des indicateurs à définir (nombre et diffusion des publications, bibliométrie, connexions au site web, demandes d'informations traitées, écho de l'institut dans la presse...). Il permettra d'orienter les priorités de l'année suivante.

Renforcer l'écho de la revue « Population »

La revue *Population*, revue internationale scientifique et technique, paraît sans discontinuer depuis 1946. Le comité de rédaction est international et l'un des trois co-rédacteurs en chef est professeur à l'UCL. *Population* est référencée dans Current contents, Popline, l'IBSS, la BDSP, Econlit et Sociological Abstracts. Elle est consultable en texte intégrable sur JStor, Ingenta, Proquest, Project Muse, Cairn et Persée.

Depuis que la revue est devenue bilingue, en 2003, les articles peuvent être soumis en anglais: aujourd'hui plus de la moitié des articles sont soumis dans cette langue, et la sélectivité a été renforcée, tandis que « la visibilité internationale de la revue mesurée en termes de citations dans les articles de langue anglaise recensés par le Web au Science » a progressé (Gingras et Mosbah-Notanson, 2010, p. 16). *Population* est une des principales revues en démographie, aux côtés de *Population Studies* (britannique), *Demography* (américaine), *Population and Development Review* (américaine), *Demographic Research* (revue allemande en ligne, en langue anglaise) et *l'European Journal of Population* (européenne). *Population* est la seule revue bilingue en français et anglais dans ce domaine.

Pour élargir le public de la version anglaise, le service des éditions l'a mise en ligne sur les principaux portails anglo-saxons. Les recettes de la version sur papier restent faibles mais sont compensées par les redevances liées à l'édition électronique. La mise en ligne de *Population*, les deux versions réunies, est finalement un succès; le nombre de connexions augmente sur les portails qui pratiquent l'achat à l'article. Au total, les recettes couvrent les dépenses externes. Le service de la Documentation a contacté les

principales bases de données bibliographiques françaises et étrangères pour améliorer le référencement de la revue. Ce travail a permis l'intégration de *Population*, dans ses deux versions, française et anglaise, dans 21 bases de données, dont 12 étrangères.

L'objectif principal pour la revue est d'augmenter les abonnements institutionnels, notamment pour la version anglaise, d'améliorer les indices de citation, grâce notamment à un numéro unique de DOI pour les deux versions et à l'interopérabilité entre toutes les plates formes sur lesquelles nous sommes présents, et d'attirer de nouveaux auteurs anglophones et/ou européens.

Des contacts directs avec des auteurs de communications novatrices dans les colloques et séminaires internationaux, ainsi que la publication coordonnée de plusieurs articles sur le même thème, au sein de numéros spéciaux ou de dossiers constitués *a posteriori*, permettront de mieux faire connaître la revue et d'accroître sa notoriété parmi les principales revues mondiales en démographie.

Un système Extranet de gestion des soumissions sera mis en place et permettra aux auteurs potentiels de proposer leurs articles. Pour la rédaction en chef, ce site facilitera le travail de gestion des articles, leur flux et leur sélection.

Diffuser et valoriser les ouvrages des éditions de l'INED

Dans le cadre d'une des missions fondamentales de l'INED – la diffusion des connaissances démographiques vers un public scientifique élargi –, et en droite ligne avec les collections existantes, l'institut poursuivra :

- l'enrichissement de la collection des grandes enquêtes : MAFE, TEO et l'enquête Excision constituent, entre autres, les

projets à venir les plus importants au sein de la collection ;

- la publication de cinq ouvrages contenant les textes fondateurs de la discipline, difficilement, voire pas du tout accessibles en français. Les ouvrages aborderont les thèmes suivants : fécondité, migrations, mortalité et santé, grandes transformations démographiques, famille.

D'une manière générale, les efforts de l'INED porteront sur une collaboration ou des co-éditions avec un partenaire privé, afin d'élargir le plus possible l'audience, avec si possible la création d'une collection de vulgarisation pour laquelle l'institut pourrait bénéficier d'un partenariat.

L'édition scientifique ne peut aujourd'hui faire l'impasse d'une complémentarité papier/support électronique, surtout en regard de la spécificité des publications démographiques : nombreux tableaux et graphiques, méthodologie statistique importante. L'édition électronique d'ouvrages permet un enrichissement de contenus (liens hypertextes, données des graphiques, bibliographies en ligne etc).

Pour mieux faire connaître les publications scientifiques, un espace plus visible sera dédié aux Éditions dans le projet plus global de la rénovation du site de l'INED.

10 actions prioritaires

Parmi les 10 actions prioritaires, trois sont transversales :

- Toilettage du logo et de la charte graphique à partir d'une analyse de l'existant, clarification des règles d'utilisation ; révision des maquettes des publications ;
- Remise à niveau du fichier des correspondants avec différents sous-fichiers : presse, institutionnels, scientifiques (séminaires de recherche) et public élargi (séminaires de

valorisation, demandeurs d'information, abonnés) et intégration dans un outil collectif du système d'information pour la nouvelle direction ;

- Développer les compétences en interne : communication presse, sensibilisation des chercheurs et valorisation dans le cadre des projets européens.

Les autres actions concernent spécifiquement des outils ou des publics particuliers :

- Préparer une rénovation du site Internet en termes d'ergonomie et de clarification pour l'orientation des différents publics, en améliorant en priorité certains contenus : page d'accueil/actualités, presse, site anglais, tout en conservant et renforçant la partie grand public et pédagogique du site, universellement appréciée ;
- Lancer une lettre électronique mensuelle d'informations, (en gardant le titre d'INED-Actu) en lieu et place des fiches d'actualité, avec un contenu diversifié destiné au public institutionnel : informations d'actualité, mais aussi informations sur la vie de l'INED et ses projets et productions au jour le jour ;
- Préparer annuellement un rapport d'activités, en réutilisant les informations déjà transmises pour le suivi des projets de recherche et l'évaluation des chercheurs, et en le complétant pour les projets simples et les services d'appui ;
- Valoriser les travaux de conjoncture démographique, notamment le dossier annuel de population et le numéro de « Population et sociétés » de mars, à l'attention des pouvoirs publics et des élus en organisant une rencontre annuelle avec des parlementaires ;
- Systématiser les communiqués de presse (rédigés en accord avec les chercheurs concernés et validés par la direction) pour toutes les publications, lancements d'enquêtes et

événements particuliers, à articuler avec l'actualité du site et la lettre info ; organiser des réunions de presse pour les événements marquants. Cette action a déjà été lancée en 2010 et sera maintenue après un bilan d'étape ;

- Elaborer un calendrier et programme précis, revoir la politique de commercialisation pour chaque titre et développer la diffusion de l'édition électronique gratuite de Population et sociétés, en la complétant par des accès directs aux données des tableaux et graphiques ;
- Développer l'effort de communication scientifique et grand public en anglais.

I. BILAN DES ORIENTATIONS 2006-2009	2
II. LES ATOUTS DE L'INED.....	3
Un statut et une taille qui permettent à l'Ined de remplir ses missions	3
Une gouvernance clairement organisée.....	4
Une organisation structurée et flexible des unités de recherche	5
Une administration en pleine mutation.....	5
Des services professionnalisés et mutualisés.....	6
Une approche pluridisciplinaire	6
Une recherche qui dépasse le dilemme du fondamental et de l'appliqué.....	6
Une spécialisation forte : les enquêtes représentatives sur des situations sociales complexes ou sensibles	7
Une attention particulière à l'éthique	7
Une vocation internationale qui va de l'Ouest à l'Est, du Nord au Sud	8
Des activités de recherche toujours plus internationales	8
Un accueil doctoral de qualité.....	9
Des sources de financement diversifiées.....	9
Des recherches dûment évaluées, une production scientifique abondante et de qualité.....	10
Une ouverture accrue vers le grand public	10
III. LES DEFIS A RELEVER	11
Approfondir ou renouveler les problématiques sans se disperser.....	11
Mener à bien de grands projets d'enquête en poursuivant l'investissement sur la méthodologie	12
Alléger les tensions qui pèsent sur les services	14
Améliorer le suivi des activités de recherche	15
Intégrer le système d'information.....	15
Encourager la mobilité internationale des chercheurs et des doctorants	15
Réussir le Campus Condorcet	16
Contribuer à un renforcement des enseignements en démographie et en science de la population..	17
Renforcer les relations avec les économistes.....	17
Développer et professionnaliser la recherche de financements	17
Donner plus de cohérence à la communication externe	18
Formaliser les règles d'éthique.....	18
IV. ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES.....	20
A. Une approche intégrée des parcours de vie et de leurs contextes.....	20
Parcours de vies et trajectoires	20
Un rôle central des mises en perspective internationale	20
Analyser et évaluer les politiques publiques	21
B. Conforter les opérations longitudinales, l'investissement dans les concepts et les méthodes innovantes.....	23
Cohorte Elfe : passer de l'expérimentation à la production.....	23
Achever la première phase du programme Générations et genre (GGP) et le pérenniser	25
Poursuivre l'investissement sur la méthodologie d'enquête.....	26
Poursuivre l'investissement des méthodes statistiques.....	29
C. Systématiser les approches « Genre »	32
Le genre : une place toujours plus grande dans les études démographiques	32
Une question de recherche : Le genre au fil de la vie.....	33
Une grande opération de collecte : une nouvelle enquête nationale sur les violences de genre	34
D. Approfondir encore le champ de la démographie économique, soutenir la perspective historique	37
Comportements et politiques sociales	37
La famille au cours du cycle de vie : décider ensemble et partager	38
Disparités sur le marché du travail	38
Politiques sociales et comportements des ménages.....	39
Des travaux d'histoire longue.....	39

E. Questionner la stabilité de la fécondité, explorer la diversité croissante des situations familiales et de l'habitat.....	42
Questionner la stabilité de la fécondité.....	42
Explorer la diversification accrue des situations familiales.....	45
Histoire du peuplement : valoriser le patrimoine des données sur la mobilité	47
Au-delà de la famille, l'entourage	48
Habitat et entourage : les populations vulnérables	49
F. Mortalité, santé, vieillesse et vieillissements	50
Disparités de mortalité, longévité	50
Transition démographique, santé fonctionnelle et handicap.....	55
Vieillesse et relations intergénérationnelles	58
Retraite et cycle de vie	60
G. Migrations, discriminations, identités et territoires : capitaliser les investissements sur les concepts et les données, les valoriser	63
Des migrations aux circulations	63
Intégration et discriminations	64
Entrer dans le champ de l'économie des migrations	67
Poursuivre le questionnement sur l'identité et les territoires.....	67
Politique et gestion des populations	69
Démographie et inscription territoriale.....	70
H. Ne pas perdre de vue les pays du Sud	73
Du monde en développement aux pays du Sud : un ensemble qui se diversifie, des défis inédits	73
La production de données propres pour des recherches originales.....	78
V. ORGANISATION STRATEGIQUE DE L'INSTITUT	80
Adapter l'organisation de la recherche aux nouveaux besoins	80
Renforcer et structurer les partenariats en France	81
Un institut encore plus tourné vers l'international	87
Une administration encore plus performante au service de la recherche.....	90
Donner plus de cohérence à la communication externe	93